



UFR anthropologie
SOCIOLOGIE
SCIENCE POLITIQUE

Master IDS [Intervention et
Développement Social]
Parcours ANACIS [Analyse et
Conception en Intervention Sociale]



ACCOMPAGNER À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Les éducateurs de prévention à l'épreuve de la sociabilité numérique juvénile.

Youssef EL MASOUDI

Sous la direction de Emmanuel SAULNIER

Soutenance de novembre 2018

Membres du jury : Jacques GERARD, Emmanuel SAULNIER, Bertrand RAVON

Remerciements

Se lancer dans un master universitaire tout en continuant d'exercer son métier constitue une véritable épreuve personnelle que j'ai surmontée avec l'aide de nombreuses personnes.

Je remercie mon directeur de recherche, Emmanuel Saulnier, pour m'avoir accompagné sur le chemin de la recherche sociologique. Ses conseils et sa réactivité m'ont aidé à avancer malgré mes doutes incessants. Merci également à l'ensemble de l'équipe pédagogique pour sa disponibilité, son écoute et son engagement à valoriser les savoirs expérientiels des intervenants sociaux. Je remercie également l'ensemble des membres de la promotion avec qui j'ai partagé les joies et les peines de cette formation.

Je remercie également les membres du jury pour la lecture de mon travail et l'opportunité qu'ils m'offrent de le discuter.

Je tiens également à remercier, l'Établissement Public Départemental Autonome de prévention et l'association Passage qui m'ont ouvert leur porte pour mener à bien cette recherche. Merci à tous les éducateurs qui ont accepté de répondre à mes questions et m'ont laissé les observer dans leurs pratiques quotidiennes. J'espère que ce travail pourra vous aider à avancer sur le chemin de la transition numérique. Merci aux jeunes d'avoir partagé avec moi leurs savoirs et leurs regards concernant le smartphone.

Enfin, je remercie mes parents pour leur soutien sans faille, mes sœurs et mon frère pour leurs encouragements, ma femme pour sa patience et enfin mes amis pour leur disponibilité.

Sommaire

Introduction	1
1. La Prévention Spécialisée, une action éducative à l'épreuve de la culture et des pratiques numériques juvéniles	3
1.1 La Prévention Spécialisée une action éducative de proximité.....	3
1.1.1 Des blousons noirs aux jeunes connectés	3
1.1.2 Les pratiques éducatives orthodoxes.....	10
1.2 La culture numérique des jeunes, une épreuve pour les éducateurs.....	17
1.2.1 L'épreuve comme concept pivot.....	17
1.2.2 La culture juvénile	19
1.2.3 La culture numérique, une révolution pervasive	21
1.2.4 Le smartphone, support de nouvelles sociabilités prisées par les jeunes	25
1.2.5 La culture numérique juvénile.....	27
1.2.6 L'économie de l'attention	31
1.3. La démarche inductive en guise de méthodologie de recherche	36
1.3.1 La prévention spécialisée comme terrain de la recherche	36
1.3.2 L'entretien compréhensif et l'observation participante, une combinaison pour être au plus près des pratiques éducatives.	37
2. La professionnalité des éducateurs à l'épreuve des pratiques numériques juvéniles	41
2.1 Le travail de rue en manque d'attention	42
2.1.1 Le smartphone, une épreuve d'attention et de sociabilité	42
2.1.2 Le jeu pour dynamiser le travail de rue	47
2.1.3 Le travail de rue numérique	49
2.1.4 Les outils technologiques source de désaccords	52
2.2 L'activité collective bouleversée par la culture juvénile médiatisée.....	56
2.2.1 La pluriactivité des jeunes face à la mono activité des éducateurs	56
2.2.2 Le smartphone entre normes sociales et déviances	59
2.2.3 L'activité collective 4.0	62
2.3 Le chantier éducatif confronté à l'usage du smartphone.....	64
2.3.1 La socialisation professionnelle requestionnée par la culture numérique	65
2.3.2 Le smartphone en chantier, une question de sécurité	68
2.3.3 La pluriactivité ennemie de la qualité	70

2.3.4 Pour un usage raisonné.....	72
2.4 L'accompagnement individuel et numérique	74
2.4.1 Jamais deux dans trois	74
2.4.2 Une prise en compte éducative du smartphone	76
Conclusion.....	79
Bibliographie	82
Annexes	89

Introduction

Éducateur en Prévention Spécialisée depuis sept ans, j'interviens auprès de jeunes âgés de 10 à 16 ans avec pour mission de prévenir les risques de marginalisation et de faciliter l'insertion socioprofessionnelle. L'Établissement Public Départemental Autonome dans lequel j'exerce intervient pour le compte du Conseil Départemental au titre de sa politique de Protection de l'Enfance. Au contact direct des adolescents au travers d'accompagnements individuels mais aussi de projets collectifs, j'ai pu observer chez eux, ces dernières années, une forte augmentation de l'utilisation du smartphone. Ils l'utilisent principalement pour communiquer avec leurs amis et se divertir.

Ainsi, d'une utilisation d'Internet par les adolescents quasi invisible pour l'éducateur de rue, nous sommes passés, avec les smartphones, à une hyper visibilité de cette pratique. Désormais, les jeunes se connectent partout où il existe du réseau. Cette hyper connectivité inquiète et embarrasse les éducateurs de l'EPDA tout autant que les parents, les professeurs, mais également une partie de la société. Cet embarras observé chez des éducateurs confrontés à des jeunes utilisant leur smartphone sur des temps d'activités éducatives (par exemple, les sorties au restaurant ou les chantiers éducatifs) a suscité chez moi une série de questions. Aussi, c'est la difficulté des éducateurs à investir de manière professionnelle l'univers des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), qui a attiré mon attention. J'ai d'abord voulu comprendre le pourquoi de cette situation, mais après réflexion, il m'a paru plus intéressant sociologiquement de me pencher sur le comment. Comment l'usage du smartphone par les jeunes affecte-t-il les pratiques des éducateurs ?

De cette question de départ, j'ai progressivement construit une problématique. J'ai commencé par définir précisément les spécificités des pratiques traditionnelles de la prévention spécialisée. Puis, pour comprendre davantage les pratiques numériques des jeunes, je me suis intéressé aux notions de culture numérique, culture juvénile et à celle de culture numérique juvénile. Pour mettre en perspective ces apports, je les ai articulés autour des concepts d'épreuve de professionnalité et d'économie de l'attention. À l'arrivée, j'ai pu formuler la question centrale de recherche suivante : **En quoi les pratiques numériques juvéniles mettent-elles à l'épreuve les pratiques des éducateurs de prévention spécialisée ?**

Pour répondre à cette question, j'ai choisi d'interroger et d'observer les pratiques de mes collègues éducateurs de prévention. Pour ce faire, j'ai opté pour l'entretien compréhensif et l'observation participante. Grâce à l'analyse thématique de mes données empiriques, j'ai pu éclairer davantage la problématique de mon mémoire. En effet, les pratiques numériques des jeunes basées sur une multi activité et une sociabilité médiatisée éprouvent bel et bien les pratiques des éducateurs fondées sur une mono activité et une socialisation présentielle.

Pour rendre compte de ce cheminement, je vais dans une première partie exposer le contexte et le cadre théorique de ma recherche. Puis dans une seconde partie, j'exposerai mon cadre méthodologique et les résultats de mon enquête.

1. La Prévention Spécialisée, une action éducative à l'épreuve de la culture et des pratiques numériques juvéniles

1.1 La Prévention Spécialisée une action éducative de proximité

1.1.1 Des blousons noirs aux jeunes connectés

La connaissance du passé permet d'éclairer notre présent. Par conséquent, pour entamer ce travail de compréhension concernant les rapports des éducateurs de prévention spécialisée aux usages par les jeunes des technologies de communication modernes (ex : le smartphone), il me semble indispensable de revenir sur le contexte historique qui a vu naître la Prévention Spécialisée.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la France connaît une forte croissance démographique, de forts progrès technologiques ainsi que de profondes transformations culturelles. C'est la « *révolution des trente glorieuses* »¹, une période qui s'étend approximativement de 1945 à 1975. Démographiquement la France connaît une hausse spectaculaire de ses naissances. Le taux de natalité passe de 14,6 en 1939 à 16,2 en 1945². Ainsi, à partir de 1946, naissent annuellement plus de 800 000 enfants contre 600 000 environ avant-guerre³. L'historien J.F Sirinelli nomme cette génération les « baby-boomers »⁴. Quant à A. Sauvy, il décrira cette poussée démographique comme étant « la montée des jeunes »⁵. Aussi, la France connaît à la même période une forte croissance des effectifs scolaires qui va donner à la jeunesse une nouvelle configuration sociale (O. Galland, 2009). En effet, l'école joue un rôle essentiel parce qu'elle a une fonction de catégorisation et a le pouvoir de définir des classes d'âge (Chamboredon, 1966). De 1954 à 1962, le pourcentage d'adolescents de 11 à 17 ans scolarisés est passé de 35 à 49 %⁶. La jeunesse scolaire constitue dès lors une nouvelle catégorie sociale qui n'était encore que marginale au début du siècle (O. Galland, 2009). Ces modifications structurelles s'accompagnent de nombreux progrès techniques et scientifiques. L'électronique grand public commence à faire son apparition avec comme innovation importante, l'invention du transistor portable. Arrivé des Etats-Unis, le transistor

¹ J. Fourastié, *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979, 300 p

² Galland Olivier, « III. Des blousons noirs à la révolte étudiante », dans *Les jeunes*. Paris, La Découverte, « Repères », 2009, p. 31-48. URL : <https://www.cairn.info/les-jeunes--9782707156952-page-31.htm>

³ Galland Olivier, *Les jeunes*. La Découverte, « Repères », 2009, p 32.

⁴ Jean-François Sirinelli, *Les baby-boomers. Une génération 1945-1969*, Paris, Fayard, 2003, 326 p.

⁵ Alfred Sauvy, *La Montée des jeunes*, Paris, Calmann-Lévy, 1959, p. 250.

⁶ Galland Olivier, *Les jeunes*. La Découverte, « Repères », 2009, p 32.

représentait un énorme progrès face aux tubes électroniques. Il était à la fois beaucoup plus petit, plus léger, plus robuste et fonctionnait avec des piles contrairement au tube électronique. Pour Elvina Fesneau, « *Le poste à transistors devient, d'une certaine façon, l'un des symboles de ces "Trente Glorieuses"* »⁷. Le transistor occupe une place importante chez les jeunes. C'est un compagnon qui les suit partout. Il devient un objet identificateur, social et individualisé à la fois, symbole de nouvelle culture et de nouvelle forme de loisir (E. Fesneau, 2011). D'ailleurs, il sera un vecteur essentiel de la diffusion de la musique rock'n'roll venue, elle aussi, des Etats-Unis.

L'influence américaine sur la société française n'est donc pas seulement technologique ou économique, mais aussi culturelle. Les jeunes français écoutent du rock'n'roll. Une musique dont les thèmes développés à l'époque sont fortement associés à l'adolescence et à la vie ouvrière. Elle est, à cette époque, l'instrument populaire par excellence de contestation sociale. En plus de la musique, le cinéma américain influence également la jeunesse française au travers notamment du film culte « *La fureur de vivre* » qui dresse le portrait de la jeunesse des classes moyennes américaines durant les années 1950. James Dean, l'acteur principal devient alors le symbole d'une génération qui proteste contre la bourgeoisie, le monde ancien, les conservatismes et le matérialisme. À cette période, le cinéma Français est aussi traversé par un souffle de contestation venu d'une nouvelle génération de cinéastes jeunes et anticonformistes que Françoise Giroud, journaliste à L'Express en 1957 appela "La nouvelle vague". Ces jeunes cinéastes critiquent le cinéma dit de "la tradition de qualité française" qu'ils trouvent trop uniforme. Ils produisent alors leurs propres films grâce, notamment, aux progrès techniques rendant la caméra légère et bon marché (Tello, C. 2015).

Influencés par ce renouveau culturel, les jeunes produisent une sociabilité nouvelle possédant ses propres codes, son langage et ses rites. Parmi eux, une minorité constituée de garçons issus des milieux ouvriers versera dans la délinquance (Michard)⁸ et fera la une des journaux sous l'appellation des « blousons noirs ». Cette désignation s'impose dès lors comme synonyme de jeunes voyous même si pour J.F Sirinelli, les jeunes sont plus des

⁷ (Elvina Fesneau, *Le poste à transistors à la conquête de la France, la radio nomade (1954-1970)* INA Éditions, coll. "Médias histoire", Paris, 2011 p. 307).

⁸ Rapport d'inspection d'Henri Michard sur l'institution corrective d'Aniane, février 1946, document consulté à la bibliothèque 2RJ, CNFE-PJJ, Vaucresson.

mutants que des mutins⁹. Le phénomène blouson noir traduit selon L. Mucchielli et M. Mohammed, « *les inquiétudes de la société vis-à-vis de sa jeunesse en pleine émancipation. Il sert de réceptacle aux peurs de Français confrontés à la modernisation économique, à l'américanisation de la société et à la transformation de la structure urbaine du pays, chamboulée par la construction des grands ensembles* »¹⁰. Pour endiguer la délinquance juvénile et répondre aux peurs des français, l'État s'est doté dès 1945 d'une nouvelle juridiction pour la délinquance des mineurs. Il crée les juges pour enfants et élabore l'ordonnance 45. Ainsi, l'Éducation surveillée, qui était une sous-direction de l'administration pénitentiaire, devient une direction autonome, à vocation non plus répressive mais éducative¹¹. Désormais, elle a pour objectif « *la prise en charge des mineurs délinquants et la protection de ceux dont l'avenir apparaît gravement compromis en raison des insuffisances éducatives et des risques qui en résultent pour leur formation ou pour leur santé physique* » (Ordonnance du 1er septembre 1945). Cette prise en charge s'effectue essentiellement sous le régime de l'internat qui constitue la seule et unique solution rééducative depuis 150 ans. Pour certains bénévoles, au rang desquels on peut citer F. DELIGNY, l'internat est une réponse incomplète. Ils décident alors d'intervenir auprès des bandes d'enfants laissées plus ou moins à l'abandon du fait de la guerre. À l'écoute des profondes mutations que connaît la France depuis la fin de la guerre, les premiers éducateurs de prévention vont développer des pratiques centrées sur l'accompagnement comme nouvelle forme d'éducation. Ils ont conscience que la société est en rupture avec certains idéaux du passé et que la nature du lien social s'est métamorphosée. En effet « *Ce n'est plus la capacité à se conformer à un cadre social qui fait lien, mais l'art et la manière de dire qui l'on est, ce que l'on fait, ce que l'on veut* »¹². Pour s'adapter à ce changement social, les éducateurs vont alors privilégier les pratiques d'accompagnements. Celles-ci diffèrent de celles de l'éducation pour qui le processus de socialisation est déterminant afin de penser le lien social (M. Mireille, 2013). Dès lors, l'éducation a pour but premier d'unir à travers le partage de valeurs et codes communs alors que l'accompagnement n'a pas prioritairement

⁹ Sirinelli Jean-François, « Des « copains » aux « camarades » ? Les baby-boomers français dans les années 1960 », *Revue historique*, 2003/2 (n° 626), p. 327-343.

¹⁰ Laurent Mucchielli et Marwan Mohammed, *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*, La Découverte, 2007, p. 64

¹¹ Histoire de la protection judiciaire de la jeunesse, <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/le-ministere-dans-lhistoire-10289/histoire-de-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse-16946.html>

¹² Michel Mireille, « De l'éducation à l'accompagnement, quelles questions pour le travail social ? », *Vie sociale*, 2013/4 (N° 4), p. 177-190. DOI : 10.3917/vsoc.134.0177. URL : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2013-4-page-177.htm>

cet objectif. La pratique de l'accompagnement s'inscrit davantage dans une logique d'intégrabilité que d'intégration (M. Mireille, 2013). L'intégrabilité requiert une démarche volontaire, une demande d'adhésion explicite de la part de l'individu. « *L'intégrabilité peut se définir comme la capacité à prendre socialement place en tant que sujet constitué et responsable* »¹³. La pratique de l'accompagnement, support social personnalisé, autorise les individus à exercer ce droit (Lienard, 2003). Autrement dit, accompagner consiste à permettre à l'autre de s'intégrer activement en l'amenant à participer selon ses possibilités. Le modèle de référence a donc changé. « *Il ne s'agit plus d'exercer une pression émancipatrice ou un contrôle sur l'individu, comme l'éducation peut le faire, mais de parvenir à le faire participer, le solliciter, le mobiliser, et mobiliser ses ressources, ses désirs, sa sensibilité, ses affects, afin qu'il se prenne en charge lui-même, qu'il fasse l'expérience de lui-même* »¹⁴. Dans le processus éducatif, bien que l'adhésion de l'enfant soit recherchée, celle-ci n'est pas une condition pour exercer une autorité qui s'impose par l'antériorité de la position d'adulte. À l'inverse, le consentement de l'accompagné est une condition sine qua non des pratiques d'accompagnement. Ce changement transforme en profondeur les missions des institutions du travail social et leurs systèmes éducatifs. Celles-ci n'ont plus pour objectif premier d'assurer une médiation entre des valeurs générales et des sujets particuliers mais d'accompagner des usagers dans la construction de leur identité personnelle et sociale. Aussi, ce changement de modèle social contraint les institutions à repenser leur fonctionnement. Des institutions plus souples et décentralisées apparaissent avec non plus une logique de prise en charge mais celle d'une prise en compte. Celle-ci s'organise autour de valeurs de liberté, de responsabilité, d'autonomie, de projet et vise la production par chacun de sa propre identité (M. Mireille, 2013). La prévention spécialisée s'inscrit pleinement dans cette nouvelle logique d'action.

Ainsi, les premiers éducateurs de prévention vont faire le pari original de s'appuyer sur "les bandes positives" pour instaurer une relation de confiance reposant sur les sociabilités adolescentes (Peyre, Têtard 2006). Pour eux, la seule prévention acceptable ne peut être moralisante ou comportementaliste. Elle doit se déployer dans la rencontre avec les jeunes afin de développer avec eux leurs potentiels créateurs et de les aider à s'inscrire dans des réseaux de relations bienveillantes. Un processus que F. Deligny nommera

¹³ Soulet, Marc-Henry. « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, vol. no 10, no. 2, 2005, p. 89

¹⁴ Ibid Michel Mireille, « De l'éducation à l'accompagnement.

« réencastements »¹⁵. Ces initiatives locales finissent par susciter l'intérêt des pouvoirs publics qui reconnaissent la nécessité d'un maillon absent dans la chaîne de l'action sociale. L'État reconnaît également, la pertinence du principe de contact libre avec ces jeunes en rupture et rebelle à toute forme institutionnelle. Ainsi, au travers de l'Arrêté du 7 janvier 1959, l'État prévoit désormais de financer une partie des actions de prévention. C'est le début du processus de reconnaissance de la Prévention Spécialisée. Un début prometteur puisque quatre années plus tard, le 14 mai 1963, le premier ministre crée le Comité National des Clubs et Équipes de Prévention. Cette décision officialise ce nouveau mode d'action. Enfin, c'est par l'Arrêté du 4 juillet 1972 que le terme "Prévention Spécialisée " sera officiellement reconnu par l'État. Il définit les missions des clubs et équipes de prévention et fixe juridiquement ses cinq principes fondateurs que sont : le non-mandat nominatif, la libre adhésion, le respect de l'anonymat, la non-institutionnalisation des pratiques et le travail en équipes pluridisciplinaires et le partenariat. Ainsi, contrairement aux interventions éducatives de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), l'action de prévention spécialisée s'exerce donc sans mandat nominatif puisqu'il s'agit d'"aller vers " les jeunes en situation de risque d'exclusion et de susciter leur adhésion volontaire pour engager une démarche éducative. Elle se déploie à partir d'un territoire circonscrit par la collectivité publique et se traduit par trois grands modes d'intervention que sont le travail de rue, les actions auprès des groupes et l'accompagnement éducatif individualisé.

C'est dans ce contexte que la prévention spécialisée voit le jour en Haute-Savoie. En 1979, l'Association Notre Dame de la Montagne qui dispose de foyers de l'enfance et de services de Milieu Ouvert, crée des postes d'éducateurs de Prévention Spécialisée pour les communes de Seynod, Cran-Gevrier et Meythet¹⁶. En 1987, l'association est reprise par l'E.P.D.A Le Village du Fier qui quelques années plus tard reprendra également deux autres associations de prévention du département. Enfin, c'est en 2008 que le Département décide de donner plus d'autonomie au service de prévention spécialisée rattaché jusqu'alors au Village du fier, en créant un E.P.D.A. de Prévention Spécialisée. L'établissement compte désormais vingt-trois éducateurs, deux secrétaires, trois cadres socio-éducatifs, un responsable d'établissement et une directrice d'établissement. Au sein de la population d'éducateurs de l'établissement, il y a 35% de femmes, 65% d'hommes et 78 % d'entre eux ont entre trente

¹⁵ Maxime Fichet. Fernand Deligny, un innovateur social aux prises avec les circonstances (1938-fin des années 1950). Histoire. 2016.

¹⁶ Projet d'établissement de l'EPDA 2015-2020

et cinquante ans, ce qui fait une moyenne d'âge de 40 ans. La plupart possèdent un smartphone personnel qu'ils utilisent au travail pour des raisons personnelles mais aussi professionnelles. Seuls trois éducateurs ont demandé à l'établissement un smartphone professionnel. L'usage de cet outil ne fait pas l'unanimité chez les éducateurs. Différentes sensibilités existent parmi lesquelles on retrouve les opposants, les indifférents, les indécis ou encore les convaincus. Néanmoins, peu importe leur rapport au smartphone, tous sont confrontés à l'utilisation massive du smartphone par les jeunes lors des temps d'accompagnement éducatif. Face à cette nouvelle culture, chacun bricole de son côté ses règles pour réguler le smartphone des jeunes. Dans l'ensemble, cette activité de régulation est source d'embarras, de conflits, de doutes et de peurs. Les éducateurs doivent composer avec les traditionnelles difficultés des jeunes mais aussi avec leurs nouvelles cultures. Le public de la Prévention Spécialisée, en plus d'être divers, est en constante évolution.

Au niveau de l'enfance, l'action éducative est principalement orientée vers la relation des parents avec leurs enfants. Pour cette tranche d'âge, la question du numérique se pose aux éducateurs au travers des inquiétudes et des questions des parents au sujet de la régulation des écrans à la maison. Les éducateurs sont alors sollicités pour avoir des conseils pratiques permettant de limiter l'usage de ces écrans tout en évitant les situations de crise. Toutefois, très peu formés aux nouveaux enjeux des nouvelles technologies, les éducateurs sont eux-mêmes en difficulté pour conseiller les parents mais aussi pour réguler le smartphone avec les adolescents qu'ils accompagnent. En effet, à la différence des enfants qui ne possèdent pas de smartphone, les adolescents en ont quasiment tous un. Ils l'utilisent en présence des éducateurs lors des activités collectives qu'ils organisent. Le smartphone fait partie de leur culture et de leur identité. Parmi ces adolescents, certains rencontrent de profondes difficultés scolaires, familiales ou encore personnelles. Ces difficultés peuvent s'accompagner de comportement mettant en danger le jeune et son environnement. Cela peut être de la violence, de la délinquance, de la consommation de drogues ou encore un usage excessif des écrans. Pour tenter de prévenir, mais aussi de remédier à ces situations de danger, les éducateurs mettent en place des projets collectifs et des accompagnements individuels.

Les éducateurs ont à soutenir une jeunesse au moins aussi sujette aux problèmes qu'auparavant tout en devant faire face à de nouveaux enjeux qui rendent nécessaire une extension de leurs missions. L'Inspection Générale des Affaires Sociales, dans son rapport

de 2015 sur la mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté, fait l'état d'une aggravation de la pauvreté et de la précarité des jeunes dans des proportions importantes. Concrètement, cela représente entre 2008 et 2012 440 000 enfants pauvres supplémentaires. Une pauvreté qui accentue le taux d'échec scolaire. Depuis 2014, le ministère de l'Éducation nationale cartographie cet échec scolaire et cette carte indique que les zones de très forts risques concernent essentiellement les territoires dans lesquels plus d'un quart de la population vit dans des logements sociaux et où le revenu médian est très faible (en dessous de 14 680 euros)¹⁷. C'est également cette même population qui est la plus concernée par le chômage. Selon l'Insee, les plus touchés par le chômage sont les jeunes sans diplôme, issus d'un milieu défavorisé ou de l'immigration. Ils connaissent un taux de chômage (47 %) cinq fois supérieur aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (10 %)¹⁸. À cette accentuation des besoins traditionnels s'ajoutent des exigences et des défis d'une nature nouvelle pour la prévention spécialisée par rapport aux méthodes qui avaient été mises en place jusqu'alors. Comme le signale le rapport du groupe de travail interinstitutionnel, le public de la prévention spécialisée connaît aussi une transformation très profonde de sa sociologie. Cela se traduit par une remise en cause sociétale des liens de sociabilité traditionnels que sont la famille, l'école et le travail. Les résultats du rapport Bouziane mettent également en avant le fait que la prévention spécialisée est confrontée à de nouveaux enjeux susceptibles de bouleverser les méthodes de travail des éducateurs. Le rapport cite en premier lieu la présence massive des jeunes sur les réseaux sociaux. Les risques de marginalisation des jeunes ne sont plus uniquement physiques mais également numériques. Sur Internet, les jeunes sont exposés aux propagandes sectaires et extrémistes ou encore au cyber harcèlement. L'usage excessif du smartphone peut également perturber leur scolarité en dispersant leur attention en classe, en parasitant le travail scolaire à la maison ou encore en diminuant les temps de sommeil. L'utilisation abusive du smartphone peut également engendrer des conflits familiaux néfastes pour l'équilibre social des adolescents. Ces nouvelles problématiques viennent réinterroger les pratiques orthodoxes des éducateurs de prévention.

¹⁷ Source : Insee - Données 2013 – © Observatoire des inégalités

¹⁸ Ibid

1.1.2 Les pratiques éducatives orthodoxes

Le travail de rue, une démarche de proximité physique

Pour définir le travail de rue, je me suis tout au long de ce sous-chapitre aidé du Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde. Il s'agit d'un ouvrage collectif réalisé par des acteurs du réseau international des travailleurs sociaux de rue souhaitant partager leur réflexion sur le travail de rue.

La rue dans sa définition la plus simple est une « *voie bordée, au moins en partie, de maisons, dans une agglomération* »¹⁹. Dans les faits, elle est un espace public, un lieu privilégié d'expression politique ou artistique, de convivialité et de lien social. La rue, dans nos villes comme dans notre banlieue est aussi le lieu de toutes les exclusions. Elle est à la fois un facteur de socialisation et de responsabilisation mais aussi l'image d'une société qui peine à donner une place et un avenir à chacun des siens. « Les gamins des rues », ceux qui jouent dans l'espace public à toutes les heures et par tous les temps ou qui attendent au pied d'une tour ou ailleurs dans la rue, en sont les tristes exemples. C'est inquiets pour ces jeunes que les premiers éducateurs de prévention vont s'investir dans un travail social de rue avec l'objectif de lutter contre le dénuement. Ils agissent en ville, dans la rue en relation avec un point fixe repérable, parfois un local. En équipe, ils tentent de faire du positif avec du négatif en proposant à des publics en rupture ou potentiellement en rupture un accompagnement relationnel qui leur permette une évolution personnelle, une insertion et une participation à la vie sociale. L'apport relationnel de l'éducateur de rue nécessite donc présence et implication, partage du vécu, proposition et médiation. En occupant les interstices, l'éducateur de prévention, par sa présence physique régulière, constitue un trait d'union entre les habitants et les dispositifs de droit commun. Cette pratique spécifique sera officiellement reconnue par les articles 40 et 45 du code de l'action sociale et des familles²⁰ pour qui la mission de la prévention spécialisée est :

- « *Organiser, dans des lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles* » (art.40).

¹⁹ © 2018 Dictionnaires Le Robert - Le Petit Robert de la langue française

²⁰ <https://www.legifrance.gouv.fr>

- « Dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. Ces actions comprennent des actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et familles en difficultés ou en rupture avec leur milieu » (art.45)

Véritable figure de proue de la prévention spécialisée, le travail de rue consiste à conduire un travail d'observation et de veille, de tisser des relations avec les jeunes, de leur proposer des activités de prévention en dehors du temps scolaire. Ce travail repose sur une approche de proximité que la prévention spécialisée nomme "Présence Sociale". Elle peut se décliner sous différentes formes : la présence aux abords et dans les équipements, la participation aux temps forts de la vie du quartier, l'accueil informel au local de proximité et le travail de rue qui représente la forme la plus connue. Il s'agit d'être là, disponible, présent dans le quartier, pour observer, recueillir et entendre les questionnements, les attentes et la parole des habitants. Cette période d'observation permet une connaissance fine du quartier, de ses institutions, des pratiques des jeunes, des rythmes de présence et d'absence, des temps forts de rassemblement ou de dilution des groupes. Ces éléments permettent à l'éducateur de repérer les moments et les endroits où il peut le plus pertinemment se faire accepter. L'observation sur le terrain est donc primordiale et permet d'éviter d'être perçu comme dangereux ou étrange. Pour les éducateurs, le travail de rue permet d'être le plus facilement et le plus simplement accessibles pour un public d'enfants, de jeunes et d'adultes vivant dans des conditions précaires et subissant des formes multiples d'exclusion. Par sa proximité ou son intégration dans les milieux les plus exclus, le travailleur de rue constitue le premier et le dernier maillon de la chaîne éducative et de l'aide sociale, lorsque toutes les autres instances ont failli. Le travail de rue privilégie une approche innovante de proximité où le public joue un rôle prédominant dans l'action, tant à ses débuts (la demande) que dans son déroulement (l'accompagnement). C'est la relation de confiance établie avec le sujet qui va briser son silence et permettre de lui apporter un soutien. Toutefois, l'idée qui sous-tend le travail de rue n'est pas de sortir la personne de la rue ou de son milieu de vie « à tout prix ». Le travail d'accompagnement consiste d'abord à favoriser l'estime de soi, à développer les compétences personnelles et à susciter une participation à la vie sociale. Ainsi, dans le respect des principes fondamentaux des personnes, le travail de rue vise à protéger et à donner aux publics les plus vulnérables les moyens de se protéger.

Dans le travail de rue, la relation à l'individu ou au collectif d'individus en tant que "sujet" est considérée comme fondamentale. Le travail de rue a pour but de contribuer à ce que chacun puisse reconnaître et faire reconnaître sa valeur en tant qu'être singulier et qu'acteur de sa propre vie. Ainsi, pour compenser les pressions qui réduisent les individus et les collectivités au statut d'objet (symptômes, stigmates, statistiques, etc.), les travailleurs de rue s'activent à défendre la primauté de l'être humain (Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde, 2008). Néanmoins, dire que le sujet est au centre n'est pas suffisant et ne va pas toujours de soi. En effet, parfois « le sujet est rare ou difficile » et la tentation socio-éducative « de faire à la place de » et de prédéfinir les scénarios d'autrui existe. Plus encore, les contextes politiques et institutionnels ne permettent pas toujours ce retour du sujet. Toujours selon le guide international sur la méthodologie du travail de rue, il n'est pas rare de rencontrer des travailleurs de rue coincés entre un programme d'activités bouclé et une commande d'accompagnement de type « descendant » qui n'est donc pas le fruit d'une demande des intéressés. C'est le cas pour les TIC. Les financeurs publics de prévention demandent aux éducateurs d'intervenir par l'angle des risques alors que les jeunes n'expriment pas ou peu de sentiment de danger. Ainsi, les éducateurs de rue de l'EPDA sont parfois tiraillés entre une commande publique qui ne correspond pas toujours à la réalité des besoins des jeunes.

Le travail de rue, une éducation du dehors.

Par son implication directe dans les milieux de socialisation des jeunes, le travailleur de rue est à la fois un témoin privilégié des difficultés spécifiques de la jeunesse et un médiateur qui accompagne le jeune dans son cheminement existentiel et social. Pour les jeunes en rupture, à distance ou exclus des espaces primaires de socialisation et d'insertion sociale que sont la famille, l'école et ensuite le travail, la rue devient un espace supplétif de socialisation. La rue est en effet un espace public que chacun s'approprie en fonction de sa situation et de ses besoins. La rue devient alors un lieu crucial de négociation entre ceux qui s'y sédentarisent pour vivre ou survivre et ceux qui veulent en maximiser l'efficacité socioéconomique et l'encadrement sécuritaire. *« Ainsi, à travers des rapports sociaux souvent tendus, la rue fait l'objet d'une lutte entre divers modes d'appropriation, avec d'une part un mouvement de privatisation libérale de cet espace public de plus en plus géré selon une logique de la propriété privée et avec d'autre part une démarche de socialisation marginalisée mobilisant l'espace public comme lieu d'existence privée et de bricolage »*

identitaire »²¹. En s'invitant dans cet espace de négociation, le travailleur de rue a pour objectif de découvrir comment les personnes et les groupes en rupture sociale s'approprient la rue. Investir les lieux de transaction et d'appartenance de ceux qui fréquentent ou habitent la rue représente un des défis importants du travailleur de rue. En s'appropriant les repères normatifs qui encadrent l'espace public, l'éducateur de rue tente de comprendre la manière dont certains adoptent ce lieu. Pour les jeunes, la rue peut représenter aussi bien un espace de fuite, de protection, de prise de risques, d'expression, qu'un espace d'apprentissage, de divertissement et de plaisir. La rue n'est donc pas que le bitume, ce sont aussi les squares, les places, les trottoirs, les centres commerciaux, les halls d'immeuble, les cages d'escaliers et depuis quelques années, les réseaux sociaux en ligne. La rue numérique est un nouveau territoire, peu exploré des éducateurs de prévention. Elle est perçue comme étant l'espace intime des jeunes qu'il faut respecter mais aussi comme un espace d'échanges virtuels déshumanisant. La rue numérique a longtemps été déconsidérée voire impensable par la prévention spécialisée. Aujourd'hui encore, elle est peu investie par les éducateurs. Elle est même source d'embarras car les éducateurs sont en difficulté pour composer avec et l'intégrer à leurs pratiques.

Les actions collectives, espace de partage

Pour la sociologie des minorités, des mouvements sociaux et des organisations, « *l'action collective signifie toutes formes d'actions organisées et entreprises par un ensemble d'individus en vue d'atteindre des objectifs communs et d'en partager les profits.* »²² Pour Le Réseau international des travailleurs sociaux de rue, « *l'action collective peut être une porte d'entrée, un passage, une continuité ou un résultat de l'action globale. Elle consiste à accompagner des groupes d'individus à travers différentes activités qui permettent la rencontre, le renforcement du lien, la relation de confiance et des visées socio-éducatives* »²³. Lorsque le travailleur de rue joue un rôle plus important dans l'organisation de l'activité celle-ci s'apparente davantage à une animation collective ou socioculturelle.

²¹ <http://attrueq.org/wp-content/uploads/2016/12/Guide-international-de-m%C3%A9thodologie-FR.pdf>

²² Dictionnaire des Idées & Notions en Sciences sociales de Encyclopédisa Universalis

²³ <http://attrueq.org/wp-content/uploads/2016/12/Guide-international-de-m%C3%A9thodologie-FR.pdf>

À l'E.P.D.A de prévention, comme dans la majorité des clubs de prévention, l'action collective représente une pratique phare. Protéiforme, elle se décline aussi bien en une activité loisirs, un séjour éducatif, un chantier ou encore une action bénévole. Ceci étant quelle que soit sa forme, elle est conçue pour développer tout ce qui favorise chez les jeunes une meilleure relation à leur propre corps, au groupe et au milieu extérieur. Il s'agit de faire émerger et de valoriser les capacités des jeunes, de les confronter à la vie de groupe, à son organisation, à sa gestion, à la négociation de sa place, de renouer avec des valeurs comme le respect de l'autre, la solidarité et la communication. Elle s'inscrit dans une relation et un processus éducatif faisant l'objet d'échanges, de temps de préparation, de construction avec les jeunes. Conçue dans ce sens, elle permet à des jeunes de faire l'expérience de la conception et de la mise en œuvre d'un projet pour se projeter dans un avenir accessible.

Les actions ou activités collectives peuvent être de trois types :

- Les activités spontanées : il s'agit d'activités proposées dans l'espace public et d'accès libre pour les participants. Ce type d'activités constitue un moyen idéal de prise ou de reprise de contact avec un public. Par conséquent, l'activité spontanée est un outil particulièrement adapté au travail social de rue. (Ex : un match de football, une partie de cartes ou un jeu de société, etc.)

- Les activités balisées : par opposition aux activités spontanées. Les activités balisées concernent un groupe spécifique dont le nombre de participants est connu à l'avance. Contrairement aux activités spontanées, la durée et le déroulement des activités balisées sont programmés et annoncés à l'avance (Ex, une sortie ski, un cinéma, un restaurant, etc.)

- Les projets : en référence à la pédagogie du projet, il s'agit en fait d'un processus plus ambitieux et constitué de plusieurs étapes, chaque étape étant en soi une activité collective. (Ex. : un chantier éducatif, un séjour éducatif, une fête de quartier, etc.)

Ces trois types d'activités sont énoncés selon un ordre logique de l'évolution de la relation. Les activités spontanées sont une première étape permettant d'entrer en contact, en toute simplicité et avec un engagement minimum des uns envers les autres. Si celles-ci se déroulent bien, qu'elles procurent du plaisir à ses participants (tant aux travailleurs qu'au public) et qu'un respect mutuel se fait sentir, l'éducateur peut passer à la seconde étape :

l'activité structurée. Enfin, quand une série d'activités structurées s'est réalisée avec succès et que l'éducateur a, petit à petit, impliqué les bénéficiaires dans la prise de responsabilités à tous les niveaux, il peut alors tenter de construire avec eux un réel projet d'envergure. Lors de ces activités collectives, le smartphone est présent par le biais des jeunes qui l'utilisent massivement. Il est rarement introduit par les éducateurs qui d'ailleurs subissent très souvent sa présence. Sa place et ses impacts sont rarement pensés de manière éducative. Il est considéré comme une question annexe voire un perturbateur de l'activité. Par conséquent, il est rarement envisagé comme un outil de socialisation pouvant contribuer à l'objectif de socialisation de l'activité collective. Pourtant, les jeunes l'utilisent pour s'insérer dans la société numérique actuelle.

Les chantiers éducatifs, un avant-goût de la vie d'adulte

Le chantier éducatif est une pratique éducative courante des éducateurs de prévention. Il s'agit d'une activité de production de services ou de rénovation, réalisée par des jeunes âgés de 14 à 18 ans (hors temps scolaire pour les 14-16 ans) encadrés les éducateurs. Le chantier éducatif est régi par le Code du Travail : Article L 211-1, R211-1 et la Circulaire DAS-DGEFP 99-27 du 29 juin 1999. Il répond généralement à une demande de prestation d'un commanditaire extérieur (collectivité, bailleur social...). Il permet à des jeunes d'avoir une première expérience professionnelle. Néanmoins, il se situe en amont des dispositifs « classiques » d'insertion professionnelle et est plutôt axé sur la modification des comportements, la réduction des risques d'exclusion ou de marginalisation. Les jeunes effectuant un chantier disposent d'un contrat de travail et d'une fiche de rémunération. Les principaux chantiers portent sur l'entretien des espaces verts, la rénovation de mobiliers urbains ou encore la mise en peinture de cages d'escalier. Bien que le numérique soit une technologie présente et à venir importante dans le monde du travail, il n'existe pas ou peu de chantier éducatif nécessitant l'usage d'outils numériques. Toutefois, le numérique est présent sur les chantiers par le biais des smartphones des jeunes utilisés par les jeunes pour se divertir et communiquer avec leurs amis. Ces usages sont souvent source de tensions entre les jeunes et certains éducateurs pour qui le smartphone est inacceptable sur les chantiers.

L'accompagnement individualisé, une relation de personnalisée.

En prévention spécialisée, l'accompagnement individualisé se compose d'un ensemble de réponses singulières aux demandes d'aides formulées par des jeunes en difficultés. Par l'écoute et le dialogue, l'éducateur aide le jeune à voir plus clair dans les difficultés qu'il éprouve et à découvrir la meilleure façon de les surmonter. L'objectif est qu'il soit artisan de sa propre éducation. Ce travail s'appuie sur une relation de confiance et une évaluation fine de la situation. Il est très diversifié et peut aller d'une aide ponctuelle jusqu'à un véritable suivi éducatif au long court. L'accompagnement éducatif individualisé induit une notion de durée sur un engagement réciproque qui peut être redéfini suivant l'évolution des rapports ou des démarches du jeune. En fonction de l'âge de ce dernier, l'accompagnement est différent. Pour les plus jeunes, l'accompagnement est davantage lié à la famille ou à l'école. Pour les « grands », les éducateurs interviennent sur des éléments concrets de difficultés. Ils accompagnent les jeunes vers le droit commun, que ce soit en matière de scolarité, de santé, de justice, de logement, de loisirs, de travail. Par le biais d'entretiens individuels, les éducateurs amènent le jeune à prendre conscience de sa situation, à faire le point sur ce qu'il veut et peut faire. En fonction du jeune, de son parcours, l'éducateur accompagne physiquement les personnes. C'est également lors de ces accompagnements individuels qu'il rencontre les familles. Il échange avec elles sur les difficultés qu'elles rencontrent avec leurs enfants puis essaie de mettre en place des modes relationnels qui soient moins conflictuels. Il les aide à poser et maintenir un cadre éducatif suffisamment structurant pour l'enfant²⁴. Comme pour le travail de rue et l'activité collective de socialisation, la place du smartphone et des TIC dans l'accompagnement individuel est peu ou prou pensée de manière éducative. Le smartphone s'invite dans la relation d'accompagnement par les usages des jeunes. Des usages qui, généralement, sont perçus par les éducateurs comme déplacés voire irrespectueux. Le smartphone n'est pas envisagé comme un outil d'aide à l'accompagnement individualisé. Il est parfois même désigné comme un ennemi de la relation présenteielle.

En explicitant dans ce chapitre les trois principales pratiques des éducateurs de prévention, je comprends que celles-ci nécessitent : des rencontres physiques régulières, une présence psychique et un respect des normes sociales. Avec la démocratisation du smartphone chez

²⁴ Rapport d'activité 2005 de l'ADSEA 86

les jeunes mais aussi dans l'ensemble de la société, ces trois conditions sont bousculées. Les jeunes font des rencontres et échangent massivement via Internet. En présence des éducateurs, que ce soit sur des temps de rue, des activités collectives ou un accompagnement individuel, ils pratiquent d'autres activités à partir de leur smartphone. Ils peuvent partager un repas avec des éducateurs et en même temps via leur smartphone discuter avec des amis, regarder une vidéo ou encore consulter les résultats sportifs de la journée. Utiliser leur smartphone pour écouter de la musique et prendre des photos alors qu'ils sont en chantier éducatif ne les interroge guère sur les règles et normes au travail. Ces situations quotidiennes éprouvent certains éducateurs qui se retrouvent en difficulté pour instaurer une relation éducative avec les jeunes et les accompagner au mieux vers la société des adultes. Ainsi, pour tenter de saisir au mieux ce qui se joue dans les difficultés que connaissent les éducateurs, le concept "d'épreuve" me paraît être pertinent.

1.2 La culture numérique des jeunes, une épreuve pour les éducateurs

1.2.1 L'épreuve comme concept pivot

Le mot « Épreuve » qui date du 12^{ème} siècle provient d'éprouver, via la formation du préfixe é et de preuve (Le Petit Robert, 2000 : 897-899). L'épreuve, en tant qu'« Action d'éprouver (qqch. ou qqn.) », comprend trois sens :

- l'épreuve comme situation pénible, qu'il faut traverser avec courage en éprouvant de la peine ;
- l'épreuve comme moyen de juger la valeur d'une idée, d'une œuvre, d'une personne, de la valeur d'une chose – notamment en vue de conférer une qualité, un classement, etc. ;
- « Expérience impliquant un résultat aléatoire » (Le Petit Robert).

En sciences sociales, « l'épreuve » est mobilisée par plusieurs chercheurs (Bruno Latour, Luc Boltanski, Michel Foucault, Bertrand Ravon, Pierre Vidal-Nacquet ou encore Danilo Martuccelli). Leurs travaux mobilisent « l'épreuve » à des degrés d'importance divers et avec des perspectives théoriques très différentes, voire opposées. Sans chercher à les articuler ou les unifier, Stéphane Pezé²⁵ en a extrait quatre grandes caractéristiques pour

²⁵ Stéphane Pezé. Les managers à l'épreuve de la souffrance de leurs collaborateurs : de la compassion à la régulation. La Revue des Conditions de Travail, ANACT, 2014, 1, pp.171-178. <halshs-01079377>

construire une catégorie descriptive²⁶ qui me semble pertinente de reprendre pour alimenter ma recherche. Celui-ci définit l'épreuve comme, une situation d'affrontement, un révélateur de « quelque chose » en levant une incertitude, une articulation entre le vécu individuel et la dimension historique et sociale. Bien que l'épreuve se situe à un niveau d'analyse individuel, il est possible de l'utiliser pour étudier les épreuves traversées par des groupes à condition de conserver en mémoire que les individus de ces collectifs peuvent vivre la même épreuve de façon variable (S. Pezé, 2014). Aussi, il me paraît indispensable de préciser que la sociologie des épreuves à laquelle je me réfère, a pour objectif « *de décrire et comprendre comment les individus font face à des changements, mais aussi à parvenir à une intelligence spécifique des structures et des phénomènes de société* ». ²⁷ Dès lors, « *ce ne sont plus les états existentiels qui se trouvent au fondement du saisissement des épreuves défis mais l'histoire et les rapports sociaux* »²⁸. Par conséquent, « *le périmètre, la variété et la nature des épreuves s'élargissent. Ce n'est plus la condition humaine et ses invariants anthropologiques (l'angoisse, la mort...) qui sont à l'honneur, mais un nombre bien plus important et diversifié d'expériences sociales.* »²⁹. Ainsi, les objets éprouvés peuvent être des qualités (la patience, la générosité, le courage, etc.) ou des capacités (intelligence, compétences, connaissances, etc.). L'épreuve est épreuve de quelque chose ou de plusieurs choses qui en même temps font l'objet d'une évaluation. Elle induit un jugement porté en rapport à un référentiel plus ou moins explicite et légitime qui peut lui-même être mis à l'épreuve et faire l'objet d'une régulation. Dans ce travail de recherche, « l'épreuve » est la pratique ou les pratiques numériques des jeunes, et les éprouvés les éducateurs de prévention. Leurs pratiques éducatives orthodoxes sont bousculées aussi bien positivement que négativement. Les éducateurs semblent être confrontés à des épreuves de professionnalité. J'utilise ce concept développé entre autres par B. Ravon, car il me permet avant tout d'approfondir « *l'indétermination* » ³⁰, le doute, l'embarras et la remise en cause de savoirs professionnels qui bousculent la professionnalité des éducateurs confrontés aux pratiques numériques des jeunes. Comme le décrit B Ravon, les éducateurs font face à des situations où l'indétermination s'impose, « *les diagnostics deviennent discutables, les savoirs*

²⁶ Une catégorie descriptive renvoie à une « étiquette mise sur des phénomènes à expliquer », ce qui la différencie d'un concept qui constitue « un outil d'explication » dans le cadre d'une théorie plus générale (Dumez, 2011: 77).

²⁷ Ibid

²⁸ Ibid

²⁹ Ibid

³⁰ Ravon Bertrand, Vidal-Naquet Pierre, « Les épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail social », *Rhizome*, 2018/1 (N° 67), p. 74-81.

prédéfinis s'avèrent insuffisants et ne garantissent plus la validité de l'action, et ne suffisent donc pas à justifier et orienter l'action »³¹. Aussi, je tiens à préciser que l'intensité des épreuves que B Ravon décrit au travers de « l'épreuve de professionnalité » n'est pas comparable à celle vécue par les éducateurs de prévention que j'ai observée. Néanmoins, elles s'en rapprochent tout de même. Pour comprendre ce que recouvre cette épreuve des professionnels, j'ai choisi d'adjoindre le concept de « culture numérique juvénile » tel qu'il a été défini par F. Dauphin. À la croisée de la notion de "culture numérique" et celle de "culture juvénile", ce concept me paraît être approprié pour définir les usages et comportements des jeunes possédant un smartphone. Aussi, en le mettant en perspective avec les modes d'action orthodoxes des éducateurs, il me permettra de faire la lumière sur les tensions existantes. Néanmoins, avant d'aborder ce concept, il me semble intéressant de définir les notions de culture et culture numérique.

1.2.2 La culture juvénile

Le concept de "culture " me paraît être un élément théorique essentiel pour la compréhension de mon objet de recherche. Ce terme revient à plusieurs reprises dans mes recherches, culture numérique, culture juvénile, culture du travail social, sans vraiment le définir clairement. La notion de culture a suscité en sciences sociales des travaux abondants et contradictoires (Fleury, 2011). Ainsi, les sociologues distinguent habituellement trois sens du mot culture : « *la culture comme style de vie, la culture comme comportement déclaratif, la culture comme corpus d'œuvres valorisées* » (Passeron, 1991). Pour ma part, j'ai fait le choix de m'appuyer sur la définition de Guy Rocher pour qui la culture est « *un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte* »³². Cette définition est, me semble-t-il, celle qui définit le mieux le sens de la notion de culture telle qu'elle est utilisée dans les concepts de culture juvénile ou culture numérique. Aussi, toute société se caractérise par une culture qui s'impose aux individus qui la composent. Au sein de cette culture, il existe des groupes sociaux qui ont aussi leur propre culture, par exemple les jeunes. La culture juvénile,

³¹ Bertrand Ravon et Pierre Vidal-Naquet, « L'épreuve de professionnalité : de la dynamique d'usure à la dynamique réflexive », Sociologies [En ligne], Dossiers, Relation d'aide et de soin et épreuves de professionnalité, mis en ligne le 16 juin 2016, consulté le 07 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5363>

³² Guy Rocher, Introduction à la sociologie, Première partie : L'action sociale, chapitre 4, pp. 101-127. Montréal : Les Éditions Hurtubise HMH Itée, 3e édition, 1995, 685 pp.

la culture jeune ou tout simplement la jeunesse est une catégorie aux contours incertains. Pour la sociologie, elle est avant tout un passage dont les frontières et la définition ont évolué au cours de l'histoire et se modulent selon les situations sociales. D'après M. Bernard, c'est au cours du 20^e siècle que la jeunesse s'affirme dans les représentations collectives comme une période située entre l'enfance et l'âge adulte. Cette reconnaissance sociale d'une classe d'âge s'explique par l'allongement de la durée des études, les relations nouvelles entre parents et adolescents dans un cadre de vie urbain ou encore la promotion de l'image de la jeunesse dans la publicité et les médias. L'affirmation de la jeunesse s'accompagne également de la revendication d'une culture spécifique. Dans cette optique, le jeune se distinguerait des autres classes d'âges par une culture commune, qui dépasserait les clivages sociaux du fait de l'émergence de la culture de masse. Cette "culture jeune", d'abord musicale, ensuite cinématographique et audiovisuelle, est l'un des aspects les plus marquants de l'histoire culturelle du monde occidental dans la seconde moitié du 20^e siècle au même titre que l'émergence de la "culture de masse" (M. Bernard, 2006). Pour O. Galland, l'invention de la jeunesse, en tant que catégorie de pensée, est liée à deux événements. Le premier est l'émergence de l'individu et de l'intimité familiale comme valeur. Le second est le développement par la philosophie des Lumières de l'idée, que l'éducation peut permettre à la personne de sortir de sa condition sociale d'origine. Ainsi, après avoir représenté une période d'attente et d'inaccomplissement, la jeunesse devient l'âge de l'éducation et de la préparation à la condition adulte.

Tantôt envisagés comme force de progrès, tantôt représentés comme une menace, les jeunes constituent une catégorie à travers laquelle la société continue d'exprimer ses craintes et ses espoirs. Pour le sociologue Edgar Morin « *l'adolescence surgit en classe d'âge dans le milieu du 20^e siècle, incontestablement sous la stimulation permanente du capitalisme du spectacle et de l'imaginaire* »³³. Il énumère les éléments sur lesquels se cristallise cette identité générationnelle : des vêtements (le jean, le polo, le tee-shirt, le blouson de cuir), différents biens de consommation (l'électrophone, la guitare électrique, le transistor, le 45 tours), un vocabulaire spécifique. Ces éléments sont toujours d'actualité, néanmoins, d'après O. Galland, la singularité des jeunes réside aujourd'hui dans leur adhésion à une "culture des pairs", conséquence d'une nouvelle autonomie relationnelle, où les nouvelles technologies

³³ Mathias Bernard, « La "culture jeune", objet d'histoire ? », Siècles [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 20 février 2014, consulté le 14 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/1465>

communicationnelles prennent toute leur place. À rebours d'une sociologie de la domination, O. Galland met en avant l'idée d'un éclectisme culturel propre à la période juvénile et accorde une place importante à la "sociabilité horizontale". (O. Galland, 2011). Dans cette logique, les cultures juvéniles actuelles sont marquées par un cosmopolitisme croissant qui reconfigure les références et les imaginaires culturels générationnels. La globalisation des industries culturelles et la circulation croissante des produits permise par le numérique sont des causes majeures de cette cosmopolitanisation des cultures jeunes. (S. Octobre, 2016)

1.2.3 La culture numérique, une révolution pervasive

Les cultures juvéniles et les TIC sont étroitement liées car les jeunes ont toujours été parmi les moteurs de diffusion des technologies. La révolution de la hi-fi, de l'enregistrement, de la radio et de la télévision s'est faite grâce à eux. Ce fut également le cas pour le développement de matériel ambulateur et individualisé (walkman, discman, MP3 puis MP4, smartphone, tablettes, etc.), le succès des appareils de jeux vidéo, de l'ordinateur et de l'internet. (S. Octobre, 2016). À l'heure actuelle, les technologies utilisées par les jeunes sont exclusivement des technologies numériques. En France, pour tenter de qualifier ces pratiques qui ont émergé grâce au développement des technologies, plusieurs expressions différentes ont été utilisées au cours des années. Parmi les plus fréquentes, je retrouve "nouvelles technologies" ou "nouvelles technologies de l'information et de la communication", "nouveaux médias", "environnements virtuels" ou plus simplement d'informatique ou d'électronique. Chacune de ces expressions met en valeur un aspect particulier des pratiques des technologies qui avec le temps évoluent et deviennent parfois désuètes.

Aujourd'hui, c'est le terme "numérique" qui est le plus utilisé en France. Ce dernier a pour origine la technique de reproduction sur laquelle est basée la majorité des technologies électroniques qui nous entourent. Étymologiquement, l'adjectif "numérique" vient du latin "numerus" ("nombre", "multitude") et signifie "représentation par nombres". Le mot "numérique" renvoie donc au processus de numérisation qui consiste à reproduire techniquement les valeurs d'un phénomène physique (M. Vitali-Rosati, 2014). Dans cette optique, le développement du numérique s'inscrit dans l'effort toujours plus grand de l'Homme à déléguer son travail aux machines (S. Vial, 2013). Au Moyen Âge, les mécanismes de bois actionnés par la force de l'eau se substituaient au travail manuel. À

l'époque moderne, le travail physique est confié aux machines. Aujourd'hui, c'est l'effort mental qui est délégué aux ordinateurs. Après la mécanisation du travail corporel, nous sommes désormais dans l'ère de la numérisation du travail mental (S. Vial, 2013). Cette machinisation du calcul est l'innovation technique fondamentale de notre époque et le début d'une révolution technique qui est "la révolution numérique". Cette dernière est considérée comme la troisième révolution technique de l'histoire moderne de l'Occident.

Toutefois, le "numérique" n'est pas seulement une technique de reproduction qui s'oppose à l'analogique, mais comme le précise M. Vitali-Rosati, c'est « *une véritable culture, avec des enjeux sociaux, politiques et éthiques fondamentaux et qu'il est urgent d'analyser et de prendre en compte* »³⁴. Il est devenu l'espace dans lequel nous vivons. Il détermine et façonne notre monde et notre culture. Malgré cela, le numérique et la technique de manière générale n'ont été étudiés que très tardivement par la sociologie. Dominique Boullier dans son ouvrage « Sociologie du numérique », rappelle qu'au regard de l'histoire, c'est seulement avec l'émergence récente des STS (Science and technology studies) durant les années 1960-1970 que la sociologie a pris au sérieux « *ce mode d'existence* » (Boullier, 2016 :102) qu'est la technique. En étudiant la manière dont les facteurs sociaux, politiques ou culturels interviennent dans les innovations technologiques, et comment en retour, ces dernières modifient la société, le politique ou la culture, les STS contribueront à faire naître en France, dès le début des années 80, la sociologie des usages. Influencée par le courant de l'autonomie sociale, elle montrera avec les travaux de De Certeau³⁵ que l'usage ne se réduit pas aux seules formes d'utilisation prescrites par la technique. L'utilisateur des TIC n'est pas un consommateur passif mais un véritable acteur. Aussi, la sociologie des usages mettra en exergue, à travers la théorie de l'acteur réseau de Bruno Latour et Michel Callon, qu'il n'existe pas d'extériorité de la technique à la société. La dimension sociale est incorporée dans la conception même de l'objet technique. Par ailleurs, la sociologie des usages nous apprend également que la construction de ses usages se fonde sur des processus mettant en jeu l'identité personnelle et l'identité sociale. Enfin, les TIC sont source de nouvelles formes d'échange social, de stratégies de distinction, de marquage social ou de "démarquage social"

³⁴ Vitali-Rosati Marcello (2014). "Pour une définition du "numérique"", in E. Sinatra Michael, Vitali-Rosati Marcello (édité par), Pratiques de l'édition numérique, collection « Parcours Numériques », Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 63-75,

³⁵ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Gallimard, 1990, 349 p.

(D. Boullier) par rapport aux enfermements des structures d'appartenances professionnelles ou familiales.

La sociabilité évolue et l'influence des TIC sur celle-ci inquiète certains éducateurs de prévention. Pour certains chercheurs en sciences sociales tels que R. Putnam, elle est le signe d'un déclin. R. Putnam dénonce une diminution des contacts en face à face et une montée de l'isolement et de la solitude. Pour cela, R Putnam s'appuie sur des données relatives à l'évolution des relations sociales aux USA qui montrent une baisse de la participation politique, civique, religieuse, syndicale, mais aussi des relations sociales telles que les sorties ou les repas familiaux. La thèse de Putnam a suscité de nombreux débats aux États-Unis mais aussi en France. Elle a été fortement contestée notamment par Degenne et Forsé qui dans leur ouvrage « Définir et analyser les réseaux sociaux » défendent la thèse d'une "différenciation" de la sociabilité plutôt que celle du "déclin". Selon eux, les réseaux de sociabilité seraient devenus progressivement moins homogènes, moins imperméables et plus entrelacés, et cela, avant même l'explosion des nouvelles technologies de communication. Aujourd'hui, avec les TIC et l'utilisation importante des réseaux sociaux en ligne, certains parlent de l'avènement d'une "nouvelle sociabilité" (Casilli, 2010), profondément transformée et renouvelée : La "sociabilité à distance" (Flichy, 2005). Néanmoins, d'après P. Mercklé, ces analyses nuancées ne sont guère entendues et l'idée d'un déclin de la sociabilité reste très largement répandue.

Pour le champ du travail social, la révolution numérique présente un double paradoxe. Premièrement, l'arrivée des NTIC semble engendrer des problèmes sociaux et de l'exclusion sociale en même temps qu'elle les élimine. Par exemple, certaines technologies de communication peuvent améliorer de façon considérable la qualité de vie d'un grand nombre de personnes ayant des limitations fonctionnelles (Latulipe, 1999 ; Steyeart et al., 1996). D'un autre côté, elles entraînent des mises à pied massives dans des secteurs de l'emploi devenus automatisés (téléphonistes, caissières ; Firbank, 1995)³⁶. Deuxièmement, alors que les outils numériques offrent de nouvelles perspectives pour briser l'isolement, ils sont encore souvent perçus comme déshumanisants dans des champs de pratiques fondées largement sur la relation d'aide personnalisée. Ainsi, les difficultés des travailleurs sociaux

³⁶Cité dans Bouchard, L. & Ducharme, M. (2000). Les défis posés au travail social à l'ère des technologies de l'information. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 119–136. doi:10.7202/000009a

à utiliser les outils numériques à des fins professionnelles résident d'abord dans le fait que le travail social a souvent opposé les normes et rationalités appartenant à l'univers de la technique à celles des relations humaines (L. Bouchard, 2000). Par conséquent, les travailleurs sociaux craignent « *la déshumanisation des services ainsi que la mécanisation et la standardisation des contenus et des tâches* »³⁷. Si le travail social est concerné par les percées technologiques qui affectent sa pratique, c'est que la déontologie et l'épistémologie du travail social reposent sur des fondements en perpétuelle tension entre, d'une part, le paradigme scientifique et, d'autre part, des courants d'influences religieuses, humanistes ou altruistes (Moffat, 1993 : 44)³⁸. D'autres parlent aussi d'opposition dynamique entre l'adaptation sociale technico-productiviste et le changement social (Mercier, 1998)³⁹. De plus, les TIC forcent les travailleurs sociaux à revoir leur organisation du travail et leurs stratégies d'interventions face à l'apparition de nouveaux comportements générés par la révolution numérique.

Pour percevoir plus en profondeur l'ampleur des changements sociaux qu'induit le numérique, j'ai trouvé utile de mobiliser les récents travaux anthropologiques à ce sujet. Ces derniers montrent que la révolution numérique n'est pas uniquement un événement historique propre à l'histoire des techniques, c'est aussi un événement philosophique qui impacte notre expérience phénoménologique du monde. Ainsi, S. Vial « *percevoir à l'ère numérique, c'est être contraint de renégocier l'acte de perception lui-même, au sens où les êtres numériques nous obligent à forger des perceptions nouvelles (..)* » (Vial, 2013 : 97). Cette renégociation ne se fait pas spontanément. Elle exige de nous un véritable effort phénoménologique, psychique et social, car la révolution numérique est une révolution sociale. À ce sujet, P. Beckouche rejoint l'analyse de S.Vial, en affirmant que le tournant numérique n'est pas uniquement technologique mais aussi anthropologique, car il affecte les pratiques sociales, les normes et les politiques publiques. Dans sa "Critique de la raison numérique", É. Sadin mentionne, de son côté, l'émergence d'une nouvelle normativité. Il est rejoint par M. Doueïhi, pour qui le "numérique" est un événement culturel produisant des bouleversements qui « *ont induit des pratiques de masse, qui instaurent vite de nouvelles normes culturelles, et celles-ci remettent en cause des conventions et traditions établies* ». Toujours selon cet auteur, « *la mutation induite par le numérique touche à la stabilité des*

³⁷ Ibid

³⁸ Ibid

³⁹ Ibid

objets hérités de la culture de l'imprimé ainsi qu'à leur fonction symbolique. Elle transforme nos pratiques courantes et modifie la nature des objets de notre savoir comme de l'espace censé l'accueillir et le faire circuler (Doueïhi, 2011 : p 10). Ces changements se traduisent au quotidien par une hybridation de nos comportements, entre le numérique et le classique, entre la machine et l'homme.

1.2.4 Le smartphone, support de nouvelles sociabilités prisées par les jeunes

Comme je viens de le mettre en relief dans le chapitre précédent, la technique est devenue un lieu de sociabilité sans précédent notamment chez les jeunes générations. Le smartphone, objet issu des technologies numériques, en est le meilleur exemple. D'abord réservé à une élite et perçu par la société comme étant destiné à ceux qui en ont vraiment besoin, il est régulièrement abordé sous l'angle des conséquences négatives de son usage, c'est-à-dire, l'asservissement, la surveillance généralisée, ou encore l'intrusion systématique. C'est à la fin des années 2000 avec notamment la baisse de son prix et des prix des forfaits qu'il connaîtra un essor spectaculaire. Les jeunes l'adoptent alors rapidement comme un accessoire de mode, un moyen de distinction voire un prolongement du corps humain (les Allemands l'appellent « Handy »). Pour les jeunes, le smartphone est un outil de communication véhiculant cette revendication identitaire d'autonomie et d'individualisation. Il leur permet l'accès direct à une sociabilité personnelle sans avoir à passer par les appareils fixes du foyer. Ainsi, l'intégration du téléphone mobile dans les foyers entraîne une reconstruction des frontières familiales et des relations parents/enfants. Il remplit également une fonction de sociabilité intragénérationnelle chez les jeunes (D. Pasquier, 2001). Cette sociabilité dérange certains parents et éducateurs qui ont affaire à des jeunes chez qui le téléphone est toujours à portée de main, y compris la nuit. Il est consulté en permanence, et de façon quasi-réflexe. La sociologue J. Vincent souligne le cas de certaines personnes présentant des signes de dépendances comme, la peur panique de la panne de batterie ou le refus de sortir sans son appareil⁴⁰. Pour le psychanalyste S. Tisseron, le mobile est devenu un « objet transitionnel » en référence à Winnicott pour qui l'objet transitionnel est celui dont se sert l'enfant pour se protéger du monde, mais aussi se développer. Pour lui, le téléphone n'est pas un doudou car il ne se substitue pas à l'absence de la maman, mais permet, au contraire, d'aller vers l'extérieur (S Tisseron, 2003). Selon un

⁴⁰ Journet Nicolas, « La culture du mobile : mon portable, c'est moi ! », *Sciences humaines*, 2007/8 (N°185), p. 15-15. URL : <https://www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2007-8-page-15.htm>

autre psychanalyste, M. Benasayag, le portable a des fonctions anxiolytiques, hypnotiques et euphorisantes. Sous prétexte de communication lointaine, il sert de protection contre le présent immédiat (N. Jounet, 2008). Pour M. Benasayag, le portable est un symptôme du malaise communicationnel de l'homme moderne qui téléphone parce qu'il est seul et qu'il a peur des autres.

Avec l'arrivée du smartphone et sa multifonctionnalité, le temps passé devant cet outil a fortement augmenté. Néanmoins, d'après une étude sur l'usage du smartphone menée en 2016 sous la direction du Professeur R. Patesson Institut de Sociologie - Université Libre de Bruxelles, auprès de 1589 jeunes vivant à Bruxelles, il est difficile de parler d'addiction car il s'agit d'une notion relative. Contrairement à l'addiction aux substances, il est difficile de trouver un seuil limite objectivable. Dès lors, la question ne se pose pas en terme d'une durée limite au-delà de laquelle il serait excessif, mais en terme de conflits que son usage génère, pour le vécu de l'individu, son entourage ou avec d'autres activités qu'il restreindrait ou empêcherait. Dans cette perspective, le portable est énonciateurs de nouveaux usages (B. Latour, 2006). Instrument polyvalent d'interaction avec les autres et avec l'environnement, il assure de plus en plus de fonctions différentes et transforme les formes et les modes de communication entre les individus. Face à cette généralisation de son usage, le défi pour les éducateurs est de définir les comportements qui peuvent être considérés comme devenus normaux et habituels par rapport à ceux déviants, caractérisant un usage abusif ou dépendant. Le smartphone est donc un " techno-objet médiateur " sujet d'actions (B. Latour, 2002). Il participe au processus de redéfinition des contextes, de régulation des façons d'être en relation avec les autres et de construction de la culture ordinaire. Il a tout d'abord participé à l'effacement progressif de frontières d'activités autrefois étanches en permettant un entrelacement des sphères publique et privée (Gerard Goggin)⁴¹. Désormais, l'espace public accueille, par exemple, des échanges téléphoniques qui jusqu'à peu étaient réservés au territoire de l'intime ou du résidentiel. Ainsi, le portable incarne la promiscuité que des siècles de courtoisie avaient réussi à policer.

En plus de son impact sur les pratiques sociales, le portable reconfigure aussi le temps et l'espace. La démocratisation de l'usage d'internet en mobilité grâce au smartphone, accentue fortement une compression spatio-temporelle déjà existante. Les frontières du temps et de

⁴¹ Ibid

l'espace ont été ainsi redessinées par l'instantanéité et la suppression des distances que permet le mobile connecté. Cette évolution a pour conséquence interactionnelle l'émergence de ce que le sociologue Claude Javeau appelle le " *régime temporel de forte disponibilité* " (Javeau, 2006)⁴². Placé sous le signe de " la communication ubiquitaire ", il autorise également la présence immatérielle de l'absent et la personne présente à être ailleurs. Il produit « *un phénomène d'ubiquité par lequel les acteurs sont engagés dans des activités interactionnelles concomitantes mais écologiquement disjointes, dans un ici tout en étant dans un « ailleurs communicationnel* »⁴³. Ces pratiques de communications mobiles impliquent donc une multi activité qui s'insère simultanément dans des temporalités démultipliées. Ces transformations donnent ainsi à cette nouvelle culture du quotidien une dimension polychronique (J. C Denouël, H. Caron et L. Coronia, 2005). En somme, l'introduction de cette innovation technologique dans l'univers de la communication quotidienne a d'une part, transformé les caractéristiques temporelles et spatiales de la téléphonie fixe traditionnelle et d'autre part, donné naissance à des modèles interactionnels inédits. Ces bouleversements ont ainsi contribué à la reconfiguration des pratiques sociales et au développement d'une culture mobile spécifique fortement médiatisée et indissociable des jeunes (H. Caron et L. Coronia, 2005).

1.2.5 La culture numérique juvénile

Comme j'ai pu l'esquisser précédemment, les interactions fortes entre la culture numérique et la culture juvénile ont donné naissance selon F. Dauphin à « la culture numérique juvénile ». Celle-ci est un ensemble de valeurs, de pratiques et de connaissances qui s'inscrivent dans l'immédiateté, où la communication (partout et tout le temps) et où les nouveaux médias jouent un rôle prépondérant pour créer et maintenir une forme de sociabilité communautaire permettant une construction identitaire. En effet, la sociabilité des adolescents d'aujourd'hui se structure autour des TIC et en particulier des messageries instantanées et des réseaux sociaux en ligne (Martin, 2004 ; Metton, 2010)⁴⁴. Selon l'enquête menée en 2016 par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), 87% des jeunes Français âgés de 12 ans et plus utilisent internet. Ils

⁴² Cité dans Journet Nicolas, « La culture du mobile : mon portable, c'est moi !

⁴³ Journet Nicolas, « La culture du mobile : mon portable, c'est moi ! », Sciences humaines, 2007/8 (N°185), p. 15-15. URL : <https://www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2007-8-page-15.htm>

⁴⁴ Cité dans Florian Dauphin, « Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? »

passent en moyenne quatre heures par jour sur " la toile " et cela principalement à partir d'un smartphone. Leurs rapports aux technologies sont essentiellement ludiques et communicatifs. Dès leur plus jeune âge, les enfants apprennent à utiliser les technologies du quotidien : télévision, console de jeux, ordinateur, internet, téléphone mobile, etc. L'usage des nouveaux médias devient nécessaire pour le " vivre ensemble " sous peine de subir une potentielle exclusion F. Dauphin, (2012). Ainsi, « *les jeunes s'inscrivent majoritairement dans une position technophile et les bouleversements de "l'institué " par " l'instituant " ne les effrayent pas* »⁴⁵. À la différence d'une partie non négligeable de leurs aînés que sont leurs parents ou grands-parents, ils sont exempts d'appréhension à l'usage des outils numériques tels que le smartphone ou la tablette tactile.

Aussi, la forte appropriation des TIC par les jeunes leur permet de développer de véritables compétences socio-numériques. Leurs usages ludiques, pragmatiques et profanes nécessitent des aptitudes pour contourner les obstacles mis en place par les industries culturelles. Par exemple, le simple visionnage de film "en streaming" demande de trouver des sites de streaming qui sont en constante évolution en raison des fréquentes fermetures dues à leurs caractères illégaux ou encore de contourner la limitation de temps en changeant de plateformes de visionnage (Dauphin, 2012). Toutefois, selon Fluckiger (2009), « *ce qui marque la culture numérique des adolescents n'est pas tant la maîtrise technique des outils que la maîtrise des formats de communication socialement admis au sein de l'univers juvénile* »⁴⁶. Par conséquent, cette culture numérique de jeunes est insuffisante en termes de compétences techniques et de réflexivité sur les pratiques et les usages (Fluckiger 2008). Les compétences mises en œuvre par les jeunes sont spécifiques et leur transfert vers d'autres domaines ne se fait pas de manière automatique. L'habileté apparente dont ils font souvent preuve avec les outils numériques peut cacher une certaine méconnaissance du fonctionnement de ces mêmes outils (Fluckiger 2008). Les adolescents ne cherchent pas tant à comprendre la technique qu'à se l'approprier de façon conviviale. Ils entretiennent un rapport communautaire et ludique aux TIC. Ce rapport aux technologies se situe à l'opposé

⁴⁵ Florian Dauphin, « Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? », Questions Vives [Online], Vol.7 n°17 | 2012, Online since 15 November 2012, connection on 08 August 2018. URL : <http://journals.openedition.org/questionsvives/988> ; DOI : 10.4000/questionsvives.988

⁴⁶ Cédric Fluckiger. La culture numérique adolescente. Les cahiers de l'Orme, 2010. <hal-01613667> p 9

d'une conception productiviste *individualisante*, performative et *rationalisante* des techniques qui a marqué la modernité (Ellul, 2004 ; Marcuse, 1968)⁴⁷.

Enfin, l'ensemble de ces nouveaux comportements de sociabilité pose deux mutations d'ordre ontologique dans les manières d'être ensemble : une forme originale de relation aux autres et une (re)présentation de soi multiple (F. Dauphin, 2012). En effet, les médias sociaux permettent aux adolescents d'être en lien les uns avec les autres, partout et en tout temps. Alors qu'au début des années 2000, c'était le téléphone fixe qui faisait office de porte ouverte sur un « monde autre que le cercle domestique » (Martin et Singly (de), 2000, p. 96) et offrait la possibilité d'une nécessaire " évasion amicale " vis-à-vis de l'environnement familial, aujourd'hui la sociabilité médiatisée est devenue mobile et multidimensionnelle grâce notamment au smartphone. Cet objet emblématique de la culture numérique est à la fois un outil " d'exploration identitaire " (Allard, 2014, p. 141)⁴⁸, " un instrument de réassurance " (Mahdi et Vacaflor, 2010, p. 5)⁴⁹ qui accompagne les adolescents dans toutes leurs routines quotidiennes. Il est aussi un puissant configurateur de pratiques collectives (Jarrigeon et Menrath, 2010, p. 110)⁵⁰. Autrement dit, le smartphone mobilise des usages à la fois subjectifs et relationnels (Balleys, 2015) à l'instar de l'application "Snapchat". Celle-ci en permettant la capture puis le partage immédiat du moment et de l'émotion répondrait d'une part à un besoin de communiquer avec autrui, et d'autre part, à celui de communiquer avec soi. Le smartphone devient alors un espace de stockage de contenus intimes tels que des photos et des vidéos souvenirs, des musiques appréciées ou des messages personnels. Cette intimité embarquée est ainsi partagée sur les réseaux sociaux. Elle devient alors de "l'extimité" un néologisme proposé par Lacan alors qu'Internet n'existait pas encore et repris par S. Tisseron, (2001) pour qualifier le désir des jeunes internautes de se présenter à l'autre à des fins de validation de l'image de soi.

Ces nouveaux comportements que C. Balleys a regroupés sous le terme de « sociabilité médiatisée », s'expérimentent et se négocient dans le prolongement et/ou à l'encontre de la sociabilité en présenteielle. Les pratiques de sociabilité et les pratiques culturelles juvéniles

⁴⁷ Cité dans Florian Dauphin, « Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? », Questions Vives [En ligne], Vol.7 n°17 | 2012, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 07 octobre 2018.

⁴⁸ Cité dans BALLEYS C., Socialisation adolescente et usages du numérique. Revue de littérature, Rapport d'étude de l'INJEP, juin 2011

⁴⁹ Ibid

⁵⁰ Ibid

sont parfois des objets de désapprobation sociale, en particulier de la part des médias. Ce phénomène n'est certes pas récent mais depuis l'avènement des outils numériques, il connaît une forme de surenchère. Le socio-anthropologue Jocelyn Lachance le nomme « adophobie » (2016). Cette réaction de la part des adultes, parents, enseignants, éducateurs, politiques, a pour origine un sentiment d'impuissance face à des usages du numérique qu'ils ne connaissent et ne comprennent pas. Plusieurs auteurs n'hésitent pas à qualifier les représentations des adultes face aux usages juvéniles du numérique comme une forme de panique morale (boyd, 2014 ; Livingstone, Helsper, 2007 ; Livingstone, 2010)⁵¹. Cette notion, introduite par le sociologue britannique Stanley Cohen, désigne une situation dans laquelle « *une circonstance, un incident, une personne ou un groupe de personnes est brusquement défini comme une menace pour la société, ses valeurs et ses intérêts ; il ou elle est décrit de façon stylisée et stéréotypée par les médias [...]* » (Cohen, 1972, p.9, cité par Peretti-Watel, 2010, p. 76). Le sociologue français Patrick Peretti-Watel a démontré que le travail de " prévention des conduites à risque juvénile " s'apparentait souvent à nourrir de la panique morale, car il a tendance à exagérer les faits et à les amplifier par association (les faits incriminés sont présentés comme la cause ou la conséquence d'autres faits préoccupants). De plus, le travail de prévention crée également « *des prophéties de malheur (les conduites dénoncées sont appelées à se reproduire ou à s'aggraver)*⁵² » et engendre « *la symbolisation (ces conduites sont associées à des "démons populaires " décrits de façon stéréotypée)* »⁵³. Les éducateurs de prévention n'échappent pas à la production de ces effets secondaires. Souvent, ils abordent avec les jeunes, ou entre eux, la question du numérique par l'angle des risques.

Les usages juvéniles du numérique donnent également naissance à de nouvelles préoccupations sociales liées à la perception de nouveaux risques tels que la pornographie, le cyberharcèlement ou encore l'addiction aux écrans. Les sociologues constatent une focalisation de la part des médias, mais aussi des institutions publiques voire scientifiques, sur les dangers et les dérives potentiels des pratiques numériques (Peretti-Watel, 2010), sans tenir compte de leur réalité quotidienne et routinière beaucoup plus nuancée (Balleys, 2015). Les raisons de cette peur collective se trouvent dans notre société qui n'a de cesse d'anticiper

⁵¹ Cité dans Balleys C. (2017). Socialisation adolescente et usages du numérique. Revue de littérature, Rapport d'étude de l'INJEP.

⁵² Cohen, 1972, p.9, cité par Peretti-Watel, 2010, p. 76).

⁵³ Ibid

et de mesurer les facteurs de risque encourus par les individus. « La société du risque » comme l'a nommé le sociologue allemand Ulrich Beck (2001) désigne un mode de pensée et d'organisation dans lequel « *la référence au risque devient omniprésente* »⁵⁴ (Castel, 2009). Pour le sociologue britannique Anthony Giddens, la culture du risque est « un aspect fondamental de la modernité, par lequel la conscience des risques encourus devient un moyen de coloniser le futur » (Giddens, 1991, p. 244 cité par Balleys, 2015). Cette approche par le risque des usages numériques juvéniles est fortement présente dans les discours des éducateurs de prévention. La notion de risque est inscrite dans les articles L 121-2 et L 221-1 du code de l'action sociale et des familles qui guide l'action de prévention spécialisée.

1.2.6 L'économie de l'attention

Pour rencontrer les jeunes, partager avec eux des expériences et ainsi les accompagner, les éducateurs de prévention ont besoin de leur attention. Face à la surabondance de sollicitations à laquelle les jeunes sont soumis, capter leur attention est devenue une véritable gageure. Pour comprendre les enjeux autour de cette question, je me suis appuyé sur les travaux d'Yves Citton et de Dominique Boullier.

L'attention est définie par la psychologie cognitive comme « *une prise de possession par l'esprit, sous une forme claire et vive, d'un objet ou d'une suite de pensées parmi plusieurs qui semblent possibles [...]. Implique le retrait de certains objets afin de traiter plus efficacement les autres* » (W. James, 1892). Elle est « *une énergie qui nous permet de nous rassembler* » (W. James, 1892). L'attention est également un facteur de l'efficacité cognitive, qu'il s'agisse de percevoir, de mémoriser ou de résoudre des problèmes (John R. Anderson., 2004). Le terme attention signifie également « soin » au sens de faire attention, être attentif à quelqu'un. Les liens sociaux sont ainsi faits d'attention, de soin et de précaution, tant avec la nature qu'avec les humains, proches ou non. L'attention comporte au moins deux dimensions : la durée et l'intensité (Théodule Ribot, 1889). C'est à partir de ces deux catégories que D. Boullier a distingué trois « modes de production de l'attention »⁵⁵, « le régime de la fidélisation », « le régime de l'alerte » et « le régime de l'immersion ».

⁵⁴ Cité dans Balleys C. (2017). Socialisation adolescente et usages du numérique. Revue de littérature, Rapport d'étude de l'INJEP.

⁵⁵ Boullier Dominique, « Les industries de l'attention : fidélisation, alerte ou immersion », Réseaux, 2009/2 (n° 154), p. 231-246. DOI : 10.3917/res.154.0231. URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2009-2-page-231.htm>

« Le régime de la fidélisation » ou l'attention automatique

Les sciences cognitives ont distingué cette attention qualifiée d'automatique par (Schneider et Schiffrin, 1977)⁵⁶ de l'attention contrôlée car elle fonctionne sur la répétition. Elle est sélective grâce justement à cette répétition qui produit une « *reconnaissance des saillances habituelles* ». Le régime de la fidélisation est un modèle centré sur la durée permettant d'assurer une entrée privilégiée dans l'univers de la personne et de capter son attention. La personne est alors supposée être plus attentif à des offres qui sont pré formatées par rapport à ses goûts et ses habitudes. Face à l'essor du régime de l'alerte et de la pression du zapping des relations, ce modèle de la fidélité connaît une déstabilisation profonde. Son ennemi est la zappette, la télécommande, qui rompt les attachements durables pour privilégier les attractions opportunistes (D. Boullier, 2009). Cette évolution impacte les éducateurs dont les pratiques sont fondées sur une attention automatique des jeunes. Or, avec la présence du smartphone, l'attention automatique du jeune pour l'éducateur est mise à mal par des sollicitations basées sur le régime de l'alerte. À titre d'exemple, faire du travail de rue en passant régulièrement voir des jeunes ne suffit plus pour avoir leur attention.

Le régime de l'alerte

Le régime de l'alerte, vit sur l'intensité des émotions et des stimulations de toutes sortes, générées par des alertes en tout genre. L'objet à l'origine de ce régime est le « ticker » de Callahan créé dans les années 1860 à la bourse de New York pour visualiser les cotations boursières. Il s'agit d'un panneau permettant de faire défiler les cotations boursières sous forme de bandeau. Grâce à lui, le monde financier se met en tension permanente, en alerte. Sur le modèle de la finance mondiale, les dispositifs contemporains d'informations vont alors tour à tour adopter les principes de présentation du ticker. La télévision et les mails sur le téléphone portable deviennent le vecteur principal de cette mutation vers ce régime de l'alerte. L'attention est alors excitation permanente et focalisation maximale sans réflexivité. Elle organise la sélectivité par élimination du contexte (et donc des habitudes) pour produire une attention contrôlée et active (Cowan, 1988). Ce modèle, qui a déstabilisé profondément les principes de la fidélité, fait face désormais aux effets pervers de ce qu'il a enclenché.

⁵⁶ Cité dans Boullier Dominique, « Les industries de l'attention : fidélisation, alerte ou immersion », Réseaux, 2009/2 (n° 154), p. 231-246.

L'hyper sollicitation finit par devenir contre-productive en créant une « réduction tendancielle du taux d'attention ». C'est ce qu'on appelle aussi « le syndrome de saturation cognitive » (Lahlou, 2000)⁵⁷. L'attention est hachée par les coups de téléphone, les mails, mais aussi les informations qui défilent sur nos écrans. Le régime de l'attention qui émerge actuellement cherche à réconcilier ces deux exigences souvent en tension, la durée et l'intensité, pour en limiter les effets pervers.

Le régime de l'immersion avec les jeux vidéo

Ce nouveau régime en cours de constitution n'a pas réellement d'ancêtre encore identifiable mais le simulateur de vol, les jeux vidéo ou encore le cinéma ont contribué à son essor. Sa particularité est de créer ce mixte entre intensité et durée pour avoir des effets de captation durable de l'attention. Ainsi, aujourd'hui l'industrie du jeu vidéo constitue l'archétype de la nouvelle industrie de l'attention. Les publicitaires et les cinémas "mainstream"⁵⁸ associent leurs produits à des jeux, font des films à partir des jeux ou inversement Ils pensent leurs pubs comme des jeux ou transforment des jeux en supports de pub. Il s'agit d'une nouvelle convergence portant sur les formats des contenus multimédia au sein desquels le jeu est en train de devenir la référence par son pouvoir de captation de l'attention. Les heures passées par les joueurs devant leur ordinateur ou leur console sont nettement plus élevées que pour la télévision ou tout autre support numérique, notamment lorsqu'il s'agit de jeux en réseau multijoueur. Les univers proposés permettent de s'immerger dans un monde que l'on fait advenir en agissant. Cela rend le modèle attentionnel différent des autres. C'est l'expérience partagée qui construit à la fois soi-même et le monde en s'appuyant sur ce « tendre-vers » originel du "Je" qu'évoquait Husserl (1970) dans « Expérience et jugement ». C'est par l'activité que se construit et se perçoit le monde. Ce processus permet de générer une attention à la fois intensive et durable. L'éducateur de prévention lorsqu'il est en présence de jeunes utilisant le smartphone, est en concurrence avec un outil dont le modèle attentionnel est extrêmement captivant. Souvent ce rapport est impensé par les éducateurs qui se retrouvent alors dépassés par la force de ce nouvel outil. Les pratiques orthodoxes ne sont plus suffisamment attractives pour rivaliser avec les TIC.

⁵⁷ Ibid

⁵⁸ Courant dominant

Les trois régimes d'attention évoqués précédemment constituent une grille de lecture de ce qui est en jeu lorsque l'éducateur de prévention cherche par ses pratiques éducatives à gagner l'attention des jeunes et qu'il est confronté à leurs pratiques numériques. Cette approche peut être complétée par les travaux de Yves Citton, auteur de l'ouvrage *l'écologie de l'attention*. Ce dernier, nous alerte sur le caractère très partiel, partial et vicié avec lequel les adultes abordent ce problème de l'attention des jeunes. Les adultes parmi lesquels les éducateurs de prévention ont tendance à ériger en modèle un seul bon régime attentionnel qui consiste à s'isoler de son environnement pour se concentrer sur un objet. Certes, ce régime attentionnel est important et difficile à atteindre plus aujourd'hui qu'hier à cause d'une pression environnante qui sollicite les jeunes sur toujours davantage de fronts. Cependant, « *faire de la concentration le seul régime attentionnel digne de valorisation est une imposture car la concentration (ou "attention profonde") doit être conçue comme un privilège à défendre, non comme un modèle unique à imposer contre tout le reste* ». À l'inverse du modèle attentionnel unique, la philosophe Natalie Depraz plaide pour un pluralisme attentionnel. Ainsi, ce que certains blâment comme une distraction chronique peut aussi bien être décrit comme une certaine compétence à répondre à de multiples sollicitations simultanées. Au lieu d'un défaut ou d'un vice, cette division de l'attention peut être considérée comme une capacité à faire du « multi-tasking »⁵⁹ (Jean-Philippe Lachaux) ou de « l'hyper-attention » (Katherine Hayles), c'est à dire des va-et-vient (parfois très rapide) entre plusieurs tâches, ce modèle repose donc sur des régimes d'intermittence. Dans ce cas, le problème n'est pas à situer dans "les jeunes" mais dans les environnements qui conditionnent leurs comportements, et auxquels ils réagissent du mieux qu'ils peuvent, souvent en développant des capacités hyper-attentionnelles très précieuses.

Cet environnement qui génère ce "multitasking" des jeunes est une composante de ce que H. Rosa définit comme une « accélération sociale » se déclinant en trois formes d'accélération. L'accélération technique qui concerne les transports, les communications, la fabrication, les services, la distribution ou encore la consommation. L'accélération du changement social est celle du rythme par lequel se transforment les formes de la pratique et les orientations de l'action, les formes de lien social et les modèles relationnels. Enfin, l'accélération du rythme de vie est définie comme une « *multiplication des épisodes d'action et/ou d'expériences*

⁵⁹ Multitâches

vécues par unité de temps en raison d'une pénurie des ressources temporelles »⁶⁰. Autrement dit, la réalisation simultanée de plusieurs tâches. Le multitasking est à l'origine anglicisme désignant un système d'exploitation multitâche capable de faire plusieurs programmes informatiques en même temps. Ensuite, il a été décliné à l'humain depuis l'avènement des technologies pour désigner les personnes qui pratiquent plusieurs activités en même temps. Toutefois, pour le Dr Baillet⁶¹, le multitâche est souvent l'illusion de faire plusieurs choses en même temps car en réalité, notre cerveau passe rapidement d'une tâche à l'autre. Le cerveau multitâche est en grande partie un mythe, sauf dans le cas de tâches rendues automatiques par l'apprentissage, qui peuvent alors être réalisées simultanément. La notion de multitasking fait débat et les avis sont partagés en ce qui concerne ses conséquences. Certains spécialistes s'attachent à démontrer qu'il est techniquement impossible d'être concentré sur plusieurs activités en même temps, alors que d'autres soutiennent que le multitasking n'est que l'évolution de notre héritage biologique.

Aussi, lorsqu'un individu effectue plusieurs tâches en même temps ou qu'il passe d'une tâche à l'autre, il est confronté à des "interruptions". Ces interruptions ne font pas l'unanimité chez les chercheurs. Pour certains elles constituent des perturbations alors que pour d'autres, elles sont des ressources positives dans la réalisation des tâches (Hudson, Christensen, J., Kellogg, & Erockson, 2002 ; O'Connell & Frohlich, 1995). Ainsi, il semblerait que passer d'une tâche à une autre soit une façon de stimuler son cerveau afin d'être plus attentif. Le fait d'interrompre une tâche en cours permettrait de revenir à cette tâche plus tard avec une réflexion plus affinée. Face à ces questions liées à l'attention Yves Citton, préconise une « écosophie » de l'environnement attentionnel à développer qui intègre la sagesse et la question du sens. Celle-ci doit forcément être pratique et indissociable de comportements concrets et quotidiens. Voilà le défi auquel les éducateurs(rices) doivent faire face pour accompagner des jeunes utilisant le smartphone et pratiquant le multitasking.

⁶⁰ Paul Bouffartigue, « Une course fatale vers l'abîme ? », *Temporalités* [En ligne], 13 | 2011, mis en ligne le 22 juin 2011, consulté le 11 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/1501>

⁶¹ Nathalie Kinnard, *Le cerveau multitâche, un mythe ? Plutôt vrai*, juin 2017. <http://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/detecteur-rumeurs/2017/06/21/cerveau-multitache-mythe-plutot-vrai>

1.3. La démarche inductive en guise de méthodologie de recherche

1.3.1 La prévention spécialisée comme terrain de la recherche

Pour approfondir cette question du numérique en prévention spécialisée, j'ai choisi de poursuivre mon exploration auprès des éducateurs de prévention du département. J'ai choisi ce terrain car il offrait les conditions nécessaires pour ma recherche.

Tout d'abord, les deux établissements de prévention étaient favorables à l'accueil de ma démarche. Celle-ci correspondait à un réel besoin de terrain. Cela m'a permis d'avoir accès à une diversité de discours et de pratiques d'éducateurs de prévention. En choisissant d'observer certains éducateurs du département, j'évite d'être autocentré sur mon site. Toutefois, le choix du département comme périmètre d'observation ne m'a pas offert que des avantages. En effet, la distance m'a contraint à me déplacer fréquemment pour être à proximité des professionnels dont je souhaitais observer les pratiques. Par conséquent, il m'a fallu m'absenter de mon site, mais aussi, faire des va-et-vient sur les autres sites. Pour dépasser ces difficultés, j'ai négocié avec la direction un système d'échange, consistant pour moi, à partager en établissement les savoirs acquis à travers le travail de recherche, et pour la direction, à m'accorder l'autorisation de passer une demi-journée sur les sites d'observation. Aussi, dans le souci du respect des professionnels et des jeunes qui nous ont accueillis sur leur site et pour limiter les effets néfastes d'entrée et de sortie dans un groupe, je me suis appuyé autant que possible, sur des temps où nous partageons des actions éducatives transversales (tournois de foot, des sorties loisirs ou encore des séjours-chantier).

1.3.2 L'entretien compréhensif et l'observation participante, une combinaison pour être au plus près des pratiques éducatives.

L'entretien compréhensif pour récolter des données qualitatives

J'ai choisi d'utiliser l'entretien compréhensif pour ma recherche car parmi les différentes méthodes d'entretien existantes, celle-ci correspondait le plus à ma démarche inductive et à mon objectif de collecter des discours empreints d'expériences pour éclairer ma problématique. J'ai ainsi écarté l'idée d'utiliser le questionnaire car il m'a paru trop restrictif pour saisir la complexité du processus à l'œuvre dans l'interaction entre les jeunes et les éducateurs autour du smartphone. Quant à l'entretien directif, il m'a semblé être trop contraignant. L'intervieweur étant trop déterminant dans les enchaînements des questions, il est difficile de saisir le fil de la pensée des interviewés. Ainsi, j'ai opté pour l'entretien compréhensif qui lui est semi-directif et permet d'explorer le terrain sans avoir une problématique réellement précise mais simplement quelques questions et le sentiment que quelque chose de complexe est à comprendre. En l'occurrence, pour ma part, c'était l'embarras des éducateurs confrontés à l'usage du smartphone par les jeunes qu'ils accompagnent. Grâce à l'entretien compréhensif, je me suis intéressé à la parole des éducateurs pour comprendre et discuter leurs manières d'agir et de penser. Toutefois, pour éviter d'induire les réponses et rester dans un échange superficiel, je me suis équipé d'une trame d'entretien que j'ai élaboré de manière thématique. J'ai cherché à saisir le discours des éducateurs sur les difficultés que l'usage par les jeunes du smartphone peut poser dans leurs pratiques. Puis, j'ai cherché à connaître de quelles manières ils répondaient à ces difficultés. Cette organisation thématique avait également pour but de faciliter le travail de traitement et d'analyse des données.

J'ai interviewé huit éducateurs(rices) dans les lieux de leur choix afin de les mettre en confiance. La plupart ont choisi de me recevoir à leur local de proximité. Ayant travaillé pour les deux établissements de prévention du département, je connaissais la majorité des éducateurs interviewés. Cela était un atout mais aussi un inconvénient pour mon enquête. Gagner la confiance des éducateurs avec qui j'avais une relation professionnelle apaisée a été sans réelles difficultés. Il me fallait justement rester vigilant pour profiter de cette proximité sans en oublier l'objet de ma recherche. Quant à ceux avec qui les relations étaient distendues, j'ai dû tant bien que mal les rassurer en étant le plus transparent possible sur les

intentions de ma recherche. J'ai enregistré les entretiens à l'aide de mes deux smartphones. Le deuxième étant un enregistrement de secours au cas où le premier aurait un problème. J'ai, à chaque début d'entretien, activé le mode avion afin de ne pas être dérangé par un appel ou un message. Après avoir informé l'interviewé de ce que j'allais enregistrer, je prenais soin de disposer les smartphones de façon à ce qu'il les oublie rapidement. Je les mettais souvent derrière une tasse de café ou encore mon trieur. Pour lancer la discussion, mes premières questions avaient pour but de faire parler l'éducateur sur sa perception du métier ainsi que ses projets en cours. Puis, j'introduisais la question des outils numériques dans le quotidien éducatif. En guise de conclusion, je proposais à l'éducateur un temps de parole libre. Cependant, lors de mon premier entretien, j'ai senti que je m'empressais de poser mes questions sur les TIC. Je craignais que la discussion sur le métier nous fasse dévier sur d'autres sujets. De plus, l'interviewé abordait des questions en début d'entretien alors que j'avais prévu de les traiter un peu plus tard. Pour approfondir cette auto-évaluation improvisée, j'ai dans la foulée retranscrit l'entretien à l'aide de mon smartphone. Les écouteurs aux oreilles, je réécoutais l'entretien pendant que je le dictais à la commande vocale de l'application Word sur mon smartphone. Ainsi, en un peu plus d'une heure et après quelques corrections, mon entretien était retranscrit en format informatique. En réécoutant et en relisant l'entretien, j'ai pu m'apercevoir que je survolais les questions pour être sûr de les aborder toutes sans forcément être à l'écoute de mon interlocuteur. Conscient de ces lacunes, j'ai abordé les entretiens suivants en essayant de me détacher de mon guide pour me concentrer sur l'instant présent. Néanmoins, il m'a fallu quelque temps pour adopter une posture plus flexible et accepter que l'entretien se déroule différemment de ce que j'avais prévu. Au fil des entretiens, j'ai affiné mon guide en ajoutant ou en reformulant certaines questions. Progressivement, les entretiens sont devenus plus fluides et mes questions plus précises.

Mes huit entretiens retranscrits à l'aide de mon smartphone et transférés sur mon ordinateur portable, j'ai pu procéder à leur analyse. J'ai choisi d'effectuer une analyse de contenu thématique qui consiste à transposer mes entretiens en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique). Pour chaque pratique clé du métier, j'ai produit une analyse. En parcourant, le texte, je surlignais chaque passage thématique d'une couleur différente pour mieux les distinguer et les regrouper. Puis, je les ai synthétisés dans un schéma pour les comparer et

mieux comprendre les relations existantes. J'exposerai les résultats de cette analyse dans la partie qui suit.

L'observation pour être au cœur des pratiques

Afin de comprendre, en quoi l'usage des TIC par les jeunes est une épreuve pour les pratiques des éducateurs de prévention, j'ai mené, trois mois durant, une observation participante auprès de cinq professionnels de l'établissement. J'ai choisi cette méthodologie car elle a pour caractéristique principale l'immersion dans un terrain et le partage des activités quotidiennes des acteurs avec l'objectif de comprendre leurs logiques d'action. Elle s'inscrit donc pleinement dans ma volonté d'approcher mon objet de recherche par la sociologie compréhensive. Contrairement à l'entretien où la personne interrogée évoque sa pratique par le discours et où questionneur comme questionné est hors des situations évoquées, l'observation directe me permet d'être physiquement présent dans la situation pour observer les pratiques. Toutefois, pour éviter une observation diffuse et pouvoir récolter un matériau en cohérence avec la question de recherche, j'ai essayé de baliser et d'explicitier mon travail d'enquête. J'ai formalisé ma stratégie d'entrée sur le terrain, mes modes de recueil, mes postures d'observateur participant, ainsi qu'une trame d'observation ciblant cinq pratiques ou terrains emblématiques du métier de prévention spécialisée : le chantier éducatif, l'activité ou séjour éducatif, le travail de rue, l'accompagnement individuel et les permanences au local. En optant pour une observation multisituée, j'ai fait le choix de regarder comment sur des moments et des lieux différents, les éducateurs vivaient et réagissaient lorsqu'ils étaient confrontés à l'usage du smartphone par les jeunes. Mon objectif était de faire ressortir les engagements paradoxaux, les injonctions contradictoires ainsi que les logiques d'action qui se déploient sur les terrains sélectionnés.

Concrètement, pour accéder de la manière la plus naturelle possible aux pratiques des éducateurs, je me suis appuyé sur le travail en transversalité entre les sites d'intervention promus par l'établissement. J'ai partagé des temps de travail de rue, des activités loisirs, des chantiers, des permanences et des accompagnements individuels. Cette double posture de professionnel en action et d'observateur n'a pas été simple à tenir. J'étais constamment tiraillé entre la volonté d'intervenir et la peur de dénaturer le déroulement des situations. J'ai essayé de préserver ma posture professionnelle tout en accordant une vigilance aux scènes éducatives impliquant les outils numériques. Pour capter ces instants, j'ai choisi d'utiliser

moi-même un outil numérique, mon smartphone. Lorsque j'assistais à un moment qui me paraissait intéressant pour ma recherche, je dictais discrètement, à mon smartphone en faisant attention de ne pas être vu par les jeunes et mes collègues, quelques phrases clés décrivant la situation. Puis le soir, en rentrant chez moi, je reprenais mes phrases pour les développer sur mon ordinateur.

Les situations d'observation impliquant l'usage du smartphone par les jeunes en présence des éducateurs ont été nombreuses. Après avoir produit une vingtaine de comptes rendus d'observation, j'ai mis fin à ma démarche car j'avais suffisamment de matériaux pour alimenter ma recherche. Ensuite, j'ai effectué une analyse thématique à l'intérieur des quatre pratiques emblématiques de la prévention spécialisée. Pour chaque pratique, j'ai dégagé les grands thèmes récurrents en opérant des regroupements de phrases clés. À chaque thème, j'ai attribué une couleur pour mieux les distinguer. Puis, j'ai essayé d'établir des rapports entre les thèmes pour faire apparaître les éventuelles logiques ou articulations. Pour la rédaction des résultats, je me suis appuyé sur les extraits qui m'apparaissaient les plus significatifs de ce que j'ai pu observer. Puis, je les ai agrémentés de mon interprétation. Le pré découpage par pratique emblématique bien qu'il puisse donner un aspect morcelé à mon observation, m'a été d'une aide précieuse pour le travail d'analyse ô combien délicat.

2. La professionnalité des éducateurs à l'épreuve des pratiques numériques juvéniles

En mettant en lien les résultats des entretiens et ceux de l'observation participante, de nets affrontements entre les pratiques classiques/orthodoxes des éducateurs de prévention et les pratiques numériques juvéniles apparaissent. Aucune des quatre pratiques emblématiques n'est épargnée par les bouleversements qu'apporte la révolution numérique. Il faut dire que celle-ci est « *pervasive* »⁶², envahissante (Boullier) à l'image d'Internet qui désormais omniprésent dans notre quotidien est devenu un élément structurant de notre économie et la toile de fond de notre vie d'homo numericus. (N. Negroponte, 1995). En prévention spécialisée, le numérique est avant tout présent à travers les usages du smartphone des jeunes. Ces pratiques numériques juvéniles éprouvent la professionnalité des éducateurs. C'est à dire qu'« *elles ont (...) pour effet de bousculer leurs pratiques professionnelles, aussi bien négativement que positivement* ».⁶³ Les « *épreuves de professionnalité* »⁶⁴ sont envisagées ici comme « *un moment d'indétermination de l'action au cours duquel les forces en présence se révèlent dans toutes leurs disparités (...). Les intervenants hésitent : leurs savoirs prédéfinis sont pris en défaut, les normes et les règles sont instables (...)* »⁶⁵. C'est à partir du concept « *d'épreuves de professionnalité* »⁶⁶ que j'ai placé à l'intersection entre les pratiques emblématiques de la prévention et les pratiques numériques juvéniles, que j'ai articulé mon analyse. Celle-ci révèle que les pratiques emblématiques des éducateurs sont éprouvées par deux épreuves centrales : celle de l'attention dispersée des jeunes et celle de la sociabilité médiatisée. Pour assurer la clarté de mon propos, j'ai découpé la présentation de mon analyse thématique sur la base des quatre pratiques emblématiques observées.

La première pratique emblématique éprouvée par les pratiques numériques des jeunes est le travail de rue. C'est d'ailleurs à partir de cette pratique que débute la majorité des relations éducatives entre les jeunes et les éducateurs. C'est aussi la première pratique que les éducateurs évoquent lorsqu'ils définissent leur métier.

⁶² Dominique BOULLIER, *Sociologie du numérique*, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2016, 352 pages

⁶³ Ravon Bertrand, Vidal-Naquet Pierre, « Les épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail social », *Rhizome*, 2018/1 (N° 67), p. 74-81. URL : <https://www.cairn.info/revue-rhizome-2018-1-page-74.htm>

⁶⁴ Ibid

⁶⁵ Ibid

⁶⁶ Ibid

2.1 Le travail de rue en manque d'attention

Pour les éducateurs de prévention, le travail de rue est la pierre angulaire de leur métier. D'ailleurs, ils sont également appelés "éducateur de rue". Ainsi, être éducateur de prévention consiste avant tout à aller à la rencontre des jeunes et notamment des plus en difficultés pour les accompagner vers un mieux-être. Pour rencontrer ces jeunes, les éducateurs disent utiliser en priorité le travail de rue. Depuis quelques années, lors de cette pratique, ils sont constamment confrontés à des jeunes utilisant leur smartphone dans la rue. Dans ce contexte, avoir leur attention afin de discuter avec eux devient une épreuve.

2.1.1 Le smartphone, une épreuve d'attention et de sociabilité

Les difficultés de Sylvie à capter l'attention des jeunes dans la rue

Nous sommes mercredi 14 Mai et il est 13h00. Les jeunes n'ont pas école cette après-midi et je m'apprête à faire de la rue avec Sylvie, éducatrice âgée d'une quarantaine d'années. Elle ne possède pas de smartphone et considère que les écrans sont plus néfastes qu'autre chose.

Il fait 20 degrés et le ciel est dégagé. Nous décidons d'aller faire un tour sur les quartiers et le centre-ville pour rencontrer les jeunes. Après un tour du centre-ville sans croiser de jeunes, nous nous rendons en voiture sur le quartier HLM le plus vaste de la ville en espérant faire quelques rencontres. À notre arrivée, nous repérons assis sur un banc, trois jeunes que nous connaissons. Nous décidons d'aller les saluer pour engager la conversation. Plongés dans leurs smartphones, les jeunes nous répondent à peine. Nous insistons pour amorcer le dialogue mais rien n'y fait. Ce qui se passe sur le smartphone semble plus intéressant. Nous décidons de les laisser tranquilles et de continuer notre tour. Un peu plus loin, nous rencontrons un groupe d'adolescentes que Sylvie connaît un peu. Elles sont assises sur l'herbe en train d'écouter de la musique. Elles connectent chacune leur tour leurs smartphones à une enceinte Bluetooth pour diffuser "leurs sons préférés". Elles écoutent du rap et en parallèle, elles discutent des dernières

vidéos publiées par les youtubeurs, snapchateurs qu'elles suivent assidûment. Sylvie essaie de lancer la discussion en prenant de leurs nouvelles mais très rapidement la discussion s'essouffle. Sylvie est à court de sujet de conversation alors les jeunes reprennent leur discussion sur les actualités du web. Après quelques minutes sans véritable échange, nous quittons les jeunes pour rejoindre le local. Sur la route, Sylvie me confie sa difficulté à échanger avec les jeunes lorsqu'ils ont leurs smartphones. « *Scotchés aux écrans de leur smartphone, j'ai l'impression qu'ils sont dans un monde et moi dans un autre* ».

Le premier impact de la présence du smartphone chez les jeunes lorsque les éducateurs vont à leur rencontre dans la rue, est liée à l'attention. Celle-ci est comme dans la situation exposée précédemment, exclusivement ou presque tournée vers le smartphone. Sylvie l'ignore sûrement mais elle est confrontée à une machine dont les contenus sont conçus pour capter intensément et durablement l'attention de ses utilisateurs. Tristan Harris, un ancien de Google décrit le smartphone comme étant une machine à sous. Pour lui, à chaque fois que nous vérifions notre téléphone, nous jouons à la machine à sous pour voir ce que nous avons de nouveau. Cela a pour but de détourner l'attention des utilisateurs et de créer une habitude. Ainsi les nouveaux messages, les nouveaux likes, les nouvelles informations sont autant de "récompenses" qui peuvent être excitantes »⁶⁷. Cette technique addictive est mise en place dans de nombreuses applications mobiles notamment celles destinées aux adolescents (Snapchat). Tristan Harris, évoque également l'existence de codes informatiques destinés à créer de la dépendance. Leur but est d'augmenter l'engagement des internautes mobiles en titillant leur fibre compulsive. Pour ce faire, les développeurs utilisent des techniques de "brain hacking" (piratage de cerveaux) dont l'objectif est de capter notre attention. Face à une telle force de frappe, Sylvie et moi, qui arrivons en proposant une simple discussion, avons peu de chances de capter durablement l'attention des jeunes.

Par ailleurs, la position hégémonique du smartphone dérange Sylvie qui en tant que travailleuse sociale, accorde une attention particulière à ce que l'humain soit au centre des préoccupations. Pour elle, le smartphone est un objet futile voire nocif pour les jeunes. « *Les*

⁶⁷ Brain hacking : comment les acteurs du smartphone vous retournent le cerveau
<https://www.zdnet.fr/actualites/brain-hacking-comment-les-acteurs-du-smartphone-vous-retournent-le-cerveau-39851376.htm>

jeunes perdent leur temps sur leurs portables » (Sylvie). D'une manière générale, les pratiques de sociabilité et les pratiques culturelles juvéniles sont pour la société des objets de désapprobation sociale (C. Balleys). En revanche, pour les jeunes elles sont essentielles. Elles font partie de leur identité. Leur sociabilité est structurée autour des TIC, en particulier des messageries instantanées et des réseaux sociaux en ligne (Martin, 2004 ; Metton, 2010), alors que les éducateurs sont davantage sur une sociabilité présenteielle. Les pratiques éducatives qu'ils utilisent avec les jeunes (travail de rue, activités loisirs, chantiers) ont pour objectif de créer des rencontres physiques qu'ils considèrent comme un élément indispensable du processus éducatif. Dès lors, les échanges par machines interposées sont perçus par certains éducateurs comme désocialisant, statiques, déshumanisant. De plus, les jeunes sont désignés comme les principales victimes de cette évolution technologique. « *En faisant de la rue, il m'arrive de croiser des groupes de jeunes qui sont tellement pris par leurs smartphones qu'il ne me calcule même pas. Ça me fait peur !* » (Léa). L'élément mobilisé pour définir cette altération du lien social est l'absence de paroles, de regards, de touchés et d'attention entre des individus proches géographiquement mais aussi socialement. « *L'autre fois, j'observais des jeunes assis sur un banc, ils ne se parlaient pas, ne se regardaient pas. Ils avaient les yeux sur leurs écrans et les oreilles occupées par des écouteurs. Ça devient inquiétant, on vit dans un monde où l'on ne se parle presque plus sauf par le biais des ordinateurs* » (Kamel). Les réseaux sociaux et les messageries instantanées sont les premiers mis en cause dans ce sentiment de déshumanisation. Pour les éducateurs, en plus de perturber les échanges verbaux entre les jeunes, les TIC limiteraient aussi les rencontres physiques. « *Aujourd'hui, les jeunes passent plus de temps à jouer, à discuter et à se rencontrer en ligne qu'à se retrouver dehors* ». (Sylvie). D'après Sylvie, la réduction des contacts physiques et l'augmentation des relations en ligne auraient tendance à supprimer l'aspect émotionnel qui caractérise le vivant. « *Le smiley a remplacé le sourire, c'est grave !* » (Sylvie). L'usage par les jeunes des machines comme intermédiaire pour communiquer entraînerait désormais des difficultés à échanger de manière directe. Ainsi, ils ont tendance à fuir la réalité et à s'isoler dans un monde virtuel. Un monde difficilement accessible par le travail de rue "orthodoxe" qui s'effectue essentiellement dans la rue physique.

Cet écart important d'appréciation du smartphone crée une distance, une incompréhension voire un jugement de valeur qui affaiblit la relation entre Sylvie et les jeunes. Ces deux rapports opposés à l'objet numérique s'entrechoquent lorsque Sylvie et les jeunes se

rencontrent dans la rue. En faisant de la rue, Sylvie cherche en tant qu'éducatrice à partager du temps et une discussion avec les jeunes. Or, en se retrouvant face à des jeunes pris par leurs smartphones, elle est en difficulté pour attirer leur attention. Le smartphone fait écran entre elle et les jeunes pour qui les réseaux sociaux sont au cœur de leurs préoccupations. Les jeunes sont sur leur temps libre et l'activité numérique est un espace de "décompression" après le temps de l'école et de ces contraintes (Barrère, 2013). Les connexions après l'école sont des temps interstitiels légitimes de divertissement et de retour à la liberté (Barrère, 2015). En revanche, pour Sylvie, les pratiques numériques des jeunes représentent une épreuve d'attention.

Toutefois, être confrontée à des jeunes occupés dans la rue n'est pas nouveau pour Sylvie. *« Avant, en faisant de la rue, je croisais des jeunes qui jouaient entre eux. Je pouvais m'intégrer à leur activité. Avec le smartphone c'est plus compliqué. Ils sont chacun murés derrière leur téléphone »* (Sylvie). Ce qui la dérange avec le smartphone est que le partage lui semble difficile. Il s'agit pour elle d'une activité individuelle où les échanges verbaux, les regards, le touché sont limités. Cela n'est pas le cas lorsqu'elle partage avec les jeunes un match de foot ou une simple discussion. Ainsi, pour elle, les préoccupations des jeunes semblent ne pas avoir toutes les mêmes valeurs socialement. *« Ça ne me dérange pas que des jeunes n'aient pas le temps de me parler parce qu'ils jouent au foot. Le sport, c'est la santé. Par contre, ça me dérange quand ils sont sur leur smartphone à ne rien faire »* (Sylvie). Pour Sylvie mais aussi d'autres éducateurs, le fait que des jeunes ne s'intéressent pas à eux parce qu'ils sont occupés à jouer au foot est vécu moins difficilement que s'ils étaient sur leur smartphone. Le sport, la culture sont perçus comme socialement bénéfiques par certains éducateurs alors que le smartphone l'est beaucoup moins voire pas du tout.

Aussi, avec le smartphone, Sylvie pour qui la mission est de mettre en action les jeunes, se retrouve confrontée à des adolescents en apparences passifs et surtout difficiles à mobiliser. Les outils perçus comme traditionnels et chers à Sylvie ne font plus vraiment effet chez les jeunes. Ce désintéressement est vécu par Sylvie comme une forme de rejet de la part des jeunes qui sont désignés avec le smartphone comme responsable de cette rupture de lien. Le travail de rue de Sylvie est empêché. Visiblement, elle ne sait pas comment agir face à cette situation. Elle ne peut interdire l'objet car cela serait une atteinte à la liberté des jeunes, au principe de libre adhésion et de non-mandat. De plus, cela risque de déclencher chez les jeunes des réactions violentes qui la mettraient en danger. Elle ne peut pas non plus

s'intéresser au smartphone car il s'agit pour elle d'un objet contredisant les valeurs d'humanisme et de partage qu'elle défend. Coincée, impuissante, elle décide de se retirer. Son activité professionnelle est empêchée par la difficulté de devoir reconnaître, accepter les pratiques numériques des jeunes tout en les régulant. S'intéresser au smartphone, voire l'utiliser pour le réguler, cela peut sembler simple et évident. Dans les faits, c'est une mission extrêmement complexe qui met en difficulté l'ensemble de la communauté des adultes. D'ailleurs, cette mission, confiée plus ou moins formellement aux éducateurs, provient d'une société qui elle-même est ambivalente et en difficulté pour réguler le smartphone. La société souhaite limiter chez les jeunes le smartphone alors qu'elle-même l'utilise de plus en plus. Ce sont d'ailleurs les parents qui les premiers équipent leurs enfants de smartphone pour se rassurer, au risque de ne plus réussir à le réguler. Cela se produit en général lors de la transition entre l'école primaire et le collège. Le smartphone permet alors de maintenir le lien quand il faut accepter qu'il se distende.

L'arrivée du smartphone en prévention spécialisée éprouve Sylvie, c'est-à-dire qu'il l'entraîne dans une « *situation d'affrontement* »⁶⁸. Lorsque Sylvie est en présence de jeunes utilisant leurs smartphones, ce sont ses savoirs et son expérience qui sont pris à défaut (B. Ravon, P. Vidal-Naquet, 2018). Les normes et les règles auxquelles elle est confrontée sont instables et sa manière d'exercer son métier est remise en question (B. Ravon, P. Vidal-Naquet, 2018). Avec le smartphone et les pratiques numériques juvéniles Sylvie doit affronter une sociabilité médiatisée faite de nouvelles normes sociales. Les pratiques éducatives qu'elle a pour habitude d'utiliser n'accrochent plus autant les jeunes dont les comportements sont désormais guidés par la culture numérique. Sylvie a du mal à capter leur attention, à se rapprocher d'eux et à comprendre leurs comportements. Cette difficulté est source de souffrance car elle perturbe, voire à certains moments, empêche son activité professionnelle. La démarche physique d'aller rencontrer les jeunes ne semble plus totalement suffisante pour les intéresser. L'épreuve que génère le smartphone semble révéler une désynchronisation entre Sylvie attachée à des pratiques sociales pré-numérique et des jeunes friands de nouvelles technologies et créateurs de nouvelles normes sociales. La distance physique mais aussi psychique avec les jeunes se creuse alors que l'objectif de Sylvie est de se rapprocher des jeunes. Sylvie est confrontée à des pratiques juvéniles

⁶⁸ Stéphan Pezé. Les managers à l'épreuve de la souffrance de leurs collaborateurs : de la compassion à la régulation. La Revue des Conditions de Travail, ANACT, 2014, 1, pp.171-178.

médiatisées qu'elle considère, au regard de la sociabilité présentielle qui est la sienne, comme "désocialisantes".

2.1.2 Le jeu pour dynamiser le travail de rue

Face à la difficulté à capter l'attention des jeunes utilisant leur smartphone dans la rue, les réactions des éducateurs sont diverses. Une partie d'entre eux semblent désespérés et à court d'idées. « *On ne peut rien faire face au portable* » (Sylvie). Une autre partie utilise des jeux traditionnels et non numériques pour gagner leur attention et résister face au TIC.

Le jeu traditionnel pour reconquérir l'attention des jeunes

Je suis avec Rémi et nous sommes sur le quartier des Roses pour faire du travail de rue. Rémi a pris avec lui des jeux de société pour créer une animation et attirer un maximum de jeunes. Nous sommes sur une pelouse avec quelques enfants âgés de 8 à 10 ans. Nous jouons au Uno. Autour de nous, Rémi a mis en libre-service, un Monopoly, un jeu de carte, un puissance quatre et beaucoup d'autres jeux. Néanmoins, aucun adolescent à l'horizon. Certains sont passés nous saluer et sont repartis aussitôt. D'autres, sont un peu plus loin, le téléphone à la main en train de discuter entre eux. Rémi va à leur rencontre pour leur proposer de nous rejoindre mais ils ne sont pas intéressés. Rémi revient sans les jeunes et nous continuons à jouer avec les enfants.

En proposant une animation plutôt qu'un travail de rue brut, Rémi essaie de capter l'attention des jeunes par le jeu et la surprise. D'habitude, il fait du travail de rue en allant uniquement saluer les jeunes. En passant régulièrement et souvent aux mêmes heures, il inscrit son action dans un modèle « *d'attention automatique ou de fidélisation* » (cf sous chapitre sur l'économie de l'attention). Cela lui permet d'être intégré au territoire. Il fait partie du paysage et peu ainsi en toute confiance déambuler dans le quartier. Toutefois, cette pratique ne semble pas assez dynamique pour attirer des jeunes en demande de mouvement. Pour remédier au caractère parfois poussif du travail de rue brut, Rémi, rompt sa présence routinière en intégrant une pratique faite de jeux. Ainsi, il essaie de capter les jeunes en proposant une action plus intense se rapprochant du « *régime d'attention de l'alerte* » (cf

sous chapitre sur l'économie de l'attention). La stratégie de Rémi fonctionne en partie car l'événement interpelle les jeunes qui se rendent à lui. Néanmoins, à la vue des activités proposées, Rémi a davantage attiré des enfants plutôt que des adolescents. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cela.

Les enfants ayant investi en premier les jeux, les adolescents n'ont pas souhaité les rejoindre et se mélanger à eux. Ils préfèrent rester entre eux et ne pas prendre le risque d'être assimilés aux enfants. En lien avec notre problématique, nous optons plutôt pour une interprétation basée sur les régimes d'attention que nous avons évoqués précédemment. Avec les technologies numériques, l'attention est devenue une ressource rare car comme le précise H. A. Simon, « *dans un monde riche en information, l'abondance d'information entraîne la pénurie d'une autre ressource : la rareté devient ce que consomme l'information. Ce que l'information consomme est assez évident : c'est l'attention de ses receveurs. Donc une abondance d'information crée une rareté de l'attention et le besoin de répartir efficacement cette attention parmi la surabondance des sources d'informations qui peuvent la consommer* ». ⁶⁹ Les adolescents utilisant leur smartphone sont sollicités sur le régime de l'immersion bâti sur les jeux vidéo (cf sous chapitre sur l'économie de l'attention). Les activités offertes par le smartphone captent de manière intense et durable leur attention. Elles leur procurent des sensations et du plaisir. Ainsi, en passant devant l'animation de Rémi, les adolescents rivés à leur smartphone ont le choix entre des jeux de société ou alors regarder les stories sur Snapchat, commenter des photos, les publier et attendre de voir les retours des copains et des copines. Le choix pour la deuxième option coule de source pour des adolescents dont la sociabilité entre pairs constitue un élément central de leur identité et les réseaux sociaux un espace privilégié d'échanges. L'engouement des nouveaux médias et les moyens colossaux mis en œuvre pour capter l'attention des jeunes mettent en difficulté des éducateurs fortement attachés aux pratiques traditionnelles présentielles et peu sensibilisés à la question de l'attention. Ils sont mis en concurrence avec des objets de plus en plus attractifs et addictifs. La lutte est fortement déséquilibrée et crée de la souffrance.

⁶⁹ Simon, H. A. (1971), « Designing Organizations for an Information-Rich World », in Martin Greenberger, Computers, Communication, and the Public Interest, Baltimore, MD: The Johns Hopkins Press, (ISBN 0-8018-1135-X)

Toutefois, certains éducateurs ont décidé d'utiliser le smartphone pour avoir l'attention des jeunes et continuer à les accompagner au mieux. Parmi ces éducateurs minoritaires en nombre dans mon environnement professionnel, il y a Pierre que j'ai pu observer faire du travail de rue, sur et à partir des réseaux sociaux.

2.1.3 Le travail de rue numérique

En effectuant ma recherche au sein de mon équipe de territoire, j'ai relancé les débats sur l'usage des smartphones et des réseaux sociaux à des fins éducatives. Pierre s'est saisi de cette occasion pour expérimenter Facebook et Snapchat dans le travail de prévention. L'établissement intéressé par la démarche lui a alors fourni un smartphone et le forfait Internet qui l'accompagne. Pierre utilise déjà à titre personnel un smartphone. Il est sur Facebook, utilise WhatsApp mais ne connaît pas Snapchat. Ce réseau étant le plus en vogue chez les jeunes, il a décidé d'ouvrir un compte professionnel sur celui-ci. C'est après quelques mois d'utilisation, que j'ai pu l'observer travailler avec son nouvel outil numérique.

Pierre, un éducateur connecté

Je suis avec Pierre pour une après-midi de travail de rue, il a prévu d'installer une slackline (une sangle de funambule) dans le quartier des mirabelles. À l'aide de ce support, il compte attirer les jeunes et en rencontrer un maximum. Arrivés sur le quartier, nous installons la slackline mais peu de jeunes sont présents sur le quartier. Seul trois enfants jouent avec la sangle. Pierre décide alors de filmer à l'aide de son smartphone la slackline ainsi que les enfants en train de jouer pour ensuite publier la vidéo sur Snapchat. Il prend soin de respecter le droit à l'image des enfants en les filmant uniquement de dos. Puis, il agrmente la vidéo d'un message invitant les jeunes à nous rejoindre. Pierre a plus de 200 contacts de jeunes sur ce réseau social utilisable uniquement depuis un appareil mobile. En postant cette vidéo dans sa storie, (c'est-à-dire l'espace lui permettant de partager des photos et vidéos à l'ensemble de ses contacts), il informe potentiellement deux cents jeunes que nous sommes aux mirabelles en train de faire de la slackline. Pierre m'explique que sur son application, il peut voir le nombre de vues et le pseudo de ceux qui ont regardé la vidéo. Les jeunes

qu'il a en amis peuvent réagir à sa publication en lui envoyant un message écrit, une photo, un audio ou une vidéo. Pierre m'explique même que l'application permet si on le souhaite de géolocaliser nos amis et se faire géolocaliser. Il ne l'utilise pas pour le moment car il trouve que cela est trop intrusif. Toutefois, étant donné que les jeunes activent par eux même cette option, il suppose que cela signifie qu'ils sont d'accord pour être géolocalisés. Il me dit vouloir prendre le temps pour se décider. Alors que nous discutons, le téléphone de Pierre s'allume à plusieurs reprises. Des jeunes lui ont écrit pour savoir jusqu' à quelle heure il compte rester. Pierre répond tandis que quatre adolescents le connaissant arrivent. Ils nous saluent et nous disent avoir vu notre snap. J'en profite pour leur demander ce qu'ils faisaient cet après-midi. L'un d'eux me répond « *J'étais chez moi posé à regarder des vidéos sur YouTube et Snap et je suis tombé sur votre snap. Du coup, j'ai écrit à mes potes et on est venu vous voir* ». Au bout d'une heure, une dizaine d'adolescents nous ont rejoints, la plupart parce qu'ils ont vu notre snap. Ils essaient alors la slackline tout en se filmant les uns les autres. Puis, ils postent immédiatement leur vidéo sur leur storie.

Les TIC mettent à l'épreuve les pratiques classiques des éducateurs de prévention, mais cela n'est pas uniquement synonyme de difficulté. L'épreuve est aussi vectrice de nouvelles pratiques comme en témoigne l'expérience de Pierre.

Pour rencontrer un maximum de jeunes, Pierre a agrémenté son travail de rue d'une activité sportive originale et d'une communication moderne. Cette pratique hybride dynamise le travail de rue et le rend plus attractif pour les jeunes. Elle stimule davantage leur attention et leur envie de rencontrer Pierre. Faire de la "slackline"⁷⁰ est une expérience inédite venant satisfaire la curiosité des adolescents ainsi que leur besoin de découverte. Cette proposition alléchante faite par Pierre, leur arrive par un canal qu'ils affectionnent particulièrement, les réseaux sociaux. L'image et le son leurs donnent un avant-goût de ce qu'ils pourront trouver sur place. L'interactivité permise par le réseau social leur permet de créer facilement un premier contact avec Pierre. Entre eux aussi, ils communiquent et la présence de l'un attire

⁷⁰ Sangle que l'on tire entre deux arbres et sur laquelle, il faut essayer de tenir en équilibre

celle de l'autre. L'activité devient l'endroit où il faut être pour vibrer avec le groupe et partager l'expérience collective. Celle-ci sera d'ailleurs valorisée socialement par quelques vidéos et photos publiées sur les réseaux sociaux.

En allant sur Snapchat, Pierre va à la rencontre des jeunes ou plutôt de là où est leur attention pour la ramener vers lui et son activité. D'une communication intermédiée avec les jeunes, Pierre arrive à créer des temps de rencontres physiques. L'outil numérique n'est plus envisagé comme une barrière entre les jeunes et lui mais plutôt comme une véritable passerelle. Il s'appuie sur le support vidéo qui est pour les jeunes, beaucoup plus parlant et attirant qu'un simple SMS. Il suffit d'observer l'usage du smartphone par les jeunes pour constater que les échanges sont aujourd'hui davantage composés de photos et de vidéos que de textes. D'ailleurs, une fois sur place, ils se filment et partagent sur les réseaux sociaux leur activité. Cette "sociabilité médiatisée" (Balleys, 2015) s'expérimente et se négocie dans le prolongement de la sociabilité en présentiel. Généralement, les deux sociabilités se déroulent simultanément au point que désormais la distinction entre sociabilité « réelle » et « sociabilité virtuelle » est tout à fait caduque (Balleys, 2015). Cela est d'autant plus vrai depuis l'avènement et la massification des smartphones. Les échanges médiatisés sont mobiles et accompagnent la sociabilité juvénile au quotidien. En quelques minutes, les contenus sont créés, discutés et évalués.

Cette nouvelle sociabilité hybride est selon mon matériau encore peu considérée par les éducateurs qui la perçoivent comme une menace de la sociabilité présenteielle dont ils se réclament. Par conséquent, la transition d'une communication présenteielle, classique, écrite ou orale à une communication visuelle utilisant un support technologique se fait difficilement chez les éducateurs. Le smartphone, les réseaux sociaux ne sont pas véritablement investis comme des outils permettant d'exercer la mission de prévention spécialisée. Les formations proposées que ce soit en école de travail social ou par l'établissement sont plutôt orientées vers les risques de ces nouveaux médias et non vers un apprentissage de leur usage. De plus, avec les réseaux sociaux, les éducateurs sont confrontés à la communication de masse alors qu'historiquement, ils pratiquent plutôt une communication interpersonnelle. Cette culture de la médiatisation vient se heurter à celle de l'anonymat qui constitue un des six piliers de la Prévention Spécialisée. Les éducateurs ont l'habitude d'agir dans l'ombre afin de préserver les publics qu'ils accompagnent de toutes

formes de stigmatisation ou de répression. Ainsi, leur action exige de la discrétion et de la confidentialité afin de préserver les droits et la confiance des bénéficiaires.

Par ailleurs, les éducateurs restent vigilants quant aux risques que les TIC peuvent représenter pour la vie privée des usagers. Les nombreux scandales de récupération, puis de revente de données personnelles par les GAFA (Google, Amazon, Facebook et Apple) ont montré que ce risque était réel. Les éducateurs sont particulièrement sensibles à cet enjeu, c'est pourquoi ils se méfient des TIC et essaient de les utiliser en se référant à leur éthique professionnelle. Ils ne gardent aucune donnée personnelle concernant les jeunes qu'ils accompagnent. Ils n'ont pas de dossier personnalisé contrairement à ce qui se fait dans les institutions de la protection de l'enfance. Les éducateurs ont pour habitude de ne laisser aucune trace, or avec les TIC toutes les actions sont tracées et sauvegardées, récupérées puis souvent réutilisées sans l'accord des personnes concernées. Pour éviter au maximum ces dérives, Pierre a bricolé à partir du cadre légal, de sa mission et de son expérience quelques règles éthiques. Il n'échange aucune information à caractère confidentiel sur les réseaux sociaux, il a mis un code à son smartphone et il ne publie aucune photo avec le visage découvert sans l'accord des jeunes et de leurs parents. Malgré ces précautions, cette nouvelle pratique singulière ne fait pas l'unanimité auprès des éducateurs. Elle est accusée entre autres de mettre à mal la distance éducative, de déshumaniser la relation, de participer à l'usage excessif du smartphone voire de trahir les valeurs du métier. Cette différence de point de vue et de pratique est une épreuve pour les éducateurs car elle génère des désaccords et des conflits.

2.1.4 Les outils technologiques : source de désaccords

L'outil numérique commence à être utilisé par certains éducateurs pour communiquer avec les jeunes mais aussi pour recueillir des informations les concernant. Leur objectif est de mieux les connaître afin d'ajuster leurs pratiques à leurs besoins. Toutefois, cette pratique est source de tensions et de controverses entre les éducateurs.

Le travail de rue numérique : source de désaccords entre les éducateurs

Je suis au local avec Pierre et Sylvie et cet après-midi nous avons prévu de "faire de la rue". Avant de sortir, Pierre consulte l'application Snapchat sur

son smartphone. Il regarde une par une les stories des jeunes. Je l'interpelle en lui demandant ce qu'il fait. Pierre m'explique qu'il est en train de s'informer sur les jeunes, de "faire le tour des actualités des jeunes". Pour lui, Snapchat, représente une source d'information riche qu'il peut réutiliser pour créer du lien avec les jeunes qu'il accompagne. Il arrive à savoir où ils sont, ce qu'ils font et comment ils vont. *« Tu vois regarde, le dernier snap de Kilian date d'il y a 10 minutes et on voit qu'il est en train de faire un match avec ses potes. Ça peut être intéressant d'aller les voir ! »* (Pierre). En revanche, pour Sylvie le travail de rue numérique n'est pas du vrai travail de rue car avec cet outil, il n'y a plus de place pour le hasard et la spontanéité des rencontres. Pierre n'est pas vraiment d'accord avec Sylvie car une fois qu'il arrive sur place l'échange avec les jeunes est spontané. De plus, il fait remarquer à Sylvie que son travail de rue n'est pas non plus tout à fait le fruit du hasard, puisqu'elle se rend dans les endroits où les jeunes ont l'habitude de squatter. D'un désaccord sur la spontanéité du travail de rue numérique, Sylvie et Pierre basculent vers un désaccord au sujet de la distance éducative. Sylvie reproche à Pierre d'être trop proche des jeunes en étant ami avec eux sur les réseaux sociaux. *« Les jeunes ne sont pas nos amis »* (Sylvie). Pour Pierre, le terme "ami" sur les réseaux sociaux signifie davantage un "contact". C'est un terme utilisé par l'application qu'il ne peut pas modifier. Il est obligé de faire avec. Rien n'y fait, pour Sylvie le terme "ami" met à mal la distance éducative ainsi que le travail de rue physique. *« Un jour, tu finiras par ne plus faire de rue. Tu feras tout depuis ton téléphone sans avoir de contact avec les jeunes ! Tu es en train de scier la branche sur laquelle tu es assis ! »* (Sylvie). Pierre exaspéré met un terme à la discussion. Il lance à Sylvie une dernière phrase avant de se mettre à l'écart dans le bureau. *« Chacun a le droit de faire ce qu'il veut, il n'y a pas qu'une seule façon de faire »* (Pierre).

Jusqu'alors, les éducateurs ont toujours fait du travail de rue sans aide technologique. Cette démarche d'aller sur le terrain de l'autre, constitue pour eux un effort voire à certains moments, une prise de risque qui donne au métier ses lettres de noblesse. Les éducateurs doivent par eux même se faire accepter par des quartiers souvent abandonnés où la

population se sent exclue de la société. Dans ces quartiers, les 15-24 ans sont très massivement écartés du marché du travail, le taux de chômage dépassant les 42%⁷¹. Cette situation provoque chez les habitants de ces quartiers et notamment les jeunes une colère contre la société et ceux qui la représentent. Les éducateurs, étrangers au quartier sont souvent assimilés à des agents de la mairie ou de l'État. Ils doivent faire face à la colère qui se traduit parfois par un rejet. Se faire accepter demande alors d'être éprouvé pour rassurer sur sa fiabilité. À l'instar des pompiers qui se rendent sur les lieux d'un accident, les éducateurs de prévention se rendent sur le terrain, c'est-à-dire dans la rue et les quartiers souvent qualifiés de difficiles. Ils s'exposent aux groupes de jeunes, à l'inconnu, au climat et à tous les aléas de la rue. Pour affronter ces difficultés et surmonter les appréhensions liées à la rencontre, les éducateurs s'appuient depuis la naissance de leur métier sur des activités de loisirs, des chantiers éducatifs rémunérés ou encore le partenariat mais jamais sur l'outil technologique. Depuis quelques années, les pratiques évoluent et les technologies s'immiscent dans les pratiques. Cette présence dérange certains éducateurs pour qui technologie et social sont incompatibles.

Pour les éducateurs, le numérique a tendance à rationaliser le travail social, autrement dit à le mécaniser. Or le travail social a souvent opposé les normes et rationalités appartenant à l'univers de la technique à celles des relations humaines (L. Bouchard, 2000). Ainsi, décider d'aller faire de la rue à un endroit parce qu'on a vu sur les réseaux sociaux que les jeunes y sont est une forme de rationalisation non sans risque. Tous les jeunes ne sont pas sur les réseaux sociaux et tous les jeunes sur les réseaux sociaux ne publient pas de vidéos ou de photos indiquant le lieu où ils sont. Par conséquent, effectuer son travail de rue uniquement à partir des informations obtenues sur les réseaux comporte le risque de négliger une partie des jeunes. Ensuite, l'usage d'un outil technologique pour faire de la rue est perçu comme étant une forme de tricherie rendant le travail trop simple et déshumanisé. Pour une majorité d'éducateurs, le travail de rue est d'abord et avant tout un engagement physique, celui d'« aller vers ». C'est un Leitmotiv qui implique un mouvement de l'avant pour se rapprocher du public. Concrètement, les éducateurs se rendent dans la rue, les squares, les porches d'immeubles, les cages d'escaliers, mais aussi les espaces commerciaux ou publics, les cafés, les salles de jeux, les cafétérias, les gares, les équipements socioculturels qui disposent d'un lieu d'accueil ouvert. Il s'agit d'avoir une présence fréquente et régulière, au

⁷¹ <https://www.inegalites.fr/Le-chomage-dans-les-zones-urbaines-sensibles>

moment où les jeunes ont l'habitude de se retrouver quels que soient le jour et l'heure. Le travail de rue est donc une pratique dynamique, d'extérieur et faite de rencontres humaines physiques. Quant au travail de rue numérique, il est perçu comme statique, se faisant de l'intérieur, sans prise de risque ni contact physique. Cette opposition crée des tensions entre les éducateurs utilisant le smartphone pour faire de la rue et ceux qui ne le font pas.

Néanmoins, certains éducateurs comme Pierre, développent une pratique hybride dépassant le clivage rue physique et rue numérique. Avec son smartphone, déambulant dans les rues, il fait de la rue numérique et physique en même temps. Cette pratique hybride crée des tensions entre les professionnels. Les éducateurs présents sur la rue physique et sur les réseaux sociaux sont davantage sollicités par les jeunes que leurs collègues n'étant pas sur les réseaux. Cette situation est vécue comme une concurrence déloyale et un manque de professionnalisme car la distance éducative avec le jeune n'est pour eux plus respectée. Ici aussi, les représentations diverses concernant le numérique s'entrechoquent. Pour certains éducateurs, les réseaux sociaux sont perçus comme un espace intime relevant de la vie privée dans lequel l'éducateur n'a pas sa place. « *Je n'ai pas à tout savoir des jeunes, Facebook, c'est leur vie privée, leur intimité. Ça ne me regarde pas* » (Kamel). Pourtant, au quotidien, les éducateurs travaillent à partir de la vie privée et de l'intimité des jeunes. Une vie privée numérique qui ne l'est d'ailleurs pas forcément pour les jeunes. « *Quand, j'ai commencé à utiliser Snapchat, j'ai choisi de ne pas regarder les stories des jeunes pour respecter leur vie privée. Un jour, des jeunes m'ont demandé un peu tristement pourquoi je ne regardais pas leurs snaps ? Je leur explique que c'est par respect de leur vie privée. Ils m'ont répondu que le but des publications sur la storie est qu'elles soient vues par un maximum de personnes* » (Pierre). En effet, sur chaque snap, il est possible de voir combien de personnes ont regardé le snap et qui l'a regardé. Ainsi, pour les jeunes contrairement à ce que peuvent penser certains éducateurs, les réseaux sociaux ne sont pas que des espaces privés ou d'intimité mais ils peuvent également être des espaces d'« extimité » (S. Tisseron) où ils se présentent à l'autre à des fins de validation de l'image de soi. Par cette pratique, les jeunes demandent aux autres ce qu'ils doivent penser d'eux-mêmes. Ils sont à la recherche d'interlocuteurs qui leur disent qui ils sont. Ainsi, en repérant les façons dont ils peuvent intéresser les autres, les jeunes apprennent à s'aimer eux-mêmes. (Tisseron, 2009). Ce désir d'extimité est bien antérieur à l'arrivée des nouvelles technologies. Toutefois, il a longtemps été masqué par les conventions familiales. Aujourd'hui, avec le numérique il est en pleine expansion.

En somme, les pratiques numériques des jeunes constituent une épreuve pour le travail de rue car elles monopolisent leur attention au détriment des éducateurs. Elles les invitent à composer avec une sociabilité médiatisée alors que leur métier est fondé sur une sociabilité présentielle. Cette renégociation est source de souffrance notamment parce que pratiquer une sociabilité médiatisée est perçu comme une contribution à la déshumanisation du monde. Toutefois, l'épreuve du smartphone est également génératrice de nouvelles pratiques hybrides venant enrichir les pratiques traditionnelles de la prévention spécialisée notamment celle de l'activité collective.

2.2 L'activité collective bouleversée par la culture juvénile médiatisée

En activité de groupe, le smartphone des jeunes est omniprésent. Son usage bouleverse les normes et les règles sociales sur lesquelles les éducateurs avaient l'habitude de s'appuyer pour encadrer les activités collectives. Cette évolution sociale éprouve les éducateurs qui doivent faire face à de nouvelles normes et de nouveaux comportements.

2.2.1 La pluriactivité des jeunes face à la mono activité des éducateurs

Désormais en activité collective, les jeunes, à l'aide de leur smartphone, pratiquent la pluriactivité ou le multitâche. En même temps qu'ils participent à l'activité principale, ils effectuent d'autres tâches. Cela n'est pas sans poser de problèmes à l'éducateur.

Une attention dispersée par la pluriactivité

Je suis au local avec mon collègue Kamel et nous encadrons une activité "film débat". Huit jeunes garçons sont présents. Kamel leur a proposé de regarder le film "Beur blanc rouge". Il s'agit d'une comédie racontant l'histoire de Brahim, un jeune parisien d'origine algérienne tiraillé par sa double culture et qui le soir d'un match France-Algérie va se mêler aux supporters pour envahir le terrain. Après vingt minutes de film, ce sont les smartphones des jeunes qui envahissent la salle. Les jeunes ne regardent plus tellement le film. Ils discutent avec leurs amis sur Snapchat. Kamel interrompt le film une première fois pour demander aux jeunes de ranger leurs portables, « *On est là pour regarder le film, pas pour jouer avec les*

portables dit-il ». Un quart d'heure plus tard, les portables sont de retour et Kamel interrompt le film pour la deuxième fois. Désormais, son discours est plus ferme. Il prévient que le prochain qui sort son téléphone sera exclu de l'activité. Quelques minutes plus tard, ce sont les jeunes eux-mêmes qui lui demandent d'arrêter le film. Kamel leur demande alors des explications.

Les jeunes : chez nous on regarde les films avec le portable à la main, y'a rien de mal.

Kamel : vous arrivez à faire les deux en même temps ?

Les jeunes : Oui facile.

Kamel : Vous arrivez à suivre correctement le film ?

Les jeunes : oui.

Kamel : Je ne vous crois pas, c'est impossible. Ici, en tout cas, on ne fait pas les deux en même temps.

Les jeunes : Désolé Kamel. Sinon, c'est possible que tu nous donnes le code wifi s'il te plait ?

Kamel : C'est une blague ? Déjà que vous n'avez pas respecté les règles de l'activité et en plus vous voulez le wifi. C'est mort !

L'activité se termine ainsi. Les jeunes quittent le local et Kamel est désabusé par le comportement des jeunes.

La pluriactivité des jeunes utilisant un smartphone éprouve Kamel et tant d'autres éducateurs lorsqu'ils encadrent une activité collective. La première difficulté à laquelle Kamel est confrontée avec le multitasking des jeunes, c'est la dispersion de leur attention. En effet d'après C. Huron, psychiatre et chercheuse en sciences cognitives à l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), notre cerveau n'est pas conçu pour faire deux tâches en même temps si chacune requiert de l'attention. Il n'en fait qu'une. C'est une contrainte biologique du fonctionnement cérébral. Lorsque les jeunes accordent leur attention à leur smartphone, ils ne sont plus concentrés sur le film. Ils ne peuvent donc pas le suivre pleinement. Selon David Meyer, professeur de psychologie à l'université du Michigan, le fait de jongler entre plusieurs tâches pourrait faire perdre jusqu'à 40% de productivité. Conscient que le multitasking parasite l'attention des jeunes, Kamel essaie de le limiter en interdisant le temps du film le smartphone. Néanmoins, cela s'avère inefficace. Le multitasking est une pratique omniprésente dans la vie des jeunes et de plus en plus

répandue dans notre société. Réguler cette pluriactivité est une vraie gageure pour les éducateurs mais aussi pour les enseignants, les formateurs ou encore les parents. Il faut dire que le smartphone, avec ses innombrables fonctions et applications, est conçu pour le multitasking. Sa petite taille, sa vitesse d'exécution, sa simplicité d'utilisation et les notifications sonores et/ou lumineuses sont autant de raisons qui poussent les utilisateurs à s'en servir de manière intensive quel que soit le moment de la journée.

Face à la puissante attractivité que représente le multitasking des smartphones pour les jeunes, Kamel lui, est impuissant. L'interdiction verbale est inefficace. La confiscation ne serait guère plus probante et qui plus est dans un contexte de libre adhésion. L'éducation nationale a opté pour l'interdiction. Toutefois, les jeunes utilisent toujours autant leur smartphone au collège. Ils se filment même en classe ou à la récréation. La régulation semble plus complexe qu'une « simple » interdiction ou autorisation. C'est toute l'organisation de l'activité elle-même qui est bousculée par des nouveaux formats médiatiques calés sur un modèle boursier, sur un modèle du moniteur du monde en alerte permanente, à l'instar des chaînes d'informations permanentes. Les publicités sont réduites à des « spots », capables de frapper l'attention des téléspectateurs intensément, mais brièvement. Les infos sont des spots sans interprétation. L'information élaborée est réservée à des médias spécialisés qui, eux, ne récoltent que peu d'audience. Les jeunes évoluent depuis leur enfance avec des formats de communications courts et intenses. Ils apprécient les séries notamment celles diffusées sur Internet ou encore les vidéos YouTube. Sur Snapchat, ils passent d'une storie à l'autre en quelques secondes et interagissent en temps réel. En somme, ils ont pour habitude de vivre des activités nécessitant une attention courte et offrant une interactivité immédiate. Or, l'activité de Kamel est à l'opposé du modèle d'activité des jeunes. Elle est longue (une heure trente) et l'interactivité est différée. Les jeunes doivent attendre la fin du film pour pouvoir réagir. Devant la temporalité longue de l'activité et l'absence d'interactions immédiates, les jeunes reviennent à leur modèle d'activité court et interactif en utilisant leur smartphone. La culture numérique juvénile s'exprimant ici par le multitasking, le zapping et l'interactivité immédiate mettent en difficulté les éducateurs utilisant le modèle d'activité collective classique de la prévention spécialisée.

2.2.2 Le smartphone entre normes sociales et déviance

La culture numérique juvénile remet également en question les normes sociales qui régissent l'activité collective classique de prévention. En effet, lorsque Kamel accepte de partager une activité avec les jeunes, cela signifie, de son point de vue, une seule activité. Dans son optique, l'activité film consiste à regarder le film et pas autre chose. « *Quand j'organise une activité, je tiens à ce que les jeunes la respectent* » (Kamel). C'est la première règle qui régit l'activité collective telle qu'elle est conçue par une majorité d'éducateurs. De leur côté, les jeunes fonctionnent davantage sur un modèle de pluriactivité tel que le décrit C. Lejealle, « *Avec les smartphones, on fait du zapping, du multi-tasking (plusieurs tâches à la fois), et le temps devient plus court, mais aussi plus intense* »⁷². Sous cet abord, il est normal pour eux de regarder un film et en même temps de répondre à leurs messages, de prendre une photo et de consulter leur page Facebook. Cette pluriactivité heurte alors la mono activité attendue par les éducateurs. Pour eux, faire plusieurs choses à la fois lors d'une activité collective constitue un manque de respect vis-à-vis de l'activité en question. Il s'agit également d'un manque de considération envers celui qui l'a organisé mais aussi envers ceux qui y participent. Les jeunes transgressent donc une règle sociale que l'éducateur peine à faire respecter. Cette difficulté porte atteinte à sa professionnalité, c'est-à-dire à sa capacité à socialiser les jeunes pour un vivre ensemble. En effet, ce qui permet à l'éducateur de donner un caractère éducatif à l'activité collective notamment lorsqu'elle est de loisir, c'est avant tout de réussir à amener les jeunes à respecter ses règles.

Le deuxième attendu de Kamel, lorsqu'il encadre l'activité film, est le partage. Cela implique que chaque protagoniste regarde avec attention le film pour ensuite être en capacité d'échanger avec les autres sur ce qu'il a ressenti. Or, en utilisant le smartphone pendant le film, les jeunes entrent dans une pratique individuelle qui les déconnecte du film. L'activité censée être collective se transforme en des activités individuelles sans rapport avec l'activité initiale. Le smartphone s'empare d'un élément indispensable de l'activité collective, l'attention des jeunes. Cette mise à mal du partage est flagrante sur les activités restaurant où les éducateurs attendent des jeunes qu'ils s'abstiennent de leur portable le temps du repas et de rester ouvert à la discussion. Néanmoins, cette règle n'est pas forcément partagée par la jeune génération qui ne voit aucun mal à manger avec le portable sur la table. Les jeunes

⁷² Catherine Lejealle <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/dix-ans-de-l-iphone-les-smartphones-ont-change-notre-rapport-au-temps-l-espace-et-l-information-1498734542>

s'autorisent même à prendre en photo les plats et à les envoyer en direct à leurs amis ou à les publier sur les réseaux sociaux. Cette sociabilité médiatisée génère de nouvelles formes de partage de l'instant présent avec les personnes présentes physiquement mais aussi avec les absents voire des inconnus. Cette sociabilité médiatisée, lorsqu'elle est effectuée sur des temps collectifs destinés au partage, irrite les éducateurs pour qui ce temps est exclusivement dédié aux échanges directs. Pour approfondir cette question centrale des normes sociales, je me suis appuyé sur une seconde observation. Celle-ci me paraît être pertinente car elle mêle deux pratiques sociales bousculées par la sociabilité médiatisée des jeunes, le repas et l'activité collective.

Le smartphone à table

Il est 19h30, mon collègue Kamel et moi-même arrivons au restaurant asiatique avec six jeunes âgés de 15 à 16 ans. L'objectif éducatif de cette activité de groupe est de partager un repas en commun pour faire plus ample connaissance avec eux. À peine assis, les jeunes sortent leur smartphone en attendant la venue du serveur. Kamel prend alors la parole :

Kamel : Les gars, normalement à table c'est zéro portable.

Les jeunes : On ne fait rien de mal.

Kamel : C'est vrai mais cela ne se fait pas de manger avec son téléphone, c'est un manque de respect vis-à-vis de ceux qui vous entourent. On est là pour passer un moment ensemble, pas pour discuter sur les téléphones.

Les jeunes : C'est ce qu'on fait là. Tu ne passes pas un bon moment avec nous ?

Kamel : Si mais... Le portable à table, ça ne se fait pas.

Les jeunes : Pour nous ça se fait, y'a pas de mal.

Kamel : Ouais.... Ok, mais je ne veux pas que ce soit chacun derrière son téléphone et que personne ne se parle.

Les jeunes : T'inquiète, on va bien délirer.

Durant le repas, j'observe Kamel et il n'est pas vraiment à l'aise en voyant tous ces portables.

De temps à autre, il demande aux jeunes de les ranger.

En France, mais aussi dans une bonne partie de l'Europe et du monde, les usages interdisent en règle générale le mélange des activités à table car l'alimentation est une activité socialement protégée (Thibaut de Saint Pol, 2005). Or, 81 % des Français disent utiliser leur smartphone pendant les repas pris en famille ou en compagnie d'amis⁷³. Face à cette situation paradoxale, Kamel se doit de définir quel usage du smartphone est socialement accepté ou non afin d'émettre des délibérations qui ne trahissent pas la mission qui lui est confiée par la société, celle de participer au processus de socialisation des jeunes. Dans un premier temps, Kamel souhaite interdire l'usage du téléphone à table conformément aux normes pré numérique. Il tente de transmettre aux jeunes une règle de politesse et de bienséance à table. Il souhaite également prévenir l'absence d'échange. Néanmoins, il observe que dans les faits, le portable est omniprésent sur la majorité des tables du restaurant. À la sienne, les jeunes discutent entre eux, même si parfois certains s'isolent quelques minutes avec leur téléphone. Il constate également que les jeunes ne sont pas gênés par l'usage du smartphone à table. Il semble que le téléphone à table soit entré dans les mœurs, au point de ne plus être considéré comme impoli. Devant ces contradictions, Kamel est embarrassé. Il ne sait plus s'il doit interdire ou autoriser le téléphone à table. Il finit par le tolérer en essayant de négocier pour que l'objectif qu'il s'était fixé soit au moins respecté.

Cette posture plutôt tournée vers la négociation est celle que j'ai le plus observée. Elle permet à l'éducateur de préserver autant que possible l'objectif éducatif de l'activité, tout en évitant une confrontation trop brutale menant à une rupture de lien avec les jeunes. Toutefois, la négociation est une épreuve car elle demande à chaque partie de faire des concessions et d'argumenter ses propositions pour les défendre. Pour l'éducateur, il s'agit aussi d'accepter de partager une partie du pouvoir dont il dispose en tant qu'adulte référent. L'enjeu en négociant est également de convaincre les jeunes de la pertinence de l'interdiction du smartphone lors de certains moments clés de l'activité. Ainsi, en donnant du sens à la règle, l'éducateur fait le pari que les jeunes pourront s'auto-réguler.

C'est un fait, aujourd'hui les jeunes comme les adultes exécutent des tâches diverses tout en faisant usage du smartphone. Ils conduisent le portable à la main, marchent le portable à la main, regardent la télé le portable à la main, se rendent aux toilettes le téléphone à la main

⁷³ <https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/technology-media-and-telecommunications/articles/usages-mobiles-2016.html>

etc. Aucune activité n'est épargnée. Le smartphone est devenu un compagnon indispensable voire envahissant. Pour limiter sa présence et ses effets néfastes sur la concentration des jeunes, les éducateurs tentent de bricoler des règles plus ou moins efficaces. Lors des activités qu'ils encadrent, ils naviguent entre des postures d'interdiction, d'autorisation négociée voire d'intégration du smartphone dans la vie de l'activité.

2.2.3 L'activité collective 4.0

L'omniprésence du smartphone dans la vie des jeunes et donc durant les activités de prévention spécialisée a amené certains éducateurs à intégrer le smartphone dans la conception même de l'activité.

Le smartphone, un outil éducatif

Ce soir avec Pierre et un groupe de cinq filles âgées de 12 ans, j'assiste à l'inauguration de l'exposition "dis-moi dix mots". Il s'agit d'un projet piloté par la médiathèque et qui regroupe des classes de primaire, une maison de retraite, la MJC ainsi que d'autres acteurs locaux. Le service de prévention a également participé à ce projet en accompagnant un groupe d'adolescentes. Avec leur smartphone et l'aide de Pierre, les filles ont réalisé des micros-trottoirs en demandant aux passants de définir les mots choisis par le ministère de la Culture. Puis, elles ont réalisé un montage. Toujours à l'aide de leur smartphone, elles ont réalisé un court métrage dans lequel elles se mettent en scène en train de jouer avec les mots. Ce soir, le maire, l' élu à la culture et de nombreuses personnalités locales sont présents pour inaugurer l'exposition. Les jeunes sont fières d'elles. Une journaliste du quotidien local les interroge afin de publier un article sur leur réalisation.

Pour ce projet collectif, Pierre a utilisé le smartphone comme un véritable outil support et multifonction. Avec le smartphone, il a donné envie aux jeunes de s'investir dans un projet qui au premier abord pourrait les rebuter. La langue française est rarement une activité extrascolaire des jeunes. Toutefois, par le biais du portable, outil familier des jeunes, Pierre a rendu le projet ludique et accessible. Il s'est appuyé sur deux supports familiers des jeunes,

le son et la vidéo. Par conséquent, en plus de gagner leur attention, il leur a permis d'expérimenter des médias qui sûrement leur serviront dans leur scolarité, leur vie professionnelle mais aussi leur vie personnelle.

En mêlant la langue française au smartphone, il en a fait un véritable outil pédagogique. Grâce à l'exposition, les jeunes et leur culture ont pu être valorisés et reconnus par les adultes qui souvent ont tendance à dénigrer l'usage du smartphone par les jeunes. Ces usages que je qualifierai avec les mots de De Certeau de "braconnages", de "détours" ou de "pratiques de résistance" témoignent de l'autonomie de l'acteur face au TIC. Bien que les outils ne soient pas neutres, ils ne sont pas non plus totalement déterminants. Cela signifie qu'il existe pour les éducateurs des espaces de liberté pour orienter l'usage de l'outil technologique vers les finalités de leur mission.

Avec le smartphone et la possibilité de créer des groupes de discussion sur des messageries instantanées qu'ils offrent, certains éducateurs l'utilisent pour organiser leurs activités avec les jeunes. En constituant des groupes sur WhatsApp ou Snapchat, ils peuvent, lorsque la rencontre physique n'est pas possible ou compliquée, diffuser des informations à l'ensemble des jeunes du groupe et discuter avec eux. Le smartphone sert aussi d'outil de recherches d'informations nécessaires au déroulement de l'activité. Il est également utilisé pour prendre des photos ou filmer. Ces images seront ensuite partagées avec les jeunes sur les groupes de messageries instantanées. Cette pratique du smartphone crée une culture commune entre les jeunes et les éducateurs favorisant ainsi le rapprochement.

Il arrive même que certains éducateurs acceptent que le smartphone soit une activité collective à part entière.

Le smartphone, une activité collective

Je suis avec Pierre et quatre jeunes au local. Ils sont passés nous voir à l'improviste. Nous leur proposons de boire un sirop. Assis sur le canapé, ils sortent leur smartphone tout en discutant avec nous.

Pierre : Vous faites quoi sur vos smartphones ?

Karim : On joue à Clash royal.

Pierre : Je peux faire une partie ?

Karim : Tiens. Vas-y mais tu verras, ce n'est pas facile !

Pierre : Tu peux m'expliquer les règles ?

Karim : Bien sûr avec plaisir.

Samir : Je prends la gagne.

Karim : Non c'est moi.

Cette après-midi-là, nous avons passé deux heures à partager avec les jeunes les activités qu'ils affectionnent sur leur smartphone. Nous avons appris beaucoup de choses intéressantes sur les possibilités qu'offrent les applications mobiles.

En s'intéressant aux usages du smartphone fait par les jeunes, Pierre leur accorde de la considération et en reçoit en retour. Un échange s'installe sur la base du "*don contre don*"⁷⁴ permettant de créer et d'entretenir des liens sociaux entre les individus. Pierre opère un "aller vers" qui n'est pas uniquement physique mais également culturel. En effet, Pierre leur apporte une reconnaissance culturelle au sens d'Axel Honneth, c'est-à-dire une reconnaissance des sujets "*à part entière*"⁷⁵. Il crée également un effet de surprise en adoptant une posture originale à laquelle les jeunes ne s'attendaient pas forcément. De cette manière, il déplace l'attention portée au smartphone vers lui et se positionne en tant qu'apprenant. Cette inversion des rôles place les jeunes dans une posture de maîtrise et de transmission. En plus de les valoriser, Pierre met en action leurs compétences. Les jeunes se sentent utiles et considérés. Ils apprécient échanger avec nous sur un sujet qui les passionne et qui est souvent source de stigmatisation. L'approche valorisante de Pierre est génératrice de lien et évite la rupture. Dans un contexte de libre adhésion, de non-mandat et avec des adolescents volatiles, Pierre essaie de préserver la relation avant toute chose.

2.3 Le chantier éducatif confronté à l'usage du smartphone

Les pratiques de chantier des éducateurs sont elles aussi éprouvées par la présence du smartphone. Bien que l'objet (le smartphone) soit le même, le contexte de son usage diffère. Dans un cadre professionnel, le manque d'attention ou le multitâche médiatisé n'a pas

⁷⁴ Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Grands textes », 2007, 248 p

⁷⁵ Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, 2000 (1992), Cerf, p. 208.

totallement les mêmes répercussions qu'en activité loisir ou en travail de rue. Dans ce contexte, c'est la socialisation professionnelle, la sécurité des personnes et la qualité de la production qui sont mises à mal.

2.3.1 La socialisation professionnelle requestionnée par la culture numérique

En chantier *espace de préparation au monde professionnel*, les éducateurs sont confrontés à des jeunes qui utilisent leur smartphone pour écouter de la musique, prendre des photos ou encore envoyer des messages. Ces pratiques sont difficiles à réguler car, d'une part, le smartphone est devenu un objet indispensable pour les jeunes et, d'autre part, sa place, son statut dans le monde du travail est souvent ambigu. Il peut être interdit par les règlements mais toléré dans les faits. Parfois, il est un outil professionnel utilisé pour des affaires personnelles et vice et versa. Pour comprendre comment le smartphone éprouve les éducateurs encadrant des chantiers, j'ai choisi de m'appuyer sur l'observation suivante :

Le smartphone au travail

J'encadre un chantier peinture avec Kamel. Avec quatre jeunes, nous devons remettre en peinture un hall d'immeuble. Il est 9h et nous commençons à travailler. Après quelques minutes seulement, une vive discussion à lieu entre Kamel et Arthur, un jeune de 16 ans. Ce dernier était en train de consulter son portable alors qu'il était censé travailler. Avec mon collègue nous n'avons pas explicité l'interdiction du portable au travail car elle nous paraissait évidente. En réalité, elle ne l'était pas pour tous les jeunes présents sur le chantier. Kamel profite de la situation avec Arthur pour faire un rappel général sur l'interdiction du portable au travail.

Kamel (agacé) : Arthur, t'es sérieux quand tu travailles avec ton portable ?

Arthur : Ben ouais pourquoi ?

Kamel (agacé) : Tu penses qu'un patron accepterait que tu fasses ça au travail ? Tu penses que c'est respectueux ?

Arthur : Ça dépend du patron.

Kamel (agacé) : Tu te moques de moi ? De manière générale, tu penses que c'est perçu comment un jeune qui utilise son portable en plein travail ?

Arthur : Tout le monde le fait. C'est normal !

Kamel (exaspéré) : Non, ce n'est pas normal. Maintenant, s'il vous plait, je ne veux plus voir de portables quand vous travaillez. On fait des pauses et, à ce moment-là, vous pouvez les sortir. Dites-vous bien que c'est la galère aujourd'hui pour trouver un travail, surtout quand t'es jeune et que tu n'as pas d'expérience, de diplôme ou que tu as un nom à consonance étrangère. Ne vous tirez pas une balle dans le pied et mettez toutes les chances de votre côté. C'est maintenant que vous devez prendre des bonnes habitudes. Allez, au boulot !

Malgré le discours de Kamel, les jeunes ont continué à sortir leurs portables. Excédé, Kamel a essayé de confisquer le portable d'Arthur. Il a voulu le retirer des mains d'Arthur qui s'est mis en colère et a vigoureusement demandé à Kamel de ne pas toucher son smartphone. Kamel, a alors exclu Arthur du chantier pour la journée. Arthur a quitté le chantier en insultant violemment Kamel.

Quelques minutes après l'altercation, Kamel vient me parler. Il est désemparé, choqué par l'agressivité d'Arthur. Il me confie ne plus savoir comment faire face au smartphone des jeunes en chantier.

Pour Kamel, le chantier est un espace permettant de faire découvrir aux jeunes les réalités du monde du travail. Par conséquent, il encadre le chantier en se référant aux codes professionnels du monde du travail. L'objectif est de favoriser à terme l'insertion professionnelle des jeunes. « *Pour chaque chantier, je demande aux jeunes de produire un C.V et une lettre de motivation. Puis, on les reçoit en entretien d'embauche comme un patron pourrait le faire* » (Kamel). En chantier, la notion de respect est au cœur du travail éducatif. La tenue vestimentaire, le langage mais aussi les attitudes sont des éléments sur lesquels Kamel est vigilant. « *Les employeurs sont très exigeants notamment au sujet du comportement. Du coup, pour les préparer au mieux et leur donner toutes les chances de réussir professionnellement, je suis exigeant avec eux, que ce soit au niveau de la qualité du travail mais aussi du respect des règles, du matériel et bien sûr des personnes* » (Kamel). Kamel s'appuie également sur le constat que les jeunes de prévention postulent souvent en ayant un profil de débutant, sans diplôme, sans expérience sur des emplois manuels où la productivité est une exigence forte. Sur ces postes, le smartphone n'est

généralement pas le bienvenu. Kamel considère que cette réalité est parfois méconnue ou sous-estimée des jeunes. Par conséquent, pour éviter au maximum que les jeunes échouent aux entretiens d'embauche ou se fassent licencier, Kamel leur demande de respecter certaines règles, notamment le non usage du smartphone au travail. Pour lui, le téléphone au travail est majoritairement perçu négativement par les employeurs. L'usage du smartphone donne l'image d'un candidat distrait qui ne fera pas son travail sérieusement. De leur côté, les jeunes ont l'habitude d'utiliser leur smartphone partout et à tout moment. Par conséquent, pour Arthur et ses camarades, utiliser son portable en chantier n'est pas une entorse aux normes du travail qu'ils n'ont d'ailleurs pas encore véritablement expérimentées. Néanmoins, les jeunes observent autour d'eux un nombre important d'adultes utiliser leur smartphone au travail. En effet, le smartphone est de plus en plus présent au travail. Selon un sondage Déloite de 2016, 92% des français utiliseraient leur smartphone au travail⁷⁶. Comme le smartphone à table, le smartphone au travail est en train d'entrer ou est totalement entré dans les mœurs des français. Dans ce contexte, il devient alors difficile pour Kamel et certains éducateurs de convaincre les jeunes de ne pas utiliser le smartphone en chantier. D'ailleurs, il arrive souvent que les jeunes transgressent l'interdit du smartphone en chantier, malgré les nombreux rappels des éducateurs. Ce non-respect des règles irrite les éducateurs qui ne se sentent pas respectés. C'est le cas de Kamel dans la situation ci-dessus. Il est en difficulté dans sa mission de socialisation. Ici encore, c'est la professionnalité qui est éprouvée. Malgré son expérience, ses savoirs, Kamel se sent impuissant face aux usages envahissants du smartphone. Il s'agace, se met en colère puis, désespère. Il ne sait plus quelle posture adopter face au smartphone des jeunes. Kamel est confronté à la culture numérique des jeunes.

La régulation du smartphone des adolescents est une tâche éprouvante pour un grand nombre d'éducateurs de prévention tant elle peut générer des conflits violents. La situation de Kamel témoigne de cette difficulté liée là aussi à une confrontation culturelle. Pour Kamel, utiliser son smartphone en chantier n'est pas un besoin indispensable. Pour lui, comme pour de nombreux éducateurs, le smartphone est un simple gadget et son usage au travail est incongru. En revanche, pour les jeunes, l'usage du smartphone est un besoin important. Le smartphone est selon S. Tisseron, un « objet transitionnel » leur permettant de se protéger

⁷⁶ <https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/technology-media-and-telecommunications/articles/usages-mobiles-2016.html>

du monde, mais aussi de se développer. Il occupe des fonctions anxiolytiques, hypnotiques et euphorisantes (Miguel Benasayag). Aussi, selon M. Amri Mahdi, N. Vacaflor, pour les jeunes, le smartphone « *ne représente pas seulement un objet pratique destiné à communiquer mais un objet surinvesti de sens et jouant un rôle essentiel dans la subjectivité réflexive de la personne. Pour ces derniers, il est plus qu'indispensable, il est présent en tout lieu et à tout moment* ⁷⁷ ». Pour J.P Gaillard « Le smartphone est un « *prolongement organique* »⁷⁸ et « *l'arracher à un ado, c'est le mutiler* »⁷⁹. Cette importance sociale, culturelle, identitaire et physique du smartphone pour les jeunes est souvent méconnue, incomprise voire négligée par certains éducateurs. C'est probablement le cas de Kamel qui a pris le risque de confisquer le smartphone d'Arthur. Un geste qui dans la culture de Kamel est anodin et qui chez Arthur semble être une agression. En chantier, Kamel doit faire respecter l'interdiction du smartphone et en même temps prendre en considération le besoin des jeunes d'utiliser ce même smartphone. Kamel doit faire cohabiter deux cultures qui s'opposent. Dans ce contexte, la sociabilité numérique des jeunes éprouve la professionnalité de Kamel. L'interdiction, qu'il a l'habitude de pratiquer, ne fonctionne plus face au smartphone des jeunes. La confiscation n'est guère plus efficace voire pire encore car elle produit de la violence. Kamel est désespéré et ne sait plus vraiment comment agir face à l'usage en chantier du smartphone par les jeunes.

2.3.2 Le smartphone en chantier, une question de sécurité

L'usage du smartphone en chantier est comme sur les autres pratiques de prévention spécialisée, source de dispersion de l'attention. Or, la nature des chantiers proposés par les éducateurs nécessite, pour évoluer en sécurité, de rassembler son attention sur un seul objet.

Le smartphone en chantier, une question de sécurité

J'encadre un "chantier peinture" avec Sylvie, Robert l'éducateur technique et quatre jeunes. Nous devons repeindre un mur pour le compte de la municipalité. Le mur fait 2m50 de haut, par conséquent les jeunes doivent

⁷⁷ Amri Mahdi, Vacaflor Nayra, « Téléphone mobile et expression identitaire : réflexions sur l'exposition technologique de soi parmi les jeunes », Les Enjeux de l'information et de la communication, 2010/1 (Volume 2010), p. 1-17. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-1-page-1.htm>

⁷⁸ Jean-Paul Gaillard, Enfants et adolescents en mutation. Mode d'emploi pour les parents, éducateurs, enseignants et thérapeutes. ESF, 2014. P. 55

⁷⁹ Ibid

monter sur des escabeaux pour atteindre le sommet. Momo, un des jeunes est en train de consulter son smartphone alors qu'il est sur un escabeau. Sylvie, le remarque et lui demande formellement de ranger son téléphone. Elle lui explique les risques d'un tel comportement. Momo écoute mais ne semble pas vraiment convaincu du discours de Sylvie. Il range tout de même son smartphone. Dix minutes plus tard, Sylvie reprend un autre jeune qui lui aussi consulte son smartphone debout sur son escabeau. Sylvie est en colère, elle rassemble tous les jeunes et les informe que le prochain qui utilise son smartphone sur le chantier sera exclu. Un quart d'heure plus tard, elle reprend un jeune le portable à la main. Elle lui demande alors de quitter le chantier pour aujourd'hui et de revenir demain pour discuter de son comportement. Le jeune, trouvant la décision injuste, s'énerve. Il ne veut pas quitter le chantier. Il ne comprend pas l'interdiction du smartphone. Pour lui, le portable n'est pas dangereux. Le ton monte entre Sylvie et le jeune. Le jeune refuse de quitter le chantier. Sylvie ne sait plus quoi faire. Il reste une heure avant la fin du chantier. Pour calmer la situation, elle tolère le jeune exclu. À la fin du chantier, elle me confie son impuissance face aux smartphones des jeunes et sa peur que l'un d'entre eux se blesse. Elle ne comprend pas leur comportement.

Les éducateurs sont responsables de la sécurité sur les chantiers éducatifs. Pour réaliser le travail demandé, les jeunes utilisent des outils qui en l'absence d'une pleine attention peuvent représenter un danger pour leur intégrité physique. En chantier bois par exemple, les jeunes ont entre les mains des tronçonneuses, des serpettes et autres objets tranchants incompatibles avec l'usage du smartphone ou toute autre forme d'activité. Le constat est le même pour les autres chantiers, que ce soit de la peinture, du débroussaillage ou de la mécanique automobile. Par conséquent, Sylvie interdit l'usage du smartphone en chantier. Néanmoins, cette interdiction est souvent transgressée par les jeunes qui ne peuvent s'empêcher de consulter leur smartphone ne serait-ce que dix secondes pour vérifier la réception ou non de messages. Face à cette omniprésence du téléphone, faire respecter l'interdiction est une véritable épreuve pour Sylvie. Les rappels verbaux et même les exclusions ne dissuadent pas les jeunes de l'usage du smartphone en chantier. Celui-ci n'est pas considéré comme dangereux pour ces jeunes habitués à la pluriactivité. D'ailleurs, c'est

la société tout entière qui est concernée par l'usage du smartphone dans des situations inappropriées. Il suffit d'observer le nombre important de personnes qui, sur la route, conduisent tout en faisant usage de leur smartphone. Même les images chocs des campagnes de prévention routière ou encore les lourdes sanctions administratives et financières, dissuadent peu les conducteurs d'utiliser leur smartphone au volant. D'après Tristan Harris, un ancien de Google, les applications des smartphones sont développées à partir de techniques addictives. Ces applications détournent l'attention des utilisateurs et créent de fortes dépendances. Les jeunes sont particulièrement concernés par les effets de ces applications mobiles. L'usage incessant, la dispersion de l'attention des jeunes et la pluriactivité en tant qu'élément appartenant à la culture numérique éprouvent la professionnalité de Sylvie. Face aux usages du smartphone en chantier par les jeunes, Sylvie semble démunie. Ses pratiques éducatives ne semblent pas convaincre les jeunes de ranger leurs smartphones. Sylvie est désorientée et vit cette situation comme un échec.

2.3.3 La pluriactivité ennemie de la qualité

En plus, de provoquer des problèmes de sécurité, le smartphone diminue parfois la qualité du travail. Cette qualité de la production est un enjeu important du chantier et son altération met à mal certains éducateurs. Ces derniers ont pour engagement de fournir au donneur d'ordre une prestation de qualité. Ils sont aussi chargés de transmettre aux jeunes une certaine rigueur professionnelle indispensable pour leur avenir. Ces deux objectifs sont mis à mal par la déconcentration que provoque le smartphone chez les jeunes.

Peindre le smartphone à la main

En chantier avec Rémi et cinq jeunes, nous repeignons un mur extérieur pour le compte de la mairie qui souhaite l'embellir d'une fresque. Chaque jeune dispose d'un sceau de peinture, d'un chiffon, d'un pinceau et d'un rouleau. L'objectif est de repeindre le mur en blanc sans tacher le sol. Pour cela, des bâches en plastique couvrent le sol tout le long du mur où travaillent les jeunes. Laura une des jeunes du chantier, reçoit un appel alors qu'elle est en train de peindre. Tout en gardant son rouleau à la main, elle sort son téléphone de l'autre main et répond. Pour préserver la confidentialité de sa

discussion elle s'éloigne du mur tandis que de la peinture coule de son rouleau. Elle tache le sol sans même s'en apercevoir. Rémi qui assiste avec moi à la scène intervient rapidement pour limiter les dégâts. Il lui enlève le rouleau des mains et l'enveloppe d'un chiffon le temps d'aller le suspendre sur le bord du seau de peinture où il est censé être. En même temps, il demande à Laura d'un ton ferme de raccrocher sur-le-champ.

Rémi (en colère) : Range-moi vite ce téléphone

Laura : Ok ok, désolée !

Rémi : Comment on fait maintenant pour nettoyer ça ? Il va dire quoi Mr Fred de "logement habitat" en voyant ça ?

Laura : Je suis désolée, je n'ai pas fait gaffe, je vais nettoyer. Ne t'inquiète pas.

Rémi : T'as intérêt. Tu vois ce que ça fait d'utiliser son portable au travail. C'est la dernière fois que je te vois avec ici. La prochaine fois, je te vire du chantier.

Bien que les autres jeunes aient assisté à la scène, ils ont continué d'utiliser, de manière plus discrète, leur smartphone. Pierre a repris les jeunes une dizaine de fois et cela l'agace et le fatigue. Il a l'impression de se battre contre des moulins à vent.

En chantier, l'usage du smartphone par les jeunes pendant qu'ils travaillent altère leur attention, mais aussi la qualité de leur production. Malgré les consignes et les relances de Rémi, les jeunes continuent discrètement à l'utiliser. Il est dans la poche, il vibre et provoque une envie irrésistible de répondre. Il suffit que l'éducateur tourne le dos ou s'absente quelques minutes pour qu'ils les ressortent. C'est le jeu du chat et de la souris ! Lorsque l'éducateur revient, les portables disparaissent. Toutefois, les traces de la déconcentration sont visibles, notamment lorsqu'il s'agit d'un chantier peinture. Lorsque les règles sont transgressées et la qualité du travail est altérée, c'est le sérieux et la professionnalité de Rémi qui sont atteints. La qualité est un enjeu important pour l'éducateur lui-même mais aussi vis-à-vis de sa hiérarchie ainsi que des donneurs d'ordres. La qualité du rendu de chantier est souvent perçue par l'éducateur mais aussi par ceux qui l'entoure comme le reflet et l'indicateur de la qualité de sa professionnalité. Rendre un chantier bâclé, c'est perdre sa crédibilité auprès des donneurs d'ordres, de sa hiérarchie, des jeunes mais aussi de ses

collègues. La qualité du rendu du chantier conditionne également l'obtention ou non d'autres chantiers. Aussi, les exigences des donneurs d'ordres sont souvent aussi fortes que s'ils confiaient le chantier à des professionnels. Face à cet enjeu important, les éducateurs doivent composer avec des adolescents peu expérimentés et qui de surcroît sont distraits par leurs smartphones. Pour Rémi, cette situation est source de souffrance et de fatigue. Il a l'impression que ses actions n'ont aucun impact sur l'usage du smartphone par les jeunes. Rémi, ne sait plus vraiment comment agir face à cet usage. Il continue de l'interdire mais il sent que cette pratique telle qu'il la met en place devient chaque jour un peu plus intenable. Sa professionnalité autrement dit son expérience, ses savoirs, ses techniques sont bousculées par des pratiques numériques nouvelles et envahissantes.

2.3.4 Pour un usage raisonné

Les chantiers sont souvent des travaux manuels relevant du second œuvre du bâtiment qui nécessitent une certaine concentration. L'usage du smartphone y est peu approprié pour fournir une prestation de qualité. Le multitâche qu'offre le smartphone n'est ici clairement pas un atout. Toutefois, certains éducateurs essaient d'intégrer le smartphone au chantier afin de mieux le réguler voire de le mettre au service de la mission.

Bien utilisé, le smartphone est un allié

Avec Réda chargé de développement social de la mairie, Pierre et quatre jeunes, nous encadrons un chantier aux jardins familiaux de la ville. Nous sommes chargés de couler une dalle en béton qui accueillera par la suite un abri de jardin. Pour chacun de nous, c'est la première fois que nous réalisons ce type de chantier. Malgré les conseils que l'on a pu glaner autour de nous, nous sommes inquiets. Les jeunes, nous proposent alors de regarder sur Internet s'il existe un tutoriel. Abdel, un des jeunes, trouve une vidéo sur le site de Leroy Merlin qui explique les différentes étapes à respecter pour la confection d'une dalle. Ensemble, nous la regardons et discutons sur la marche à suivre. Ensuite, Pierre et Réda prennent quelques photos des jeunes mais aussi de l'emplacement vide qui dans quelques jours comportera une jolie dalle de béton. Une fois les photos prises, les éducateurs demandent aux jeunes de ranger leur portable jusqu'à la fin du

chantier. Toutefois durant le chantier, les jeunes le sortiront plus ou moins discrètement pour consulter et envoyer des messages. Le travail est harassant, il faut creuser 15 cm sur une surface de 15 m². Les jeunes sont tendus alors aucun éducateur n'intervient pour leur interdire le téléphone. Les jeunes s'arrêtent tous les quarts d'heure environ, lâchent les pioches, les pelles et la brouette pour se reposer le portable à la main. Chaque "pause portable" semble être pour eux une bouffée d'oxygène. À la fin du chantier, Pierre refait quelques clichés à l'aide de son smartphone professionnel. Il les publiera sur la "storie" du compte "Snapchat professionnel". Les jeunes en feront de même.

En chantier, certains éducateurs comme Pierre autorisent les jeunes à utiliser leur smartphone uniquement à des moments définis et pour des objectifs en lien avec le travail en cours. Le but de cette approche, est de prendre en compte dans la pratique de chantier, cette nouvelle technologie, tout en régulant ses usages. Ainsi, en amont de la phase de production, les jeunes sont sollicités pour rechercher sur Internet des informations précises et utiles au chantier comme la météo ou encore les horaires d'ouverture d'un magasin d'outillage. Parfois, éducateurs et jeunes regardent ensemble des tutoriels concernant les travaux à réaliser. Le smartphone est également utilisé pour prendre des photos du chantier qui serviront de souvenirs mais aussi de support pour retracer l'évolution des travaux et les valoriser. Ici, l'épreuve que constitue la culture numérique juvénile pour les éducateurs donne lieu à de nouvelles pratiques éducatives. Pierre expérimente sur une même action, des temps d'autorisation et des temps d'interdiction. En autorisant le smartphone pour des usages liés à la mission du chantier, il essaie de prendre en compte le besoin des jeunes et le sien. Son objectif est de dépasser l'interdiction totale qui est rarement respectée et qui est source de tensions pour les jeunes comme pour les éducateurs.

Toutefois, le compromis tenté par Pierre semble fragile. En effet, bien que le portable ait été autorisé en début de chantier pour éviter son utilisation pendant la production, les jeunes l'utilisent quand même. L'usage autorisé du smartphone par Pierre en début de chantier ne correspond pas vraiment aux besoins des jeunes. Ces derniers l'utilisent essentiellement pour aller sur les réseaux sociaux et écouter de la musique. Dans ce contexte, le smartphone redevient alors un objet de tensions entre les jeunes et les éducateurs obligés de rappeler l'interdiction. Ce n'est qu'après la phase de production, une fois que le portable est de

nouveau autorisé que les tensions autour du smartphone retombent. C'est de nouveau l'occasion pour Pierre, comme pour les jeunes, de prendre des photos et de les publier sur les réseaux sociaux. En effet, quelques éducateurs à l'instar de Pierre, font la promotion des chantiers à travers Snapchat ou Facebook. Ils profitent de la puissance de diffusion et de valorisation que peuvent représenter les réseaux sociaux pour communiquer auprès d'un maximum de jeunes. Ainsi, l'épreuve de la culture numérique est aussi pour certains éducateurs l'occasion d'enrichir leurs pratiques professionnelles.

2.4 L'accompagnement individuel et numérique

Le smartphone des jeunes éprouve les pratiques d'accompagnement individuel mises en place par les éducateurs. Habitué à être seul avec le jeune, ils doivent désormais composer avec la présence du smartphone. Cette cohabitation révèle d'une part, des tensions culturelles qui existent entre les jeunes et certains éducateurs, et d'autre part, elle montre également les efforts de certains éducateurs qui essaient de prendre en compte le smartphone dans l'accompagnement individuel des jeunes.

2.4.1 Jamais deux sans trois

L'accompagnement individuel est le terrain d'affrontement de deux cultures pour qui la place du smartphone dans les relations interpersonnelles diffère. D'un côté, il y a la culture médiatisée des jeunes pour qui la présence du smartphone dans les échanges et l'attention partagée est normale. De l'autre côté, il y a la culture présentielle et pré-numérique de certains éducateurs pour qui la présence du smartphone et l'attention partagée lors d'un échange interpersonnel sont indésirables voire irrespectueuses. À l'intersection de ces deux cultures qui s'entremêlent, les éducateurs sont parfois déboussolés lorsqu'il s'agit de réguler la place du smartphone. Pour comprendre en profondeur comment le smartphone éprouve l'accompagnement individuel, j'ai choisi de m'appuyer sur la situation de Kamel et Max mettant en jeu la question de l'attention et celle de la régulation

Le smartphone entre le jeune et l'éducateur

Je suis au local et j'observe mon collègue Kamel s'entretenir avec un jeune au sujet de son orientation scolaire. Max aimerait devenir animateur socio-

culturel. Il vient demander à Kamel des conseils sur le cursus à suivre. Ils sont assis l'un en face de l'autre. Kamel explique à Max les différentes formations diplômantes ou non, existantes sur le département. Max l'écoute mais consulte en même temps son smartphone. Il fait des va et vient entre son portable et la discussion avec Kamel. Au bout de quelques minutes, Kamel s'agace. Il explique à Max que c'est un manque de respect d'être en compagnie d'une personne et de regarder son téléphone en même temps. Max s'excuse et range son portable. Dix minutes plus tard, le portable est de nouveau entre les mains de Max. Interprétant vraisemblablement cela comme un manque de considération, Kamel durcit le ton et demande à Max de ranger son téléphone pour la dernière fois sinon, il mettra fin à leur rendez-vous. Max remet son téléphone dans sa poche. L'ambiance est tendue et Kamel ne semble plus avoir envie de s'entretenir avec Max qu'il considère très certainement comme pas assez sérieux. Kamel clôt rapidement la discussion en lui indiquant que toutes les informations sont disponibles sur Internet.

Jusqu'à présent, la norme sociale voulait que lorsqu'un individu s'adresse à un autre, son attention lui soit entièrement consacrée. Cette norme est encore une référence pour les éducateurs dans leur relation avec les jeunes. Néanmoins, avec l'arrivée du téléphone mobile, cette norme a sérieusement été bousculée. Il n'est plus rare de voir deux individus échanger alors que l'un d'entre eux, voire tous les deux, regardent leur téléphone en même temps. Toutefois, cette pratique ne fait pas l'unanimité au sein de la société française. Pour une partie de la population, notamment les jeunes, elle est entrée dans les mœurs alors que pour d'autres, elle est considérée comme un manquement aux règles de bienséance. Ces deux différences culturelles cohabitent difficilement. C'est ce que nous montre la situation de Kamel et Max. Pour Kamel fonctionnant selon la norme de l'attention exclusive à son interlocuteur, l'usage du smartphone par Max est un manque de respect notoire. Celui-ci est accentué par le fait que Max partage son attention entre son téléphone et Kamel alors qu'il est à l'origine de la sollicitation. Pour Kamel, la moindre des choses lorsqu'une personne en sollicite une autre, c'est de lui accorder une pleine attention.

De plus, lors de ces temps d'accompagnements individuels, les éducateurs attendent des jeunes qu'ils se montrent acteur de la relation et de leur projet. « *Quand je réserve un temps individuel à un jeune, j'attends de lui qu'il s'en saisisse sérieusement* » (Kamel). En individuel, les éducateurs évaluent la motivation du jeune à partir de son niveau d'attention. Si celle-ci est accordée au smartphone, alors l'accompagnement est perçu comme étant en péril. L'éducateur ne considère pas la demande comme sérieuse alors qu'elle peut l'être. En effet, pour Max, accorder son attention à la fois au smartphone et à Kamel ne signifie pas une diminution de la motivation. Max et Kamel ne partagent pas la même norme sociale de référence. Max n'a pas pour référence la monoactivité mais plutôt la pluriactivité. Ainsi, utiliser son smartphone en compagnie d'une autre personne n'est pas considéré comme un manque de respect. La pluriactivité fait partie de son quotidien tout autant que son smartphone. Cependant, cette pratique est peu appréciée des éducateurs qui la considère comme une perte de la valeur respect. Depuis peu, il existe un terme pour définir cette pratique, " Le phubbing ". Il s'agit d'un "mot-valise" anglais formé à partir de phone (« téléphone ») et de snubbing (« snober, repousser ») et qui peut se traduire par " télésnober ". C'est l'acte d'ignorer des personnes physiquement présentes en consultant son téléphone plutôt que de communiquer avec elles.

Pour Kamel, le snubbing que l'usage du smartphone par Max engendre, est source d'agacement. La pluriactivité liée au smartphone parasite la communication et la relation présenteielle qui sont des éléments importants de sa professionnalité. Malgré ses remarques, Kamel n'arrive pas à faire respecter les règles de la conversation présenteielle. Ce décalage met à mal l'accompagnement qui d'ailleurs prend fin. Kamel n'est plus en capacité de supporter l'usage incessant du smartphone par Max. Il se sent impuissant face au smartphone et aux nouveaux codes communicationnels qu'il impose avec force.

2.4.2 Une prise en compte éducative du smartphone

Malgré le conflit de normes sociales qui oppose parfois certains éducateurs et certains jeunes, des éducateurs essaient de prendre en compte les nouvelles pratiques des jeunes tout en les encadrant. Pour rendre compte de cette posture d'entre-deux, j'ai choisi d'exposer la situation de Claire et Théo, un jeune à la recherche d'un emploi d'été.

Le smartphone un objet de réassurance pour les jeunes

Nous sommes fin juin et je suis au local avec Claire et le jeune Théo. Ce jeune a sollicité l'aide de Claire pour la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation. Il a 16 ans et souhaiterait travailler durant les vacances d'été. Théo maîtrise peu le logiciel de traitement de texte. Il est par conséquent en difficulté pour rédiger et mettre en forme informatiquement ses documents. Claire lui propose alors de l'accompagner dans ce nouvel exercice. Elle l'invite à s'asseoir sur la chaise en face de l'ordinateur du bureau pour lui signifier qu'elle fera avec lui et non pas à sa place. Elle s'installe à sa droite. Quant à moi, je suis dans la pièce à côté. La porte est ouverte, je les vois et les entends. Bien que Claire soit là pour l'aider, Théo est en difficulté pour produire le contenu de ses documents, pour les taper sur le clavier et les mettre en forme. Claire essaie de l'aider mais Théo montre des signes d'agacement. Il souhaiterait faire un copier-coller d'une lettre toute faite provenant d'Internet. Claire, essaie de le convaincre du contraire. Agacé, Théo sort son smartphone et le consulte. Claire ne fait aucune remarque concernant le portable. Elle lui propose de faire une pause et de travailler à partir d'une feuille blanche. Après cinq minutes passées sur son téléphone, Théo revient plus décontracté. Claire l'interroge sur ses motivations et lui demande d'écrire ses réponses sur la feuille de papier. Après 15 minutes d'écriture. Théo ressort son téléphone. Claire lui propose à nouveau de faire une "pause portable". Puis, elle reprend avec lui la rédaction du CV sans qu'ils soient perturbés par le smartphone.

À la fin de l'accompagnement, je demande à Claire de me parler de sa prise en compte du smartphone dans les accompagnements. Elle m'explique qu'au début, elle était réfractaire au smartphone. Cette posture l'éloignait des jeunes. Elle se sentait exclue de leur monde. En difficulté professionnelle, elle a cherché à se documenter sur le numérique. Elle a également interrogé les jeunes sur leurs usages des réseaux sociaux. À l'issue de cette démarche, elle a modifié sa posture à l'égard du smartphone.

Elle essaie de respecter l'usage que les jeunes en font tout en intégrant progressivement des limites.

Conscient que le smartphone est devenu pour les jeunes plus qu'un simple objet de communication, Claire adapte sa pratique d'accompagnement individuel pour limiter les tensions autour du smartphone. Elle fait même du smartphone un véritable allié éducatif. Claire considère l'accompagnement individuel comme un temps permettant d'aborder avec les jeunes des sujets plus personnels et/ou de leur consacrer une attention particulière. Par conséquent, elle personnalise son accompagnement jusqu'aux règles concernant le smartphone. « *En accompagnement individuel, on prend le temps de personnaliser la relation. Chaque jeune a des difficultés et des besoins différents* » (Claire). Claire semble avoir saisi l'importance éducative d'une régulation contextualisée du smartphone. Lorsqu'elle observe que l'interdiction du smartphone est davantage un frein plutôt qu'un atout à l'accompagnement, elle recherche des compromis. Elle cherche à satisfaire les besoins minimums de chacun pour poursuivre l'accompagnement. En proposant des temps de pauses lorsque Théo ressent le besoin de consulter son smartphone, Claire parvient à tenir deux objectifs en apparence contradictoires. Elle prend en compte le besoin de Théo pour le maintenir dans les meilleures dispositions psychiques et en même temps, elle lui indique que l'usage du smartphone doit respecter certaines règles. En l'occurrence, elle accompagne Théo à dissocier la réalisation du CV et l'utilisation du smartphone. Elle réintroduit progressivement de la monoactivité dans le fonctionnement multitâche de Théo.

C'est en étant confronté aux pratiques incessantes du smartphone par les jeunes que Claire a développé une approche éducative, prenant en compte la culture numérique des jeunes. Au début, comme de nombreux éducateurs, elle a cherché à limiter la présence du smartphone en l'interdisant. Elle n'y est pas arrivée et s'est même fatiguée. L'épreuve de la culture numérique est venue questionner ses pratiques. Après une phase d'opposition stérile, elle a décidé de s'intéresser au sujet. Elle a lu quelques articles et regardé des vidéos sur le numérique. Elle en a également discuté avec les jeunes. Cette démarche, l'a conduite à expérimenter de nouvelles approches prenant davantage en compte les singularités de la culture numérique des jeunes. Pour Claire, la culture numérique est une épreuve qui a bousculé et enrichi ses pratiques professionnelles tout en la rapprochant des besoins des jeunes.

Conclusion

À l'issue de ce mémoire, je peux synthétiser les apports et les limites de ma recherche. Je rappelle que mon objectif était de montrer comment l'usage du smartphone par les jeunes éprouve les pratiques des éducateurs de prévention spécialisée. Pour cela, j'ai avancé en m'appuyant sur une méthodologie de recherche inductive s'articulant autour d'un double étayage théorique et empirique. Dans une première partie, je suis revenu sur l'histoire de la prévention spécialisée d'hier à aujourd'hui afin d'en comprendre les origines, la culture, les pratiques et les enjeux. Née après-guerre pour lutter contre la marginalisation des jeunes, elle est avant tout une action éducative de proximité fondée sur la libre adhésion des jeunes, le non-mandat nominatif et l'action de groupe. Au cœur des transformations sociales et à l'intersection des générations, elle est aujourd'hui confrontée, par les pratiques des jeunes, à la révolution numérique. Ce bouleversement profond des sociétés provoqué par l'essor des techniques numériques, principalement l'informatique et Internet, se traduit par une mise en réseau planétaire des individus, de nouvelles formes de communication (e-mail, réseaux sociaux) et une décentralisation dans la circulation des idées.

Toutefois, le numérique, comme j'ai pu le montrer, n'est pas seulement une révolution numérique, il est également une révolution sociale et culturelle produisant des bouleversements qui induisent des pratiques de masse, qui instaurent de nouvelles normes culturelles remettant en cause des conventions et des traditions établies. Il est une composante centrale de la culture des jeunes et est symbolisé de nos jours par le smartphone. Ce "téléphone intelligent" doté de fonctionnalités évoluées qui s'apparentent à celles d'un ordinateur : navigation sur Internet, lecture de vidéos, de musique, jeux vidéo, courrier électronique, vidéoconférence, bureautique légère, a permis aux jeunes de développer une culture de la pluriactivité et de la sociabilité médiatisée. Ces nouvelles pratiques questionnent la manière dont les éducateurs exercent leur métier. Elles créent chez eux de l'hésitation, de l'indétermination malgré leur expérience professionnelle. Au vu de ces réactions, les épreuves sont ici des « *épreuves de professionnalité* » (B. Ravon, P. Vidal-Naquet, 2018).

Pour comprendre ce qui compose ces épreuves, j'ai interrogé huit éducateurs en utilisant l'entretien compréhensif. Cette méthode correspondait le mieux à ma démarche inductive visant à produire de la compréhension. Puis, par une observation participante, j'ai pu observer cinq éducateurs sur des temps de rue, des actions collectives, des chantiers éducatifs et des accompagnements individuels. Pour chacune des quatre pratiques, j'ai développé une analyse croisant le discours des éducateurs, les observations de leurs pratiques et mes concepts théoriques. Les analyses révèlent que les éducateurs et leurs pratiques orthodoxes (ou emblématiques) font face à une culture numérique juvénile complexe qui les bouscule et les tire. En effet, le numérique facilite les échanges et les liens sociaux mais isole et déshumanise également. Il est un élément central de la construction identitaire des jeunes tout en étant source de dispersion de leur attention.

Les pratiques numériques juvéniles et plus particulièrement la pluriactivité et les échanges médiatisés éprouvent les pratiques des éducateurs fondées sur une sociabilité présentielle et une monoactivité. Sur les temps de travail de rue, il devient difficile pour certains éducateurs d'attirer l'attention des jeunes focalisés sur leur smartphone. Sur les temps d'activités collectives, les éducateurs sont en difficulté pour garder leur attention jusqu'au bout. En chantier, la pluriactivité et la dispersion de l'attention qui en découle met à mal le travail de socialisation professionnelle des éducateurs tout en posant des problèmes de sécurité et de qualité. Enfin, lors des accompagnements individuels, le smartphone bouscule les éducateurs par son omniprésence et encore une fois il disperse l'attention des jeunes. Par ailleurs, cette épreuve numérique révèle et renouvelle les pratiques de certains éducateurs. Le travail de rue traditionnellement physique devient aussi numérique. La monoactivité collective, devient pluriactivité hybride. Le chantier éducatif devient le terrain d'un usage raisonné. La relation duelle de l'accompagnement individuel devient avec le smartphone, trielle. Ainsi, face aux pratiques numériques juvéniles, certains éducateurs tentent de mettre à jour, avec plus ou moins de réactivité, leurs pratiques éducatives afin d'être suffisamment connectés pour continuer d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'insertion socioprofessionnelle et l'autonomie.

Bibliographie

Ouvrages consultés :

- ✓ Castel Robert, La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu, Seuil, series: « La couleur des idées », 2009, 457 p.
- ✓ Citton Yves. L'Économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ? (La Découverte, 2014).
- ✓ De Linares Chantal. Dubet (François), et Martuccelli (Danilo). *À l'école : sociologie de l'expérience scolaire*. Paris : Le Seuil 1996.
- ✓ Doueïhi, Milad (2011). *Pour un humanisme numérique*. Paris : Éditions du Seuil,
- ✓ Dubet François, *La galère : jeunes en survie*, Fayard, 1987)
- ✓ Fleury Laurent (2011). *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*. Paris : Armand Colin.
- ✓ Fourastié Jean, *Les trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Fayard, Paris, 1979
- ✓ Galland Olivier, *Les jeunes*. La Découverte, « Repères », 2009, 128 pages. ISBN : 9782707156952. URL : <https://www.cairn.info/les-jeunes--9782707156952.htm>
- ✓ Granjon Fabien, 2012, *Reconnaissance et usages d'internet. Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*, Paris, Presses des Mines.
- ✓ Guérin Francis, « À propos de l'ouvrage dirigé par Gilbert de Terssac, La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud, La Découverte, collection « Recherches », 2003, », *Négociations*, 2005/2 (n° 4), p. 199-202. DOI : 10.3917/neg.004.0199. URL : <https://www.cairn.info/revue-negociations-2005-2-page-199.htm>

- ✓ Mucchielli Laurent et Mohammed_Marwan, Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours, La Découverte, 2007.
- ✓ [Passeron Jean-Claude \(1991\). Le raisonnement sociologique: l'espace non-poppérien du raisonnement naturel. Paris,](#)
- ✓ Sauvy Alfred, La Montée des jeunes, éd. Calmann-Lévy, Paris, 1959
- ✓ Sirinelli Jean-François, « La France du siècle dernier », avant-propos à Comprendre le XXe siècle français, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2005
- ✓ Soulet, Marc-Henry. « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », Pensée plurielle, vol. no 10, no. 2, 2005
- ✓ Stébé Jean-Marc, « Origines et évolution des banlieues », dans La crise des banlieues. Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2010, p. 11-38.
- ✓ Vial, S. (2013). L'être et l'écran : Comment le numérique change la perception. Paris : Presses Universitaires de France.
- ✓ Vitali-Rosati Marcello (2014). "Pour une définition du "numérique"", in E. Sinatra Michael, Vitali-Rosati Marcello (édité par), *Pratiques de l'édition numérique*, collection « Parcours Numériques », Les Presses de l'Université de Montréal.

Articles consultés :

- ✓ Avenel, C. (2009). La construction du « problème des banlieues » entre ségrégation et stigmatisation. *Journal français de psychiatrie*, 34, (3), 36-44. doi:10.3917/jfp.034.0036.
- ✓ Balleys C. (2017). Socialisation adolescente et usages du numérique. *Revue de littérature*, Rapport d'étude de l'INJEP, <http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2017-04-rl-socialisation-numerique.pdf> (Consulté le 24.02.2018).
- ✓ Barthe, Y., de Blic, D., Heurtin, J., Lagneau, É., Lemieux, C., Linhardt, D .. & Trom, D. (2013). Sociologie pragmatique : mode d'emploi. *Politix*, 103,(3), 175-204. doi:10.3917/pox.103.0173.
- ✓ Beck Ulrich, La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, trad. de l'allemand par L. Bernardi. Paris, Aubier, 2001, 521 p.
- ✓ Bernard Mathias, « La "culture jeune", objet d'histoire ? », *Siècles* [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 20 février 2014, consulté le 14 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/1465>
- ✓ Berrebi-Hoffmann, I. (2010). Les métamorphoses de l'intime : Repenser les relations entre le public et le privé au travail. *Empan*, 77,
- ✓ Bouchard L, & Ducharme M, (2000). Les défis posés au travail social à l'ère des technologies de l'information. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 119–136.
- ✓ Boullier Dominique, « Les industries de l'attention : fidélisation, alerte ou immersion », *Réseaux*, 2009/2 (n° 154), p. 231-246. DOI : 10.3917/res.154.0231. URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2009-2-page-231.htm>
- ✓ Casilli Antonio, 2013, « Contre l'hypothèse de la « fin de la vie privée » », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* 3, (consulté le 04.04.2018) <http://rfsic.revues.org/630>

- ✓ Chamboredon Jean-Claude, « Classes scolaires, classes d'âge, classes sociales », Enquête [En ligne], 6 | 1991, mis en ligne le 27 juin 2013, consulté le 15 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/144>

- ✓ Caron André H et Caronia Letizia (2005), Culture mobile : les nouvelles pratiques de communication, Montréal, Presses universitaires de Montréal, Coll. « Paramètres »

- ✓ Dauphin, Florian (2012). « Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? », Questions Vives [En ligne], Vol.7 n°17 | 2012, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 18 août 2017. URL : <http://questionsvives.revues.org/988> ; DOI : 10.4000/questionsvives.988

- ✓ De Singly, François. « Intimité conjugale et intimité personnelle : À la recherche d'un équilibre entre deux exigences dans les sociétés modernes avancées. » Sociologie et sociétés, volume 35, numéro 2, automne 2003, p. 79–96.
doi:10.7202/008524ar

- ✓ de Saint Pol, T. (2005). Quand est-ce qu'on mange : Le temps des repas en France (analyse quantitative). *Terrains & travaux*, 9,(2), 51-72.
<https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2005-2-page-51.htm>. (Consulté le 13.03.2018)

- ✓ Fesneau Elvina, Le poste à transistors à la conquête de la France. La radio nomade (1954-1970). Paris, Éd. INA, coll. Médias Histoire, 2011, 320 p.

- ✓ Maxime Fichet. Fernand Deligny, un innovateur social aux prises avec les circonstances (1938-fin des années 1950). Histoire. 2016.

- ✓ Fofana Dieynébou. Émergence du hip-hop en France. In: Agora débats/jeunesses, 29, 2002. Des pratiques artistiques des jeunes. pp. 62-65

- ✓ Jauréguiberry, F. (2008). De l'usage des technologies de l'information et de la communication comme apprentissage créatif. *Education et sociétés*, 22,(2), 29-42.
doi:10.3917/es.022.0029.

- ✓ Jérôme Denis. Une autre sociologie des usages ? Pistes et postures pour l'étude des chaînes sociotechniques. 2009
- ✓ Journet Nicolas, « La culture du mobile : mon portable, c'est moi ! », Sciences humaines, 2007/8 (N°185), p. 15-15. URL : <https://www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2007-8-page-15.htm>
- ✓ Lachance Jocelyn (2016). "L'élargissement de la catégorie d'addiction", in Adophobie. Le piège des images, collection « Parcours numériques », Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 129-133,
- ✓ La Revue des Conditions de Travail, ANACT, 2014, 1, pp.171-178
- ✓ Catherine Lejealle. <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/dix-ans-de-l-iphone-les-smartphones-ont-change-notre-rapport-au-temps-l-espace-et-l-information-1498734542>
- ✓ Mireille Michel, « De l'éducation à l'accompagnement, quelles questions pour le travail social ? », Vie sociale, 2013/4 (N° 4), p. 177-190. DOI : 10.3917/vsoc.134.0177. URL : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2013-4-page-177.htm>
- ✓ Pasquier Dominique, « La place des écrans dans la vie familiale : une enquête sociologique », Le Divan familial, 2001/2 (N° 7), p. 111-122. DOI : 10.3917/difa.007.0111. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-divan-familial-2001-2-page-111.htm>
- ✓ Patrick Peretti-Watel, « Morale, stigmatisme et prévention. La prévention des conduites à risque juvéniles », Agora débats/jeunesses 2010/3 (N° 56), p. 73-85.
- ✓ Pezé Stéphan. Les managers à l'épreuve de la souffrance de leurs collaborateurs : de la compassion à
- ✓ Ravon, B. (2009). Repenser l'usure professionnelle des travailleurs sociaux. *Informations sociales*, 152,(2), 60-68. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-2-page-60.htm>. (Consulté le 24.09.2017).

- ✓ Ravon B et Vidal-Naquet P, « L'épreuve de professionnalité : de la dynamique d'usure à la dynamique réflexive », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Relation d'aide et de soin et épreuves de professionnalité, mis en ligne le 16 juin 2016, consulté le 04.04. 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5363>

- ✓ Ravon Bertrand, Vidal-Naquet Pierre, « Les épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail social », *Rhizome*, 2018/1 (N° 67), p. 74-81. URL : <https://www.cairn.info/revue-rhizome-2018-1-page-74.htm>

- ✓ Serge Proulx, « La sociologie des usages, et après ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 6 | 2015

- ✓ Simon, H. A. (1971), « Designing Organizations for an Information-Rich World », in Martin Greenberger, *Computers, Communication, and the Public Interest*, Baltimore, MD: The Johns Hopkins Press, (ISBN 0-8018-1135-X)

- ✓ Tello Carlos, « Le manifeste à l'écran entre la Nouvelle Vague et Dogme 95 », *Marges*, 2015/2 (n° 21), p. 22-34. URL : <https://www.cairn.info/revue-marges-2015-2-page-22.htm>

- ✓ Tisseron Serge. Intimité et extimité. In: *Communications*, 88, 2011. Cultures du numérique [Numéro dirigé par Antonio A. Casilli] sous la direction de Antonio A. Casilli. pp. 83-91. www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2011_num_88_1_2588

- ✓ Tisseron Serge. Non ! Le téléphone mobile des adolescents n'est pas leur « doudou » ! 2013. <https://sergetisseron.com/blog/non-le-telephone-mobile-des/>

- ✓ Rapport d'inspection d'Henri Michard sur l'institution corrective d'Aniane, février 1946, document consulté à la bibliothèque 2RJ, CNFE-PJJ, Vaucresson.irine

Sites Internet consultés :

- ✓ <https://www.inegalites.fr/>
- ✓ <http://attrueq.org/wp-content/uploads/2016/12/Guide-international-de-m%C3%A9thodologie-FR.pdf>
- ✓ <http://www.adsea86.fr/rapport-dactivite>
- ✓ Brain hacking : comment les acteurs du smartphone vous retournent le cerveau
<https://www.zdnet.fr/actualites/brain-hacking-comment-les-acteurs-du-smartphone-vous-retournent-le-cerveau-39851376.htm>

Annexes

Guide d'entretien

Phrase de présentation de l'enquête à l'enquêté :

L'entretien que nous allons avoir est mené dans le cadre d'une recherche-action portant sur les usages professionnels des outils numériques par les éducateurs dans le cadre de leur mission de prévention

La durée de notre entretien sera d'environ quarante-cinq minutes.
Je vous garantis l'anonymat et l'accès aux résultats de la recherche.

Souhaitez-vous qu'on se tutoie ou vouvoie ?

1) Les pratiques emblématiques de la prévention spécialisée

Pouvez-vous me décrire le parcours qui vous a amené à être éducateur en prévention spécialisée ?

À éclaircir : origine sociale, parcours scolaire et professionnel

Pour vous, c'est quoi être éducateur de prévention ?

Pouvez-vous me décrire une journée type ?

2) Les éducateurs et le smartphone des adolescents

Quel est votre point de vue sur le smartphone en Ps ?

Comment agissez-vous lors de l'usage du smartphone par les jeunes en chantier ?

- en activité loisir ? exemple
- dans la rue ? exemple
- en accompagnement individuel ? exemple

Pour vous que représente le smartphone ? (Faire décrire)

Quel positionnement adoptez-vous face à l'usage du smartphone par les jeunes ? par les collègues ?

Quelles régulations ?

Pourriez-vous me décrire quels usages les adolescents que vous accompagnez font d'Internet ? du smartphone ? (pouvez-vous me décrire les dernières situations vécues positivement et/ou négativement ?) exemple

Quelles questions l'usage des outils numériques par les adolescents vous posent-ils ?

Pourriez-vous me citer les risques que peut représenter Internet pour les adolescents que vous accompagnez ? pour vous dans votre mission ?
Que faites-vous face à ces éventuels risques ? exemple

Pourriez-vous me citer les atouts éducatifs que les TIC peuvent représenter pour les adolescents que vous accompagnez ? pour vous dans votre mission ?
Comment les utilisez-vous dans votre travail ? exemple

Quelles sont les demandes que vous recevez de la part des ados (et de leur famille) à propos du numérique ? exemple

Souhaiteriez-vous ajouter, préciser des éléments que nous n'aurions pas ou peu évoqués lors de cet entretien ?

Note sur l'utilisation du guide :

Les questions en gras seront posées à chacun des interviewés, dans des formulations approchantes, car nous préférons dans notre visée empathique tenter de rester assez spontané dans le questionnement en évitant de lire les questions. Elles sont rédigées à la seconde personne du pluriel, mais pourront, le cas échéant, être posées à la deuxième personne du singulier. Les relances ne seront utilisées que pour approfondir un point de vue, et n'ont pas vocation à être posées systématiquement.

Retranscription entretien Kamel

Pour commencer, je voulais te demander de retracer ton parcours que ce soit scolaire ou professionnel pour comprendre comment tu es devenu éducateur en prévention spécialisée ?

Avant de parler de mon cursus scolaire, étant plus jeune j'ai fréquenté un service de prévention spécialisée à Meythet. Les éducateurs étaient géniaux notamment P. Patel. J'ai grandi avec des éducateurs et c'est sans nul doute la raison pour laquelle, je me suis réorienté vers ce métier-là. Je pense que j'avais un petit peu cette fibre à l'image de mes frangins, frangines parce qu'on a toujours été proche des éducateurs de prévention qui étaient de bons éducateurs et aussi des personnes extraordinaires. Pour revenir à mon cursus scolaire, après un bac STT commerce, j'ai entamé un DEUG de psychologie sur les conseils de mon professeur de philosophie. DEUG que je n'ai malheureusement pas terminé. Pendant toutes ces années-là, j'ai pu travailler en tant qu'animateur au sein d'une association qui s'appelle Emergence. J'ai toujours gravité autour des métiers de l'animation. Après avoir arrêté mes études, j'ai fait divers métiers dont carreleur. Je suis parti sur la côte pendant 4 ans puis en revenant, un ami à moi qui avait monté sa société m'a proposé de travailler avec lui. C'est comme cela que j'ai appris le métier. Puis, j'ai voulu revenir aux métiers de l'éducation. Un poste s'est libéré en foyer et comme je connaissais très bien le chef de service, il m'a embauché sans diplôme du travail social. J'ai eu cette chance d'occuper ce poste d'éducateur en foyer pendant un an et demi. Ensuite, il y a eu un poste d'animateur qui s'est ouvert sur la commune d'Annecy. On m'a proposé de tenir le service jeunesse au vu de mes expériences notamment en foyer. J'ai à la fois un profil d'éducateur et d'animateur. C'est cela qui les a intéressés. J'ai occupé ce poste pendant deux ans jusqu'au jour où j'ai entendu parler d'un poste d'éducateur à l'EPDA. À l'issue de cette expérience de 2 ans au service jeunesse où j'ai eu la chance de passer un BAFD, je me suis rendu compte que je voulais vraiment faire le boulot d'éducateur de prévention. Celui-là même que j'ai toujours connu en tant que jeune. Cela fait maintenant quatre ans que je suis éducateur à l'EPDA.

Pour toi, c'est quoi être éducateur de prévention ?

Pour moi, être éducateur de rue, c'est d'abord le travail de rue. Je déambule partout où les jeunes se retrouvent pour les rencontrer et créer du lien. En tant qu'éducateur, je dois aller vers les jeunes les plus en difficulté et essayer de les aider. Pour ça, je m'appuie sur les activités de groupes, les chantiers, l'accompagnement individuel et le partenariat. J'essaie de créer une relation de confiance pour pouvoir être **accepté**.

Peux-tu me décrire une journée type ?

Tout dépend de la période. Hors vacances **scolaires**, le matin on a des réunions d'équipe ou partenariales. L'après-midi, j'ai souvent des accompagnements individuels de jeunes qui ont décroché scolairement ou qui ont du mal à s'insérer professionnellement. En fin de journée quand les jeunes ont fini les cours, je fais du travail de rue. Parfois, on encadre des chantiers avec des jeunes sans solutions. Ça se passe à peu près comme ça une journée pour moi.

Est-ce que tu peux me décrire c'est quoi pour toi le travail de rue ?

Le travail de rue, c'est la base du métier. C'est aller à la rencontre des jeunes là où ils sont. Le but s'est de se faire connaître, reconnaître pour pouvoir ensuite partager des actions communes.

Pour le travail de rue, souvent on y va à deux. On parcourt les rues et les quartiers de la ville. On essaie de discuter avec les jeunes, de prendre de leurs nouvelles. C'est aussi l'occasion d'observer les dynamiques de **groupe**, l'ambiance des quartiers, les éventuels problèmes du vivre ensemble. Après le travail de rue, c'est très saisonnier. L'été on en fait beaucoup plus que l'hiver.

Est-ce que durant ton travail de rue, tu rencontres des jeunes qui utilisent leurs smartphones ?

Rire... Oh oui quasiment tous. C'est devenu un objet indispensable pour eux.

Pour toi, le smartphone a quel impact sur ton travail de rue ?

Je trouve que les jeunes sont moins disponibles à la rencontre. Parfois, je passe devant eux et il me calcul presque pas. Quand je discute avec eux, ils regardent en même temps leur téléphone. C'est énervant !!! Même entre eux, c'est comme ça. L'autre fois, j'observais des jeunes assis sur un banc, ils ne se parlaient pas, ne se regardaient pas. Ils avaient les yeux sur leurs écrans et les oreilles occupées par des écouteurs. Ça devient inquiétant, on vit dans un monde où l'on ne se parle presque plus sauf par le **biais** des ordinateurs.

Est-ce que le smartphone est présent sur d'autres activités avec les jeunes ?

Il est partout. En activité collective, en chantier, au local, dans la voiture. Bref partout.

C'est quoi l'activité collective ?

C'est assez large. Je dirais que c'est des moments que l'on partage avec des groupes de jeunes autour d'une action, d'une activité. Ça peut être du loisir, du sport, de la culture. Le but c'est de les impliquer dans une dynamique de projet. C'est aussi le moyen de les observer, de voir qui est en difficulté. On essaye de les responsabiliser.

Et en activité ça se passe comment avec le smartphone des jeunes ?

C'est galère. Personnellement, j'essaie de l'interdire mais ça ne marche pas. C'est plus fort qu'eux, ils le sortent toutes les 30 secondes. Ils sont accros aux réseaux sociaux. Si tu leurs **enlèves** le smartphone alors c'est la guerre. Quand j'organise une activité, je tiens à ce que les jeunes la respectent mais avec le smartphone c'est compliqué. Ils font 20 trucs à la fois. Mais bon, on essaie de faire avec. On n'a pas le choix maintenant, ils en ont tous un.

Et toi tu en as un ?

Oui, j'en ai un perso mais pas pro.

Tu l'utilise au travail avec les jeunes ?

Oui ça m'arrive pour faire des recherches ou pour le GPS mais c'est tout.

Tu es sur les réseaux sociaux ?

Non.

Et professionnellement tu pourrais y aller ?

Non ce n'est pas pour moi ces trucs. C'est l'univers des jeunes connectés. Je n'ai pas à tout savoir des jeunes, Facebook, c'est leur vie privée, leur intimité. Ça ne me regarde pas.

Et en chantier tu fais comment avec le smartphone des jeunes ?

Là aussi, c'est compliqué. En début de chantier je leur rappelle que le portable est interdit au travail. J'essaie d'être au plus près des exigences du marché du travail pour qu'ils s'en sortent mais bon ce n'est pas simple. Souvent les jeunes utilisent quand même leur portable en chantier. Je les reprends mais bon. La plupart du temps, ils n'aiment pas que j'interdise le portable et ça crée des tensions.

C'est quoi les exigences dont tu parles ?

Par exemple pour chaque chantier, je demande aux jeunes de produire un CV et une lettre de motivation. Par la suite, on les reçoit en entretien d'embauche comme un patron pourrait le faire. Les employeurs sont très exigeants notamment au sujet du comportement. Du coup, pour les préparer au mieux et leur donner toutes les chances de réussir professionnellement, je suis exigeant avec eux, que ce soit au niveau de la qualité du travail mais aussi du respect des règles, du matériel et bien sûr des personnes.

Et en individuel tu fais comment avec les jeunes qui utilisent leur smartphone ?

Déjà pour moi, quand je réserve un temps individuel à un jeune, j'attends de lui qu'il s'en saisisse sérieusement. Sinon, j'arrête l'accompagnement. C'est du foutage de gueule. Je suis patient, je veux bien faire un effort pour tolérer le smartphone mais là ça va trop loin. C'est un manque de respect pour la personne en face.

C'est quoi pour toi les risques du smartphone ?

Pour moi, le risque c'est que les jeunes s'enferment derrière leurs écrans et oublient de profiter du vivant. Tout se fait par l'intermédiaire du smartphone maintenant. Et puis, le danger c'est d'exposer toute sa vie au monde et de ne plus avoir de vie privée. Les jeunes aiment bien s'envoyer des photos où ils sont en train de faire la fête, boire. Parfois, ils les publient sur les réseaux sociaux et ça fait scandale. Ils peuvent être harcelés. Et puis le danger c'est le contenu abrutissant qu'ils consomment à longueur de journée. Du coup, ils passent leur temps sur les réseaux sociaux et ils négligent l'école. C'est grave.

Est-ce que le smartphone comporte des atouts pour les jeunes ?

Oui bien sûr, personne ne peut le nier. C'est très pratique pour faire des recherches, communiquer, s'envoyer des photos. Mais bon le problème, c'est que ça devient vite envahissant. Faut essayer de trouver un juste milieu mais ça les jeunes ne savent pas faire. Ils ont en permanence sur le téléphone. Même la nuit, ils l'utilisent au lieu de dormir.

Ok merci. On arrive à la fin de l'entretien, je te laisse le mot de la fin si jamais tu veux ajouter quelque chose.

C'est intéressant cette histoire de smartphone. J'y suis confronté chaque jour mais je me rends compte que je n'ai jamais vraiment pris le temps de creuser sérieusement la question. Je subis plus qu'autre chose.

Schéma d'aide à la synthèse des entretiens

TIC comme outil éducatif et organisationnel pratique

- Rendre acteur, faire participer, aide à la dynamique projet
- Aide à la projection
- Valorisation, reconnaissance des jeunes
- Objet de débats
- Facilite les échanges
- Proximité avec les jeunes.
- Augmente l'accessibilité
- Élargi l'espace de rencontres, de présence sociale
- Accès facile et rapide aux savoirs
- Moyen facile et rapide pour communiquer et s'organiser.

TIC outil embarrassant pour les éducateurs

- Comment gérer l'usage personnel de l'usage professionnel ?
- Comment respecter la vie privée des jeunes ?
- Comment gérer l'immédiateté ?
- Comment éviter de cautionner les géants du numérique qui ne respectent pas les lois ?
- Comment garantir la sécurité des données concernant les jeunes ?

TIC une menace du lien social

TIC menace pour la sécurité

- Embrigadement, radicalisation,
- Harcèlement,
- Conduites à risques.
- Amplifie les problèmes

Menace pour la santé

- Dépendance
- Fuite, isolement
- Isolement
- Fuite de la réalité

Menace pour l'éducation

- Nocif pour les apprentissages
- Problème d'attention
- Espace d'errance pour les jeunes
- Déficit d'accompagnement des jeunes sur l'usage.
- Distance professionnelle *altérée*, réduite
- Savoir être seul et accepter l'ennui

Menace pour la liberté

- Injonction sociétale, sociale,
- Objet totalitaire,
- Aliénant

Menace du lien social

- Contre nature, artificiel, déshumanise
- Perturbe le travail en déconcentrant
- Menace le vivre ensemble,
- Supprime l'émotionnel
- Isolement
- Fuite de la réalité.
- Anticipent, transforment la séduction filles-garçons

Menace pour l'intimité

- Confusion vie privée vie publique
- Commercialisation des données
- Amplifie les problèmes

Tableau synthétique des observations

	L'attention	La pluriactivité	La sociabilité	La sécurité	La qualité
Observations travail de rue	+	+	+		
Observations activité collective	+	+	+		
Observations chantier	+	+	+	+	+
Observation accompagnement individuel	+	+	+		